

RAPPORT ADMINISTRATIF ET
COMPTE RENDU FINANCIER
DE L'EXERCICE
2010





Illustration de couverture : La Mairie de Versoix et son parc.
Les rondelles de bois utilisées dans les décorations florales de Versoix
proviennent du séquoia abattu en 2010 au Parc Maurice-Ravel.

Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier qui porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

L'année 2010 débuta de manière tonique. En effet, courant février, Versoix a été enveloppée d'un magnifique manteau neigeux qui a fait le bonheur de sa population, et surtout celui des enfants pouvant profiter d'une aire de jeux naturelle. D'un autre côté, elle a sollicité notre personnel de voirie et de conciergerie qui n'a pas ménagé sa peine pour faire en sorte que toutes les voies d'accès soient sécurisées pour la population.

En mars, le Festival du chocolat et son ambiance festive ont permis de nous régaler et de faire quelques emplettes originales avant Pâques. Ce fut, comme les années précédentes, un grand succès populaire.

Du côté de Versoix Centre-Ville, l'îlot nord s'est doté de nouveaux immeubles, soit un immeuble d'habitation, la nouvelle Cure de l'Eglise catholique, et un EMS, dont la structure de gros-œuvre présage d'un établissement de qualité.

En ce qui concerne l'îlot sud, l'entrée en force de l'autorisation de construire est à bout touchant et un crédit est voté pour anticiper les études et aménagements extérieurs de tout le périmètre. En septembre, un crédit est voté par le Conseil municipal, de manière à doter le projet de 50 places de parking supplémentaires en sous-sol.

Les statuts de la nouvelle Fondation communale de Versoix pour la petite enfance regroupant toutes les structures d'accueil y relatives ont été adoptés par le Conseil municipal en avril 2010. Ils entreront en vigueur le 1er janvier 2011. Dans cette attente, une association a été formée pour gérer les établissements d'accueil qui atteindront la pleine capacité en 2011.

Nos aînés n'ont pas été oubliés en cette année 2010, vu la construction du nouvel EMS et la célébration du 20ème anniversaire de la maison d'accueil de Bon-Séjour. Nous n'oublierons pas la mémorable sortie au Saut-du-Doubs.

Du côté des manifestations offertes à la population, la Commune a organisé une fête du Cirque pour marquer sa participation à l'année mondiale du Cirque dont Genève était la capitale cette année-là.

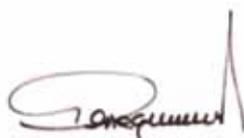
Le site de la Bécassine qui abrite l'Institut Forel est entré en phase de réaménagement total de manière à mieux réguler l'embouchure de la Versoix et à ouvrir au public une nouvelle plage et un parc accueillant. Une patinoire, grande première à Versoix, a été installée pour l'hiver à la place du Bourg et a fait le bonheur des utilisateurs.

L'année 2011 verra s'installer une nouvelle législature, à la faveur des élections municipales.

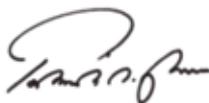
Le bilan de la législature écoulée, bien reflété par celui de l'année 2010, nous paraît très largement positif.

Ces projets de Versoix ont pu être réalisés tout en maintenant une situation financière saine, et en continuant à réduire l'endettement communal.

Les bases de la nouvelle législature 2011-2015 seront donc excellentes.



Claude Genequand
Conseiller administratif



Patrick Malek-Asghar
Maire



Cédric Lambert
Conseiller administratif

AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

TABLE DES MATIÈRES	2
---------------------------	---

LES ÉLUS

Carte de Versoix (propriétés des collectivités publiques)	4
---	---

LE CONSEIL ADMINISTRATIF	5
---------------------------------	---

Données statistiques 2010	6
---------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	7
-----------------------------	---

Le Bureau du Conseil municipal	7
--------------------------------	---

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2010	7
--	---

Activités du Conseil municipal	8
--------------------------------	---

Représentations du CM	8
-----------------------	---

Commissions permanentes	9
-------------------------	---

Les Fondations	9
----------------	---

LA MAIRIE

Organigramme de la Mairie	10
---------------------------	----

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	11
----------------------------	----

Secrétaire Général : Frank Lavanchy	11
-------------------------------------	----

La mission du service	11
-----------------------	----

Administration communale (personnel fixe)	12
---	----

Administration communale (personnel auxiliaire), Mouvements	13
---	----

Etat civil	14
------------	----

DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR, MAIRE

BÂTIMENTS :	15
--------------------	----

Chef de service : Alfred Trummer	15
----------------------------------	----

La mission du service	15
-----------------------	----

Chantiers 2010	15
----------------	----

Futurs chantiers	19
------------------	----

Investissements	19
-----------------	----

GÉRANCE ET INFORMATIQUE	20
--------------------------------	----

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	20
---------------------------------------	----

La mission du service	20
-----------------------	----

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	20
---	----

Bâtiment communaux	21
--------------------	----

Bâtiments scolaires	22
---------------------	----

Centre sportif et piscine	22
---------------------------	----

Répartition des charges d'entretien pour l'ensemble des bâtiments	23
---	----

Location de salles	23
--------------------	----

Informatique	24
--------------	----

FINANCES ET COMPTABILITÉ	25
Cheffe de service : Manuela Rabunal (80%)	25
La mission de service	25
2010 en chiffres	25
Comptes 2010	26
Charges de fonctionnement par nature	27
Recettes de fonctionnement par nature	29
- Détails des recettes de fonctionnement par nature	30
Charges et recettes par fonction	31
Évolution du compte de fonctionnement 2005-2010	32
Dette communale au 31.12.2010 et Évolution	33
Bilan au 31.12.2010 - comptes à l'actif	34
Bilan au 31.12.2010 - comptes au passif	35
Crédits d'investissements en cours	36
Rapport de la fiduciaire	38

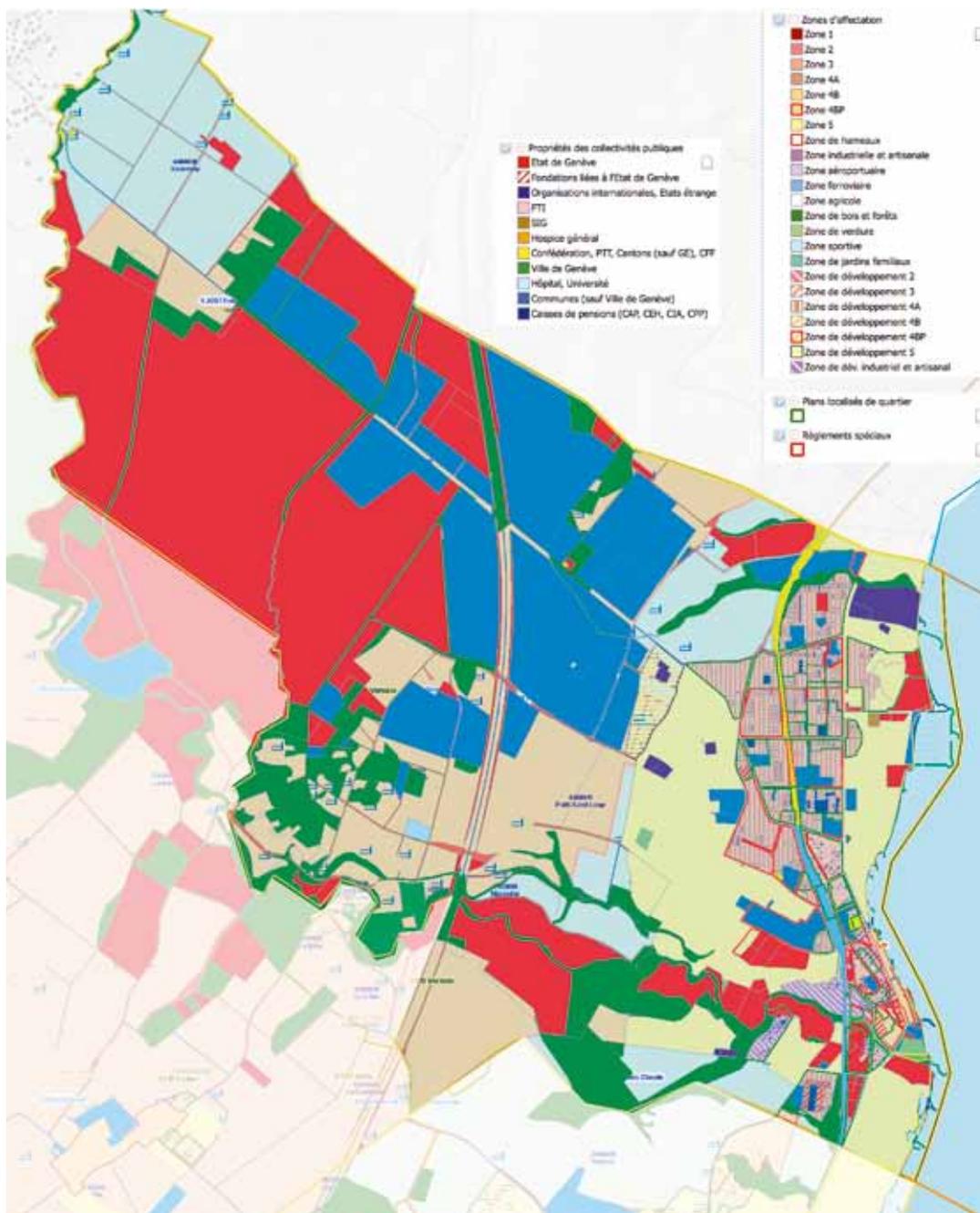
DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND, CONSEILLER ADMINISTRATIF

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS - CSV - ENVIRONNEMENT	39
Chef de service : Michel Armand-Ugon	39
La mission du service	40
Répartition du personnel STVE	41
Le STVE en chiffres	42
STVE - Travaux réalisés / en cours	44
STVE - Budget 2010	45
STVE - La Voirie	46
STVE - les Espaces verts	48
STVE - Centre sportif de Versoix CSV	50
STVE - Environnement	52
AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS	58
Chef de service : Christophe Kobler	58
La mission du service	58
Aménagement - Urbanisme	27
Statistique des dossiers « autorisations » pour 2010	61
Transports	61
SPORTS	63
Chef de service : Pascal Clément	63
Commission des sports	63
Projets et réalisations	63

DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, VICE-MAIRE

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ	65
Chef de Service : Pierre-André Dettwiler	65
Les missions du service	65
Social	66
Jeunesse	70
Sécurité municipale	77
CULTURE ET COMMUNICATION	83
Chef de service : Pascal Clément	83
La mission du service	83
Affaires culturelles	84
Bibliothèque	87
Manifestations	88
Les Caves	91
Communication	92
Informations pratiques	

Carte des propriétés des collectivités publiques et des zones d'affectations



Source : SITG - Guichet cartographique du Système d'Information du Territoire Genevois

Durant l'année 2010 un échange de parcelles a eu lieu entre la Commune de Versoix et l'Etat de Genève

Les élus

CONSEIL ADMINISTRATIF

Maire

M. Patrick Malek Asghar, parti radical
Finances, Administration, Economie,
Bâtiments, Gérance,
Développement durable
(suppléant : M. C. Lambert)

Conseillers administratifs

M. Cédric Lambert, parti PDC
Social, Jeunesse, Sécurité,
Culture et Communication
(suppléant : M. C. Genequand)

M. Claude Genequand, parti libéral
Aménagement-Urbanisme, Environnement,
Transports, Espaces publics, Sports
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)



Le 21 juin 2010

de gauche à droite : M. Cédric Lambert, vice-maire, M. Patrick Malek-Asghar,
nouveau maire et M. Claude Genequand, maire sortant

Versoix, commune créée en 1815-1816,

Population : 13 140 habitants à fin 2010 (+118 par rapport à fin 2009).

Densité : 1 251 habitants au km²

Données tirées de la statistique genevoise, situation à fin 2010:

Population résidante	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2010	13'140	100.0	463'919	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		12.5	///	18.9	///
Population selon le sexe					
Hommes		6'345	48.3	223'887	48.3
Femmes		6'795	51.7	240'032	51.7
Population selon l'origine					
Genevois		4'143	31.5	163'995	35.3
Confédérés		3'351	25.5	115'837	25.0
Etrangers		5'646	43.0	184'087	39.7
dont Union européenne		2'930	22.3	118'055	25.4
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		3'755	28.6	100'391	21.6
20 - 64 ans		7'748	59.0	290'739	62.7
65 ans ou plus		1'637	12.5	72'789	15.7
dont 80 ans ou plus		396	3.0	20'806	4.5
Variation annuelle totale de la population	2010	118	///	6'291	///
Naissances		139	///	4'959	///
Décès		66	///	3'214	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		45	///	4'546	///

Bâtiments et logements	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2010	1'339	100.0	41'190	100.0
Maisons individuelles		787	58.8	23'432	56.9
Maisons à plusieurs logements		305	22.8	9'563	23.2
Bâtiments d'habitation avec usage annexe (2)		183	13.7	6'337	15.4
Bâtiments partiellement à usage d'habitation (3)		64	4.8	1'858	4.5
Logements (en fin d'année) (4)	2010	5'137	100.0	218'807	100.0
Logements de 1 pièce		257	5.0	35'156	16.1
Logements de 2 pièces		803	15.6	47'093	21.5
Logements de 3 pièces		1'639	31.9	59'458	27.2
Logements de 4 pièces		1'291	25.1	41'401	18.9
Logements de 5 pièces		667	13.0	19'924	9.1
Logements de 6 pièces ou plus		480	9.3	15'775	7.2
Logements vacants (au 1er juin 2010)		6	0.1	496	0.2
Logements neufs construits (total annuel)		35	0.7	1'560	0.7
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (5)	2010	159	///	5'365	///
Surface des locaux non résidentiels (hectare)	2010	17.2	///	1'665.9	///

(1) Superficie sans le lac Léman.

(2) Bâtiments principalement destinés à l'habitation, mais qui comprennent également des locaux liés à une activité économique.

(3) Bâtiments principalement destinés à une activité économique, mais qui comprennent également des logements ou des locaux pour les ménages collectifs ou l'habitat communautaire.

(4) Le nombre de pièces indiqué ne comprend pas la cuisine.

(5) Bâtiments entièrement non résidentiels et non résidentiels avec un (des) logement(s) de service.

Non compris les bâtiments entièrement liés aux activités du secteur primaire, les bâtiments de moins de 20 m² de surface au sol et les garages des villas.

sources : <http://www.ge.ch/statistique/communes/tableaux.asp?commune=44#16>

CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal du 2 juin 2010 au 1er juin 2011

de droite à gauche :

M. Cédric Miche, Président

Mme Ornella Enhas, Vice-Présidente

M. Christophe Sudan, Secrétaire



Conseil municipal 27 membres

Parti radical

	Année d'entrée
Mme Myriam Marcuzzo	2008
M. Jérôme Laederach	2007
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Serge Pellaton	2003
M. Urs Hurni	2010
M. Christophe Sudan	2007
M. Christian Varonier	2007

Parti démocrate-chrétien

	Année d'entrée
M. Jean-Jacques Busino	2007
M. Gilles Chappatte	2008
M. Radu Effimie	2008
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2002
M. Ernest Wagner	1998

Parti libéral

	Année d'entrée
Mme Anne-Marie Gaillet	2008
M. Cédric Miche	2003
M. Gilbert Rumo	2007
Mme Doris Schneckengerger	2003
M. Jean-Louis Sonney	2003
Mme Nathalie Métrollet	2009

Parti socialiste

	Année d'entrée
M. Patrice Marro	2003
Mme Ornella Enhas	2007
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999

Parti des Verts

	Année d'entrée
M. Sergio Mazzone	1991
M. Yves Richard	2004
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
Mme Marie-José Sauter	1994
M. Jean-François Sauter	2007



Activités du Conseil municipal

Décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2010

Séance du 8 février 2010

- Approbation du crédit de rénovation de Frs. 120'000,- : appartement aumônerie d'Ecogia rez
- Acceptation d'un crédit de Frs. 140'000,- : chemisage collecteur chemin Deshusses.

Séance du 15 mars 2010

- Acceptation d'un crédit de Frs. 110'000,- : étude aménagements extérieurs Versoix Centre-Ville
- Vote du transfert de la subvention de Frs. 600'000,- à l'association EVE Versoix, site Mussard
- Approbation des modifications apportées au règlement relatif à la gestion des déchets de la Commune de Versoix.

Séance du 19 avril 2010

- Vote d'un droit de superficie crypte îlot Nord Versoix Centre-Ville
- Acceptation des statuts de la nouvelle Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Voté d'une préconsultation en vue du projet de création d'une piscine intercommunale sur la rive droite du lac
- Acceptation d'une motion pour la construction d'une piscine olympique-régionale-couverte à Versoix
- Approbation d'une motion pour une augmentation du pourcentage d'activité des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM)
- Vote d'une motion pour l'utilisation future des locaux dit « des Mouflets » en faveur de la jeunesse.

Séance du 17 mai 2010

- Vote des crédits complémentaires des comptes 2009 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2009 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2009 de la FIVEAC
- Vote des comptes 2009 de la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Approbation d'un crédit de Frs. 160'000,- : rénovation du bâtiment du stade Louis-Yung
- Election du Bureau du Conseil municipal.

Séance du 21 juin 2010

- Approbation d'un crédit de Frs. 290'050,- : nouveaux panneaux de Versoix
- Vote d'un échange de terrain au chemin du Levant sans compensation financière (66 m2)
- Approbation de la vente des parcelles dites du Levant à la Fondation Communale de Versoix-Samuel May, pour un montant de Frs. 2'000'000,-
- Vote d'un crédit de Frs. 330'000,- : achat véhicules STVE, gérance et pompiers
- Acceptation d'un crédit de Frs. 340'000,- : réaménagement canal et bief de Pont-Céard
- Vote d'un crédit de Frs. 30'000,- : étude pour estimer les coûts de construction d'une piscine couverte à Versoix
- Vote des comptes 2009 de la Fondation Crèche Fleurimage
- Vote des comptes 2009 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May.

Séance du 20 septembre 2010

- Acceptation d'une constitution de servitude pour Versoix Centre-Ville : îlot CFF
- Vote d'un crédit de Frs. 2'470'000,- : Versoix Centre-Ville, îlot Sud : achat 50 places de parking
- Vote du cautionnement d'un emprunt de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Approbation d'un crédit de Frs. 40'000,- : Agorespace parcelle du RADO Versoix-la-Ville
- Acceptation d'un crédit de Frs. 2'000'000,- : collecteur Richelien.

Séance du 18 octobre 2010

- Présentation du budget 2011
- Désignation de la Présidence du local de vote en 2011.

Séance du 15 novembre 2010

- Acceptation d'une constitution de servitude pour Versoix Centre-Ville : îlot CFF
- Vote du budget EVE 2011
- Vote du budget 2011 de la Ville de Versoix
- Approbation d'un crédit de Frs. 420'000,- : rénovation aula des Colombières
- Vote d'un crédit de Frs. 76'000,- : extension réseau Swisscom.

Séance du 13 décembre 2010

- Approbation des bouclements de crédits.
- Vote d'un crédit de Frs. 279'000,- : amélioration de l'éclairage public à Versoix.

Représentations du CM

Les Mouflets

M. Yves Richard
Mme Anne-Marie Gaillet

Le Rado

M. Daniel Ricci
Mme Doris Schneckenburger

Ecole & Quartier

Mme Ornella Enhas
M. Jean-François Sauter

Musique Municipale de Versoix

M. Radu Effimie
M. Serge Pellaton

Commissions permanentes

(situation au 31 décembre 2010)

Aménagement, urbanisme et transports

M.-J. Sauter (Présidente)
J.-M. Leiser (Vice-Président)
S. Mazzone, N. Métrallet, U. Hurni, J.-P. Piccot, J.-C. Rothlisberger, G. Rumo, E. Wagner.

Bâtiments et gérance

C. Miche (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
R. Effimie, S. Mazzone, J.-C. Rothlisberger, J.-F. Sauter, D. Schneckenburger, C. Sudan, C. Varonier.

Culture et communication

S. Pellaton (Président)
J.-F. Sauter (Vice-Président)
J.-J. Busino, O. Enhas, C. Miche, J.-P. Piccot, M. Richard-Mikel, D. Schneckenburger, C. Sudan.

Environnement et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
A.-M. Gaillet, S. Pellaton, J.-P. Piccot, M. Richard-Mikel, J.-F. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier.

Finances, administration et économie

G. Chappatte (Président)
C. Miche (Vice-Président)
J. Laederach, J.-M. Leiser, P. Marro, Y. Richard, M.-J. Sauter, D. Schneckenburger.

Sécurité

J.-L. Sonney (Président)
C. Sudan (Vice-Président)
J.-J. Busino, A.-M. Gaillet, U. Hurni, P. Marro, Y. Richard, J.-F. Sauter, E. Wagner.

Social, Jeunesse

J. Laederach (Président)
Y. Richard (Vice-Président)
G. Chappatte, O. Enhas, A.-M. Gaillet, M. Marcuzzo, N. Métrallet, D. Ricci, M.-J. Sauter.

Sports

J.-P. Piccot (Président)
P. Marro (Vice-Président)
G. Chappatte, U. Hurni, M. Richard-Mikel, G. Rumo, M.-J. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier.

Développement durable

Y. Richard (Président)
S. Pellaton (Vice-Président)
G. Chappatte, O. Enhas, M. Marcuzzo, N. Métrallet, G. Rumo, J.-F. Sauter, E. Wagner.

Les Fondations

(situation au 31 décembre 2010)

Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation :
M. P.-M. Salamin
Conseiller administratif délégué :
M. P. Malek-Asghar
Membres nommés par le Conseil municipal :
D. Ricci, J.-C. Rothlisberger, A. Susini, R. Schneckenburger
Membres nommés par le C.A. :
P.-M. Salamin, B. Lusti, R. Lacroix, F. Ricci.

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation :
M. R. Schneckenburger
C.A. délégué : M. P. Malek-Asghar
Membres nommés par le Conseil municipal :
G. Chappatte, H. Enhas, M.-J. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier
Membres nommés par le C.A. :
R. Schneckenburger, P. Schenker, H. Zanelli.

Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées (Bon-Séjour)

Président du Conseil de Fondation :
M. C. Graber
C.A. délégué : M. C. Lambert
Membres nommés par le C.M. :
D. Schneckenburger, M.-L. Rageth, J. Schneckenburger, R. Effimie, J.-C. Rothlisberger
Membres nommés par le C.A. :
M. Pernet, C. Graber, S. Pellaton, C. Ricci.

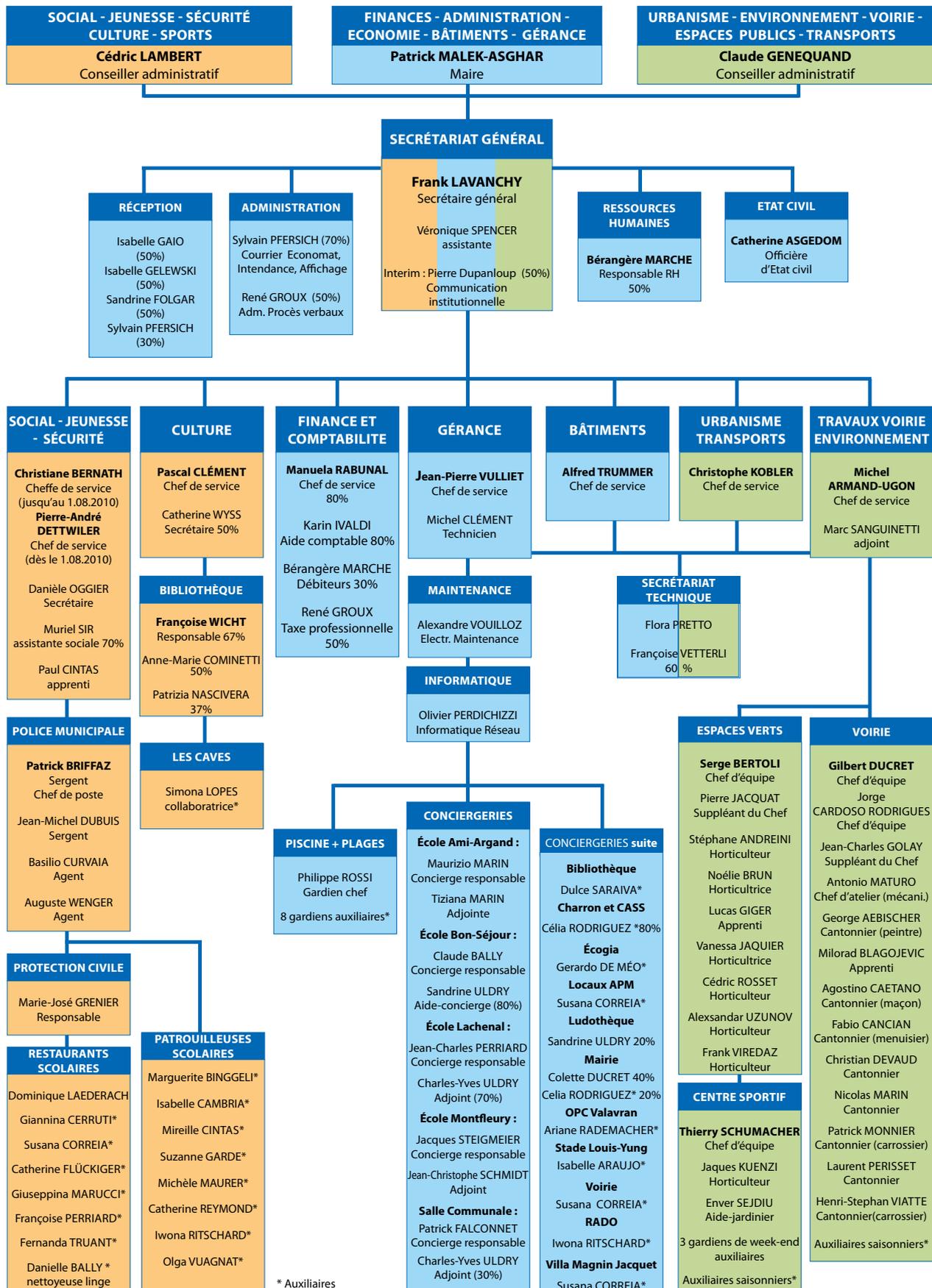
Fondation de la Commune de Versoix pour la crèche (Fleurimage)

Président du Conseil de Fondation :
M. J.-C. Burdet
Directrice : Mme F. Rességuier
C.A. délégué : C. Lambert
Membres nommés par le CM :
O. Enhas, J. Susini, G. Chappatte, J.-C. Burdet, M. Marcuzzo
Membres nommés par le C.A. :
J. Converset, E. Simeth Di Fortunato, S. De Meris.



Organigramme de la Mairie de Versoix 2010

Situation au 31 décembre 2010



La Mairie

L'administration de la Mairie est rattachée au dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Général : Frank Lavanchy

En charge de cette fonction depuis octobre 2003.

Collaborateurs :

- 1 assistante du Secrétaire Général
- 1 officière d'Etat civil
- 3 réceptionnistes
- 1 responsable des Ressources humaines
- 2 employés administratifs
- 1 chargé de communication

La mission du service :

Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, représente la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Les services suivants sont directement rattachés au secrétariat général :

Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

Ressources humaines

Les Ressources Humaines gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires, que des assurances sociales.

Réception

La Réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livres, etc.

Communication institutionnelle

La communication institutionnelle est chargée de faire le lien avec les medias et journaux, tant sur le plan cantonal que communal. Elle tient à jour le site internet pour la partie officielle.

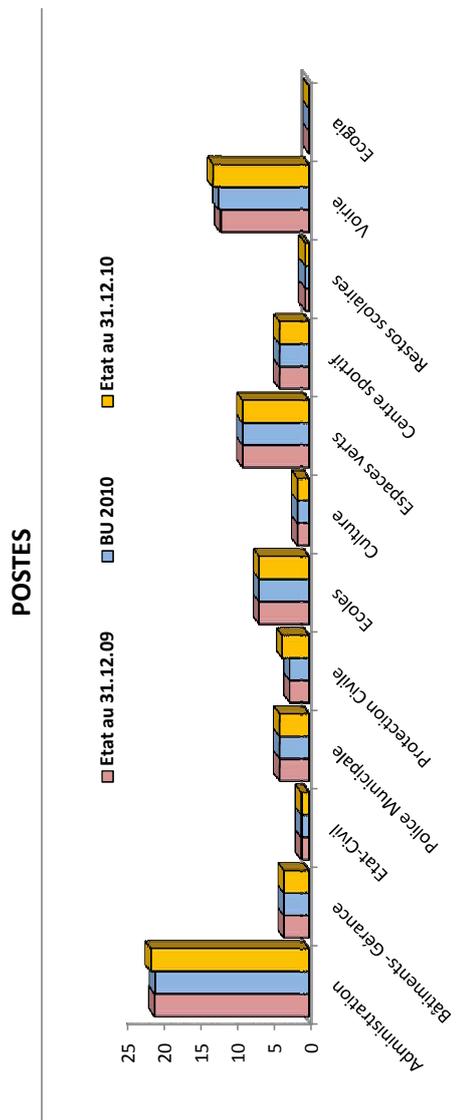
La Mairie et son magnifique parc sont très appréciés pour les célébrations de mariages



Administration communale postes et Personnes (personnel fixe)

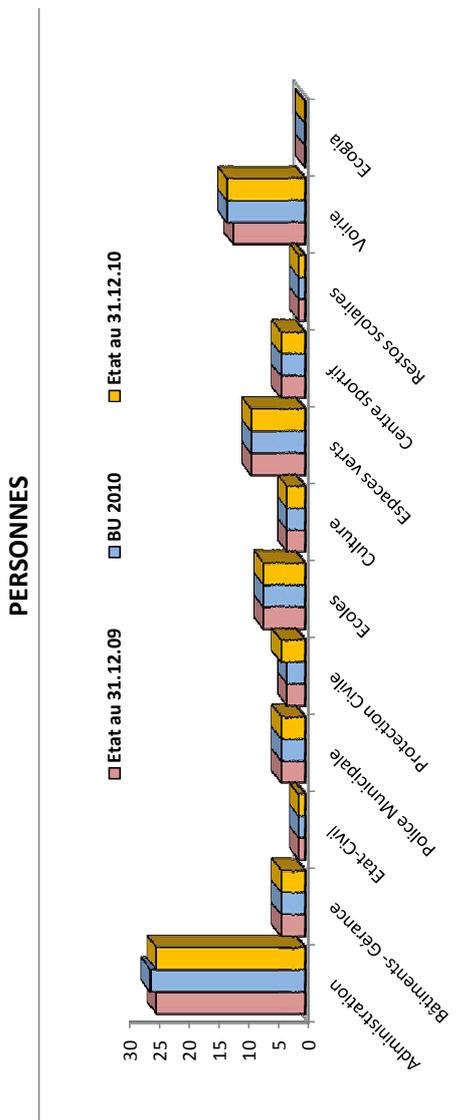
ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE POSTES

SERVICES	31.12.09	BU 2010	31.12.10
Administration	21.00	20.93	21.50
Bâtiments- Gérance	3.40	3.40	3.40
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	4.00	4.00	4.00
Protection Civile	2.60	2.60	3.60
Ecoles	6.75	6.75	6.75
Culture	1.50	1.50	1.50
Espaces verts	9.00	9.00	9.00
Centre sportif	4.00	4.00	4.00
Restos scolaires	0.53	0.53	0.53
Voirie	12.00	12.25	13.00
Ecogia	0.00	0.00	0.00
TOTAL	65.78	65.96	68.28



ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE PERSONNES

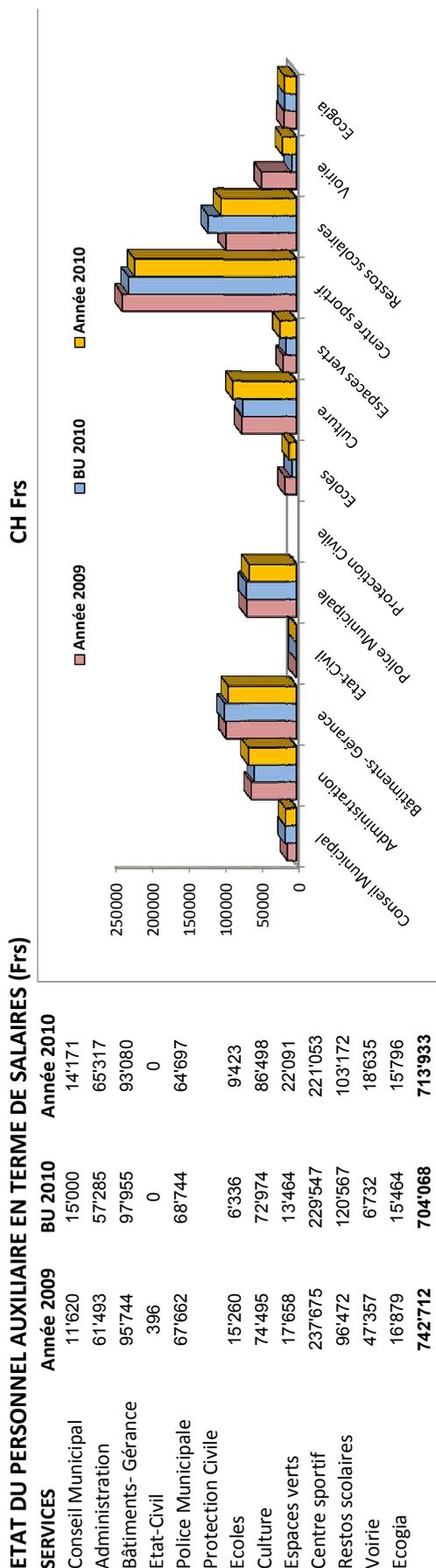
SERVICES	31.12.09	BU 2010	31.12.10
Administration	25	26	25
Bâtiments- Gérance	4	4	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	4	4	4
Protection Civile	3	3	4
Ecoles	7	7	7
Culture	3	3	3
Espaces verts	9	9	9
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	1	1	1
Voirie	12	13	13
Ecogia	0	0	0
TOTAL	73	75	75



1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2010, les autorités de Versoix ont validé un tuilage au service voirie pour 0.25% pour le remplacement d'un départ à la retraite. Les différences entre le réel 2010 et le budget 2010 s'expliquent à l'administration par le remplacement d'un chef de service en maladie longue durée, le départ de la personne chargée de la communication et le report de l'embauche d'un nouveau comptable ; à la protection civile, par l'engagement d'une personne.

Administration communale (personnel auxiliaire)

Principaux mouvements de personnel par service



2

2 : Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par des remplacements de personnes à l'arrêt (espaces verts, voirie) ainsi que par le report d'engagement de personnel fixe (Administration)

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNE 2010 SONT RELEVÉS CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	-1	-0.50	départ communication
Administration	1	1.00	engagement d'un nouveau chef de service (tuilage)
Protection civile	1	1.00	engagement d'une nouvelle personne
Voirie	1	1.00	engagement nouveau chef cantonnier (tuilage)

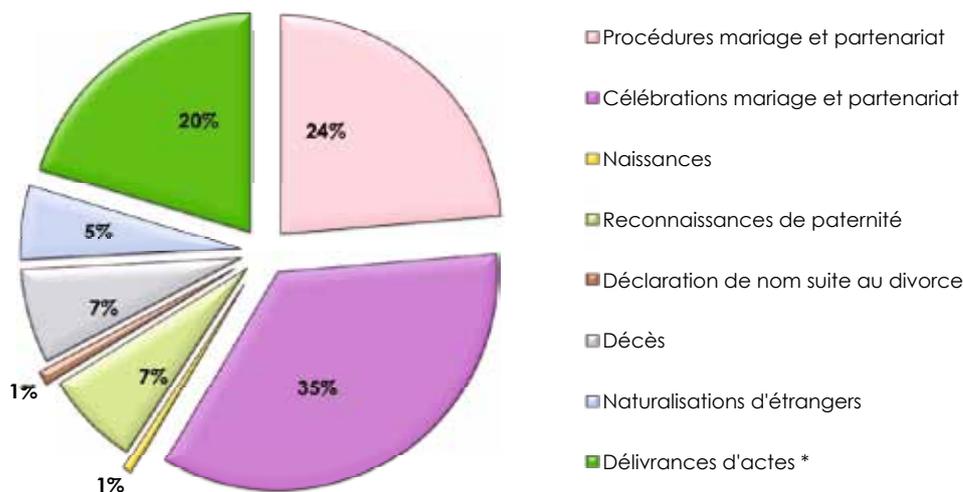
Etat civil

L'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré, en 2010, dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

	2009	2010	variation
Procédures mariage et partenariat	61	75	+14
Célébrations mariage et partenariat	79	102	+23
Naissances	2	3	+1
Reconnaisances de paternité	22	21	-1
Déclaration de nom suite au divorce	17	9	-8
Décès	37	31	-6
Naturalisations d'étrangers	100	98	-2
Délivrances d'actes *	519	536	+17

* Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès) ainsi que certificat individuel d'état civil, acte d'origine, certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny.

Le graphique suivant représente la répartition du temps consacré à la gestion des événements traités en 2010 par l'Office d'Etat civil :



NOUVEAUTÉ en 2010 :

la Mairie a ouvert ses portes un samedi par mois pour célébrer des mariages ou enregistrer des partenariats, prestation réservée uniquement aux versoisiens et célignois (domiciliés ou originaires). Ces cérémonies du samedi ont rencontré un grand succès de mars à octobre, par contre il n'y a pas eu de demande en février et novembre, soit 28 célébrations pour 10 samedis.



Salle des mariages et vue de la Mairie depuis le lac.

Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

Maire

M. Patrick Malek-Asghar a été élu au CA depuis 2003. En 2010 il a occupé la fonction de Vice-Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Maire dès le 1er juin 2010.

BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer

Collaborateurs :

- 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement

La mission du service :

Le Service des bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier. Ces tâches comprennent :

- Suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la Ville de Versoix.
- Suivi des diverses discussions relatives à la commission des bâtiments.
- Suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- Proposition de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- Contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- Elaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le conseil municipal.
- Suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- Suivi des réalisations de bâtiments communaux et établissement des décomptes finaux.

Chantiers 2010

EVE

Depuis 2008, les travaux de construction de ce bâtiment se sont poursuivis comme prévu, avec les aménagements intérieurs, c'est-à-dire l'exécution des finitions intérieures : les cloisons et installations s'y rapportant, les revêtements des sols, murs, et plafonds, les appareillages électriques, sanitaires et ventilation ainsi que les peintures ont été exécutés dans le courant du printemps.

Durant mai et juin les mises en service et permis d'exploitation ont été faites et le bâtiment a été remis aux utilisateurs en juillet. Ainsi l'exploitation de ce bâtiment a été lancée pour la rentrée scolaire 2010. Le samedi 9 octobre 2010 le bâtiment a été inauguré.

Le nouveau
bâtiment EVE
les vers à soie
56 route de
Sauverny



Réfection de la toiture de la ferme et de la grange d'Ecogia

Ce travail a été complété par la remise en état du petit appentis du jardinier situé derrière la grange, côté potager. Cet appentis a été mis à disposition de l'Association du verger d'Ecogia pour le rangement de son matériel.

Reconstruction d'un dépôt couvert au chemin de Braille

Conformément aux crédits et au projet votés le 6 avril 2009, le radier et les fondations du nouvel hangar ont été réalisés à fin 2009. Au printemps 2010, la structure métallique, récupérée lors de la démolition de l'anciens dépôts de la voirie à la route de Saint-Loup, a été remontée conformément à la nouvelle implantation.

Pour mémoire et pour répondre aux besoins du Service des travaux, de la voirie et de l'environnement, ce nouveau bâtiment est prévu avec trois travées:

- Travée 1 : pour l'entreposage des terres sèches préparées et stérilisées pour les platebandes. Cette travée sera ouverte sur le devant, le mur du fond et les murs latéraux en maçonnerie jusqu'à une hauteur de 2,5 m permettant l'appui de la terre.
- Travée 2 : il s'agit de la travée centrale, plus large, permettant de stocker à l'abri le matériel et le bois. Cette travée est réalisée en maçonnerie dans sa partie basse, soit jusqu'à une hauteur de 1 mètre et un bardage est prévu jusqu'à 2,50 m de haut.
- Travée 3 : fermée par une porte de garage récupérée sur l'ancienne charpente, servant à l'entreposage de matériel et outillage de maçonnerie. Egalement avec un mur en maçonnerie jusqu'à 1 m de hauteur et un bardage en partie haute, jusqu'à 2,50 m de haut.

Au-dessus de 2,50 m et jusqu'à la toiture située à une hauteur de 3 m environ, une bande translucide est prévue pour permettre un éclairage naturel dans le fond de ce dépôt.

La toiture est prévue de faible pente, en tôle avec un chéneau à l'arrière pour récolter les eaux de pluie. La descente EP est prévue avec un raccordement sur une citerne de récupération des eaux pour le lavage des outils ou autres. Le trop-plein de cette citerne sera raccordé à la canalisation EP.

Aucune installation électrique n'est envisagée dans un premier temps, mais quelques tubes ont été posés en attente en vue d'un branchement lorsque la parcelle voisine (forains) sera alimentée. Une zone de transition en matière stabilisée a été réalisée sur la partie avant ainsi qu'un écoulement pour les eaux de ruissellement.

L'exploitation de ce bâtiment a débuté dans le courant du printemps 2010



Dépôt couvert de la Voirie au chemin de Braille

Stade Louis-Yung

En 2009, l'état de vétusté de ce stade a impliqué le lancement d'un débat au sujet de son avenir et des besoins tant de ce stade que globalement au niveau communal. La commission des bâtiments s'est attelée à analyser cette question et diverses hypothèses ont été chiffrées par le service des bâtiments afin de permettre une décision. Parmi plusieurs variantes, trois principales ont été estimées :

- il s'agit pour la première d'une réfection simple,
- pour la deuxième une démolition et une reconstruction en éléments préfabriqués et
- pour la troisième d'une démolition et d'une reconstruction traditionnelle.

Ce débat a abouti en avril 2010 au vote d'un crédit de réfection simple d'un montant de CHF 160'000,- permettant dans un premier temps, de maintenir les activités sportives sur ce site, puis dans un deuxième temps de reconsidérer cette question lorsque des travaux d'agrandissement du centre sportif de la Bécassière seront entrepris.

Ces travaux de réfection ont été réalisés par le service de la gérance dans le courant de l'été 2010. Ainsi les locaux ont pu être remis aux sportifs pour la rentrée 2010.

Stade
Louis-Yung
Réfection des
vestiaires et de
la buvette



Réfection de l'école Montfleury 2

Conformément au crédit d'un montant de CHF 2'311'500,- voté le 22 juin 2009, les travaux de réfection de l'école Montfleury 2 ont été lancés déjà durant l'hiver 2009/2010. En effet le planning étant extrêmement serré en raison des périodes scolaires, chacune des périodes de vacances scolaires ont été exploitées :

En février, la première étape est réalisée avec le remplacement des verrières situées au dessus des classes, puis durant les vacances de Pâques le remplacement de la verrière située au dessus de la salle de rythmique est réalisé. Les parsoleils situés au-dessus des vitrage des verrières ont été réalisés et posés entre Pâques et l'été et durant les mercredis (jour de congé des enfants). Au début des vacances scolaires d'été les travaux de réfection de l'intérieur du bâtiment sont réalisés avec les réfections des sols, murs, plafonds et faux plafonds ainsi que les réfections des installations chauffage, ventilation, sanitaires et électricité.

C'est grâce à l'implication des entreprises que ce bâtiment a pu être remis aux corps enseignant pour la rentrée 2010. Toutefois quelques travaux de finitions ont été réalisés au cours de l'automne, notamment les réglages des commandes domotisées des parsoleils, de la ventilation double flux et du chauffage, ainsi que la réalisation des aménagements extérieurs, ces derniers étant indépendants des zones occupées par les enfants

Réfection de
l'école de
Montfleury 2



Versoix Centre-Ville – immeuble C

Les ingénieurs chargés de l'étude de ce projet ont relevé que le dernier niveau du parking tel que projeté se situait au niveau de la nappe phréatique. Afin de ne pas prendre le risque et le surcoût inhérent à ce constat, l'entreprise générale HRS a étudié une nouvelle variante. Ainsi le projet a été remanié et une nouvelle variante a été présentée aux divers partenaires prenant en compte un niveau de moins sous le bâtiment de l'hôtel et un niveau de plus sous le bâtiment communal. Cette variante bien plus rationnelle, tant pour sa typologie que pour sa statique, a immédiatement reçu l'approbation de tous les intervenants, tant techniques que politiques, concernés par cette opération.

Puis dans une deuxième étape, les architectes ont rationalisé l'immeuble communal, une diagonale a été introduite au rez de chaussée apportant une dynamique, le premier étage s'est simplifié pour accueillir la salle d'exposition avec une mezzanine droite permettant une vue sur le restaurant au rez de chaussée.

Faisant suite à la demande des bibliothécaires, la bibliothèque a été proposée sur un seul niveau au 3ème étage.

Les surfaces commerciales et bureautiques n'ont pas été modifiées.

Ce nouveau projet a été présenté en Commission des bâtiments et de la gérance le 7 juin 2010 par les architectes mandatés pour cette étude.

Ces diverses modifications, la rationalité du nouveau projet notamment du nouveau parking ont permis une augmentation du nombre de places des parkings. Ceci a motivé les autorités à proposer de voter l'achat de places de parking complémentaires. Cette évolution permet notamment de répondre aux futures besoins communaux. Elle implique la construction d'un sous-sol complémentaire sous l'immeuble communal et permet aussi un alignement de la globalité des derniers niveaux de sous-sols et parkings du projet de l'ilot sud de Versoix Centre-Ville. Ainsi le 6 septembre 2010 un crédit d'achat de CHF 2'470'000.-- pour 50 places de parking complémentaires est proposé en commission des bâtiments et de la gérance et est accepté le 20 septembre par le Conseil municipal.

En décembre les squatters évacuent le bâtiment au 8 chemin J.-B.-Vandelle et ce bâtiment est partiellement démolit, le début des travaux étant programmé pour le début de l'année 2011. Planification de la suite des opérations : la finalisation du programme du bâtiment communal, des parkings, les calculs des coûts de construction par les divers intervenants, la commercialisation des surfaces. Autant dire que l'année 2011 s'annonce chargée.

Crypte

Les travaux de construction de la crypte se poursuivent comme prévu et sa mise en service aura lieu au cours de l'année 2011

Aula des Colombières

Dans le cadre de la votation du 17 mai 2009 et du contre projet de Versoix-Centre-Ville, l'Etat avait annoncé son accord pour une collaboration avec la commune de Versoix pour une réfection de l'aula du CO des Colombières.

En juin 2010 le dossier est lancé et l'Etat confirme son engagement pour un crédit afin de rénover cette aula et la remettre aux normes tant pour les installations techniques et de sécurité que pour les besoins scolaires. La planification est également confirmée pour une exécution pendant les vacances scolaires 2011.

Le DCTI annonce un important budget comportant les moyens nécessaires à une réfection totale de l'intérieur de l'aula, c'est-à-dire réfection des sols, murs et plafonds ainsi que la globalité des installations de chauffage, ventilation, sanitaire et électricité.

La collaboration Commune / Etat est confirmée, permettant à la Commune d'introduire un crédit pour une amélioration des équipements pour une utilisation de cette aula comme salle de cinéma, tel que prévu dans le contre-projet à l'initiative du VRAC. Ainsi un crédit de CHF 42'000.-- est le voté le 1.11.2010. La réalisation sera effectuées pendant les vacances scolaires d'été 2011 pour une remise de l'aula aux utilisateurs à la rentrée 2011.

Piscine couverte

En réponse à une motion adressée au Conseil municipal et acceptée lors de la séance du 19 avril 2010, une offre pour l'étude de diverses variantes de piscine couverte située au CSV a été demandée à un bureau d'architecture. Ainsi un crédit d'étude de CHF 30'000.- a été voté le 21.06.10 par le Conseil municipal.

Une étude de faisabilité avait déjà été menée en novembre 2007 pour l'implantation d'un bassin olympique sur le site de La Bécassière. Ce projet proposait des installations ambitieuses ne pouvant se réaliser qu'avec la participation de plusieurs partenaires situés tant sur le territoire genevois que vaudois.

Les élus de la rive droite ne parvenant pas à décider d'un emplacement et les autorités de Terre Sainte ayant lancé un projet de piscine et de patinoire scolaires sur le terrain jouxtant le collège des Rojallets, le contrôle de la faisabilité d'un projet sur Versoix devait être entrepris avant qu'une autre réalisation ne soit construite par une commune voisine, entre Genève et Nyon !

Cette étude a pour but d'analyser les coûts de construction et d'exploitation afin de permettre des négociations avec des partenaires tant communaux, situés sur les cantons de Genève et Vaud, que privés ou semi-privés. Elle permettra une comparaison avec les autres projets en cours afin de promouvoir la réalisation d'un seul projet.

Cette étude a été demandée pour la réalisation d'une piscine couverte sur le site de La Bécassière, avec les 4 variantes suivantes :

- un bassin de 25 m, avec fond réglable et ses annexes,
- un bassin de 25 m, un bassin d'apprentissage et ses annexes,
- un bassin de 33 m, un bassin d'apprentissage et ses annexes,

- un bassin de 50 m, un bassin d'apprentissage de 25 m (sans fosse de plongeurs) et ses annexes.

avec, pour chacune des variantes :

- établissement du plan masse et d'un schéma de principe en plan et en coupe,
- estimation des coûts de réalisation et des aménagements induits.

Cette étude a été présentée en «toutes commissions réunies» le 1.11.2010 qui l'a remise dans les mains du Conseil administratif afin de poursuivre les négociations avec les communes genevoises et vaudoises pour le développement d'un partenariat et faire avancer ce projet.

Projet de piscine
(Régio-nage).
Plan et coupe
de l'une des
variantes
étudiées



Boucléments de crédits

Les crédits de la réfection de la piscine du Centre Sportif de Versoix et de la réfection du restaurant du CSV ont été bouclés en commission des bâtiments et de la gérance du 29.11.2010-

Futurs chantiers / chantiers annoncés

- Suite de l'étude de la piscine couverte au CSV
- Fin de chantier pour la réalisation de la Crypte
- Suite pour l'immeuble C et le parking de Versoix Centre-Ville
- Réalisation de la réfection de l'aula du CO des Colombières.

Investissements

Les investissements concernant les principaux travaux et études pour les bâtiments et installations techniques entrepris dans le courant de l'année 2010 sont les suivants :

Pour les bâtiments neufs :

- Versoix Centre Ville « + 50 places de parking » CHF 2'470'000,00

Pour les transformations et réfection

- Réfection de l'aula du collège des Colombières CHF 420'000,00
- Réfection du stade Louis-Young CHF 160'000,00 (travaux réalisés par le service de la gérance)

Pour les études

- Etude pour la construction d'une piscine couverte CHF 30'000,00

Soit un investissement total de CHF 3'080'000.-. Le budget de fonctionnement, compte 08.000.318.14, se boucle avec des dépenses de CHF 9'664.40 et un solde de CHF 10'334.60.

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet

Collaborateurs :

- 2 secrétaires communes aux Services de la gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et environnement.
- 1 technicien
- 1 électricien
- 1 informaticien
- 10 concierges
- 1 gardien-chef plage et piscine
- 18 auxiliaires

La mission du service :

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal ainsi que de l'informatique.

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie :
 - bâtiment principal,
 - l'annexe Jura,
 - les locaux loués au 20, route de Suisse.
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, ancien RADO maintenant occupé par le RADI, les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la villa Argand anciennement appelée Magnin-Jacquet
- les locaux du CASS de Versoix
- la bibliothèque communale
- le centre sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup, sous mandat de régie
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de protection civile (Colombières et Argand)
- les locaux de stockage et d'archives
- les locaux de stockage des Colombières
- le local de l'électricien communal aussi aux Colombières
- le parking de Bon-Séjour
- Ecogia :
 - la ferme,
 - la chaufferie,
 - le logement du concierge,
 - la salle multifonction,
 - la serre,
 - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
 - le bâtiment ISDC appelé château
 - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
 - le bâtiment Barn occupé aussi par l'ISDC
- Espace de vie enfantine (EVE)

Le parc immobilier de la commune est en constante évolution. 2010 aura vu l'intégration du nouvel Espace de Vie Enfantine (EVE), baptisé « Les Vers à Soie ». En travaux actuellement : la future Crypte communale qui sera mise en service courant du 1er semestre 2011 et qui sera de facto gérée par le Service de la gérance de la Ville de Versoix.



Dès septembre 2010, le nouvel EVE est fonctionnel au 56, route de Sauverny. L'inauguration a eu lieu le 9 octobre 2010.

Bâtiment communaux :

La mise en place d'un plan d'investissement quinquennal visant à identifier et prioriser les travaux d'entretien relativement conséquents, soit sortant de la maintenance courante, permet d'avoir d'une part une vision objective de l'état de nos bâtiments et, d'autre part, de planifier les investissements. L'année 2010 a été riche en événements et en travaux d'entretien de moyennes et grandes importances.

Un événement spectaculaire mais sans gravité marque le début de cette année 2010. En effet, le 8 février 2010, un incendie se déclare dans la salle des maîtres de l'école Ami-Argand. Une intervention rapide des pompiers ainsi que du corps enseignant et du personnel de la Mairie a permis de limiter au maximum les dégâts. Il a été noté la parfaite évacuation des enfants, ce qui permet de relever que les exercices d'évacuations, réalisés au cours de chaque année scolaire, ont porté leurs fruits. Après enquête il s'avère que le sinistre a été provoqué par un court circuit électrique dans une hotte de ventilation.



Quelques projets réalisés par le service de la gérance, hors entretien courant :

Réfection du stade Louis-Yung

Suite à de nombreuses réflexions élaborées en 2009, il a finalement été décidé de procéder à une remise à niveau des vestiaires et de la buvette du stade Louis-Yung.

Sur cette base, un message a été soumis au conseil municipal et a été accepté.

Les travaux réalisés ont été les suivants :

- Changement de la production de chaleur
- Changement de la production d'eau chaude
- Remplacement de la ventilation
- Mise en conformité et redistribution de l'électricité
- Modification et adaptation des sanitaires
- Remplacement complet de l'introduction d'eau du bâtiment
- Remise en état des menuiseries
- Petites modifications de carrelage
- Réfection des peintures extérieures et intérieures
- Divers travaux de maçonnerie pour passages ventilation et sanitaire
- Démontage et évacuation de l'ancienne citerne pour la création du local chaufferie

Dans l'ensemble les travaux se sont bien déroulés, malgré quelques surprises inhérentes à la transformation d'un bâtiment relativement ancien et vétuste. Malgré cela le budget a été respecté.

Ecogia : réfection appartement du rez à l'aumônerie

Ce projet initié en 2009 suite à la libération de l'appartement du rez de chaussée - 6, chemin d'Ecogia - a été concrétisé en 2010. Appartement vétuste dont les infrastructures d'origine, soit du début du siècle, ne correspondaient plus aux standards actuels. Un projet de rénovation a été soumis au conseil municipal et accepté. Principalement les travaux réalisés ont été les suivants :

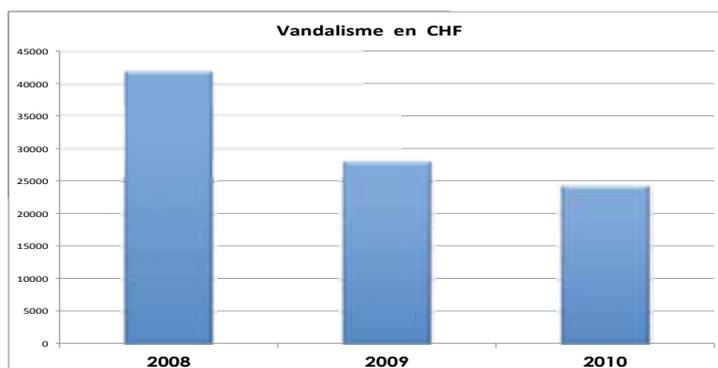
- La topologie de l'appartement a été revue
- Mise en conformité de l'installation électrique
- Réfection de l'ensemble des peintures
- Aménagement d'une salle de bains
- Nouvelle cuisine avec électroménager
- Adaptation des installations sanitaires
- Adaptation de la production d'eau chaude pour l'ensemble du bâtiment.
- Assainissement de divers tuyaux d'alimentation.
- Pose et réfection de sol

Cette transformation nous a permis d'augmenter le loyer et de le mettre à niveau avec le marché actuel. L'appartement est loué depuis le mois de juillet 2010

Divers

Dans le domaine du vandalisme, un travail de sensibilisation a été effectué, conjointement entre les APM et les TSHM. Cette action semble porter ses fruits car les montants dépensés pour les actes de vandalisme sont à la baisse. Ils s'élevaient :

- en 2008 à CHF 42'000.-
- en 2009 à CHF 28'000.-
- en 2010 à CHF 24'371.-

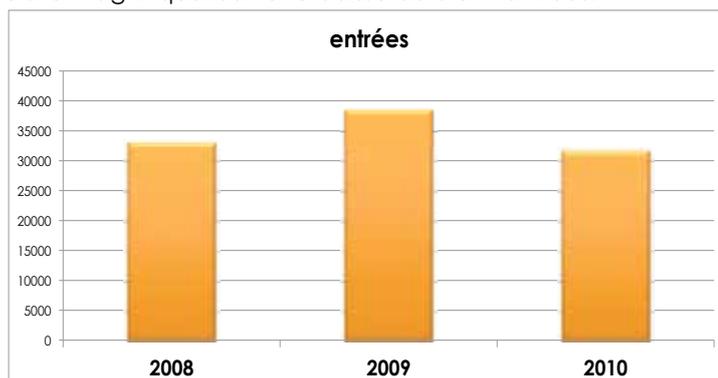


Bâtiments scolaires :

Hormis l'entretien courant, cette année 2010 peut être considérée comme calme, soit sans surprise particulière. Une exception tout de même, à l'école Ami-Argand, où l'ensemble du dallage sous le couvert a dû être refait, suite à un affaissement rendant cette surface potentiellement dangereuse.

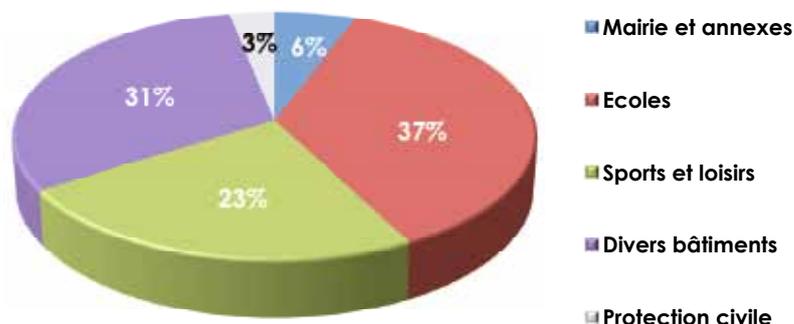
Centre sportif et piscine :

Au niveau entretien, rien de particulier à signaler. Suite à un fléchissement de la météo une légère baisse de fréquentation est relevée par rapport à 2009. Mais rien d'alarmant. Pour l'exercice 2008 nous avons enregistré 33'145 entrées, en 2009 38'665 et, en 2010, 31'766 personnes ont pu profiter de ce site magnifique. Soit une baisse de 6'899 entrées.



Répartition des charges d'entretien pour l'ensemble des bâtiments :

Sans changement notable par rapport à 2009



Location de salles :

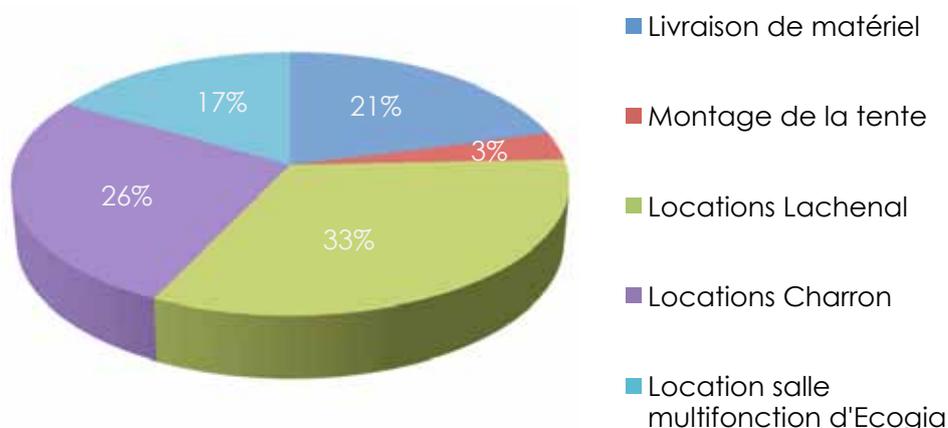
Location de salles et livraisons	2009	2010	Variation
Livraison de matériel	141	107	-24.11%
Montage de la tente	17	17	0.00%
Locations Lachenal	151	167	10.60%
Locations Charron	102	134	31.37%
Loc. salle multifonction d'Ecogia	94	85	-9.57%
Total	505	510	0.99%

Relative stabilité du nombre de locations de nos salles et de livraisons de matériel par rapport à 2009.

Augmentation globale se chiffrant à 5 locations (+0.99%).

Pour ce qui est des livraisons de matériel et du montage de la tente communale, effectués par nos collègues du STVE, c'est 35 livraisons de moins (-24.11%) et égalité parfaite (17) pour le montage de la tente communale.

Globalement, les locations et livraisons se répartissent de la manière suivante :



Informatique

Depuis 2009, le parc informatique a légèrement augmenté. Il est constitué aujourd'hui de :

- 77 postes de travail (+10),
- 9 serveurs (+1),
- 47 imprimantes (+3),
- 11 photocopieuses (+1)

répartis sur 10 sites (+2) : Mairie, Voirie, APM, Salle communale, Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 & 2, CSV, Bibliothèque, Crèche EVE et Fleurimage.

En parallèle aux différents projets et maintenance courante, il a été réalisé :

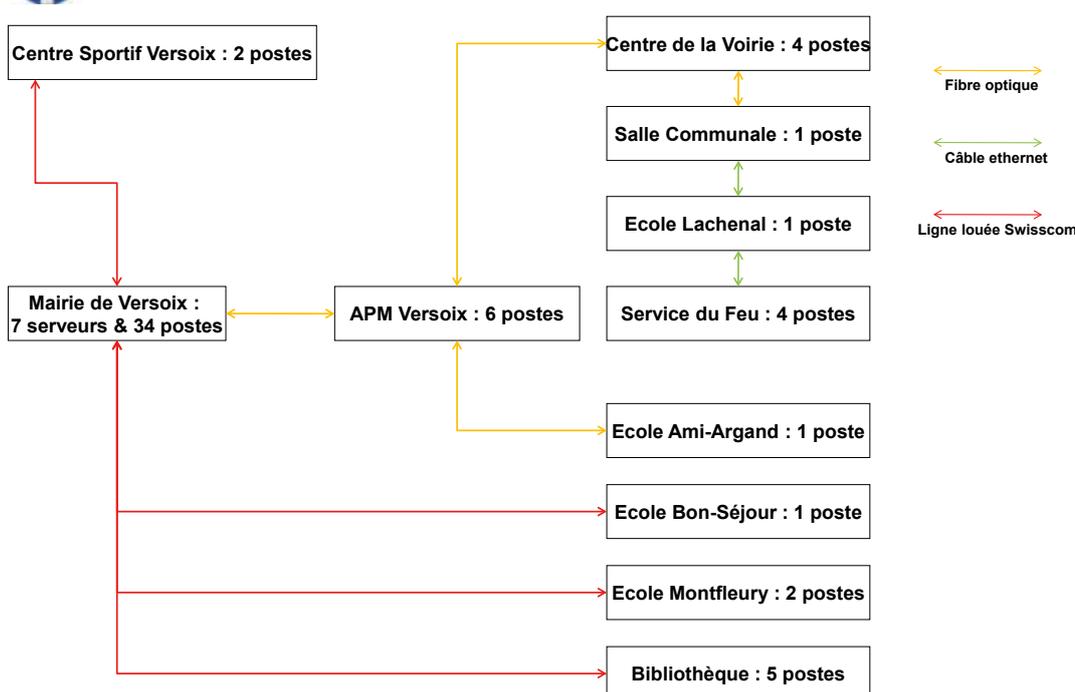
- Le tirage de la fibre optique pour le raccordement du bâtiment de l' Ecole Ami-Argand et des deux écoles de Montfleury 1 et 2.
- Mise en place des tubes pour la pose de la fibre optique prévu pour les locaux de la Bibliothèque ainsi que la crèche EVE.
- Réaménagement de l'infrastructure électrique et informatique de l'école Bon-Séjour et Montfleury 1 ainsi que la pose d'un rack (armoire) pour la sécurité des appareils.
- Les installations d'un réseau WiFi - au Charron pour la salle des commissions et du conseil municipal ainsi que dans les Caves de Bon-Séjour - ont été revues au niveau de la sécurité et de la diffusion (MESH).
- La mise en place d'un NAS (espace de stockage en réseau) pour la redondance des sauvegardes de la Mairie.
- La mise en place et configuration de différents postes de travail, nouveaux ou déjà existants, pour le nouveau personnel et les nouveaux besoins.



A savoir : dès fin 2011, début 2012, la Commune de Versoix va changer le système d'exploitation des postes, à savoir Windows 7 Pro, ainsi que les serveurs.



Réseau Informatique de la Commune de Versoix



SERVICE FINANCE ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service : Manuela Rabunal (80%)

Collaborateurs :

- Aide comptable, fournisseurs et liquidités (60%)
- Responsable salaires, débiteurs et caisse (30%)
- Rôle du contribuable, aide administratif (50%)

La mission du service

Le Service des finances de la Commune est chargé de :

Comptabilité

- l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement
- la tenue de la comptabilité générale
- la gestion du bouclage et la publication des comptes
- la gestion de la trésorerie et de la dette communale
- la gestion des débiteurs et du contentieux
- la saisie et le paiement des factures fournisseurs
- le paiement des salaires aux collaborateurs

Taxe professionnelle

- de la gestion du rôle des contribuables
- de la production et de la perception (en collaboration avec la ville de Genève)

Taxe déchets

- de la gestion du rôle des contribuables
- de la production et de la perception.

2010 en chiffres

Budget 2010		
Charges :	CHF	29 612 509
Recettes :	CHF	31 479 419 [1]
Excédent :	CHF	1 866 910

Comptes 2010		
Charges :	CHF	28 956 809
Recettes :	CHF	32 382 394 [2]
Excédent :	CHF	3 425 585

Budget 2011		
Charges :	CHF	31 438 977
Recettes :	CHF	32 879 748 [1]
Excédent :	CHF	1 440 771

[1] Inclus un gain comptable sur biens du patrimoine financier (CHF 2 387 503)

[2] Inclus un gain comptable sur biens du patrimoine financier (CHF 1 930 000)

Comptes 2010

Compte de fonctionnement

Charges	24'194'826.29	Revenus.....	32'382'394.89
Amortissements.....	4'761'983.00		
Excédent de revenus.....	3'425'585.60		
	32'382'394.89		32'382'394.89

Investissements nets

Investissements	7'119'572.31	Subventions d'investissements et autres recettes	208'386.60
		Augmentation des investissements nets	6'911'185.71
	7'119'572.31		7'119'572.31

Financement

Augmentation des investissements nets	6'911'185.71	Reprise des amortissements	4'761'983.00
		Reprise de l'excédent de revenus	3'425'585.60
Excédent de financement*	1'276'382.89	Insuffisance de financement*	
	8'187'568.60		8'187'568.60

Variation de la fortune nette

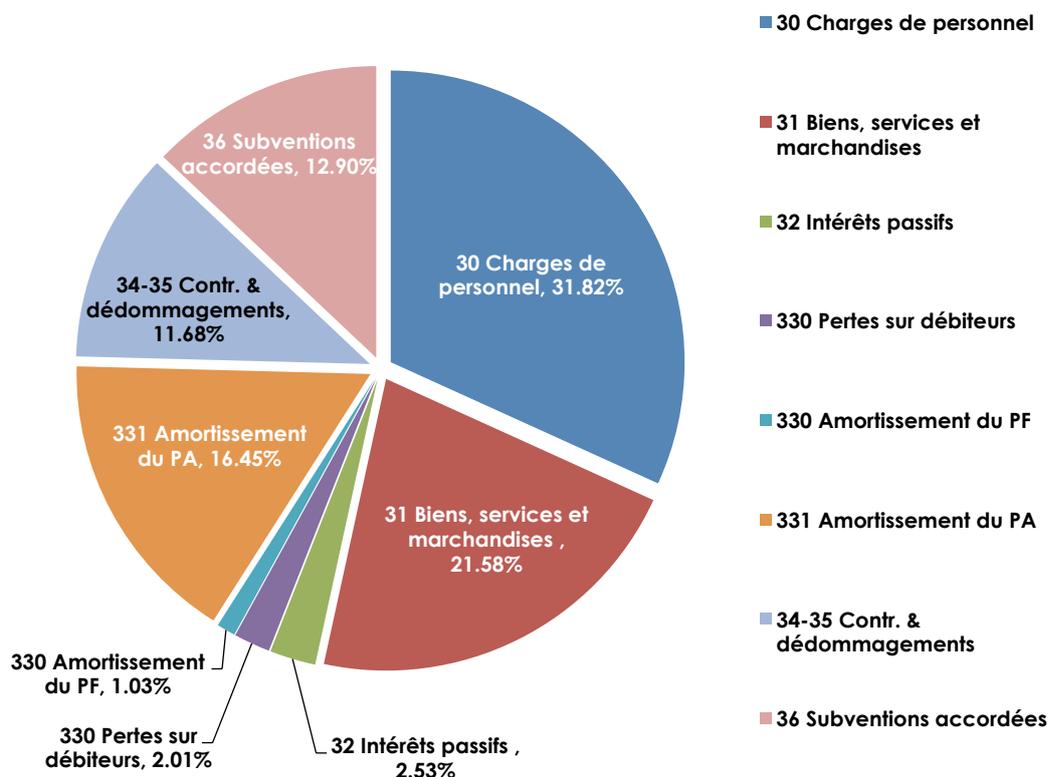
Insuffisance de financement*	-	Excédent de financement*	1'276'382.89
Report au bilan	4'761'983.00	Report au bilan	6'911'185.71
Augmentation de la fortune nette.....	3'425'585.60		
	8'187'568.60		8'187'568.60

* si l'addition de la reprise d'amortissement et de l'excédent de revenus est supérieure à l'augmentation des investissements nets, il y a excédent de financement, sinon il y a insuffisance.

Comptes 2010 - Charges de fonctionnement par nature

Répartition des charges

NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010	COMPTES 2010	Variation Budget - compte en %	Répartition des charges en % (comptes)
30 Charges de personnel	8'982'929	9'214'222.10	+2.57%	31.82%
31 Biens, services et marchandises	6'573'086	6'249'117.28	-4.93%	21.58%
32 Intérêts passifs (intérêts de la dette)	1'250'000	732'408.20	-41.41%	2.53%
330 Pertes sur débiteurs	440'000	582'038	+32.28%	2.01%
330 Amortissement du patrimoine financier	172'846	298'665	+72.79%	1.03%
331 Amortissement du patrimoine admin.	5'069'026	4'761'983	-6.06%	16.45%
34 Contribution à d'autres collectivités	237'867	243'567.43	+2.40%	0.84%
35 Dédommagement à des coll. publiques	3'098'395	3'138'869.77	+1.31%	10.84%
36 Subventions accordées	3'788'360	3'735'938.75	-1.38%	12.90%
	29'612'509	28'956'809.29	-2.21%	100.00%



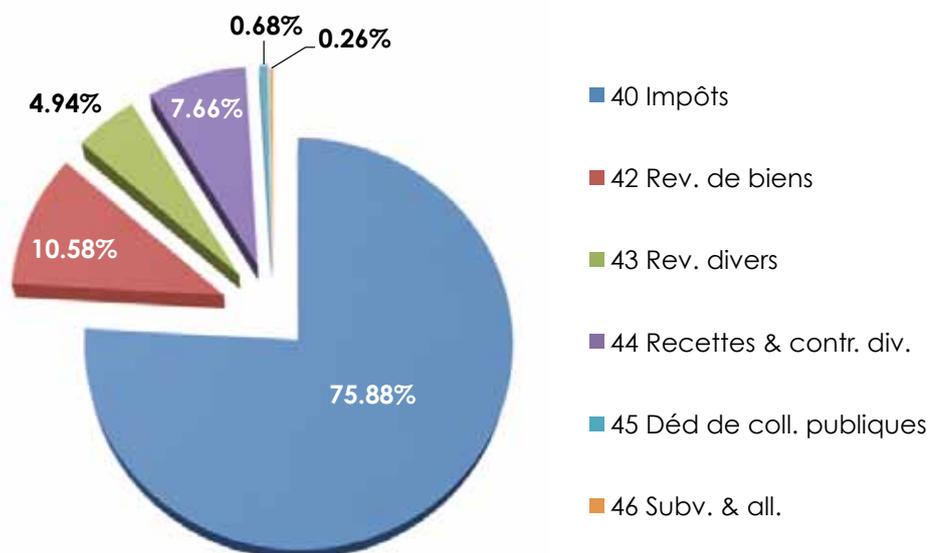
Détail des charges de fonctionnement par nature

NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010	COMPTES 2010	Variation Budget - compte en %	Répartition des charges en % (comptes)
300 Autorités et commissions	350'866	346'626.60	-1.21%	1.20%
301 Traitements du personnel	6'871'705	6'992'498.05	+1.76%	24.15%
303 Assurances sociales	550'880	542'936.20	-1.44%	1.87%
304 CAP - Caisse de pension	706'261	805'879.45	+14.11%	2.78%
305 Assurance-maladie et accidents	378'369	380'014.70	+0.43%	1.31%
306 Prestations en nature	20'000	15'224.95	-23.88%	0.05%
307 Prestations aux pensionnés	50'848	39'655.35	-22.01%	0.14%
308 Personnel intérimaire	0	19'965.40	--	0.07%
309 Autres charges de personnel	54'000	71'421.40	+32.26%	0.25%
310 Fournitures bureau, imprimés, publicité	203'000	210'126.53	+3.51%	0.73%
311 Mobilier, machines, véhicules, matériel	200'500	163'104.60	-18.65%	0.56%
312 Eau, énergie, combustible	1'060'400	984'985.90	-7.11%	3.40%
313 Fournitures, marchandises	825'280	738'510.22	-10.51%	2.55%
314 Entretien des immeubles par des tiers	1'530'000	1'407'937.35	-7.98%	4.86%
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	183'000	162'079.24	-11.43%	0.56%
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	447'100	448'083.75	+0.22%	1.55%
317 Dédommagements	161'400	156'297.80	-3.16%	0.54%
318 Honoraires et prestations service	1'797'300	1'816'534.39	+1.07%	6.27%
319 Frais divers	165'106	161'457.50	-2.21%	0.56%
320 Engagements courants	0	0.00	--	0.00%
322 Int. - Dettes à moyen et long termes	1'250'000	732'408.20	-41.41%	2.53%
330 Perte sur débiteurs et amortissement PF	612'846	880'702.76	+43.71%	3.04%
331 Amortissements ordinaires PA	5'069'026	4'761'983.00	-6.06%	16.45%
346 Comp. fin. versée aux communes françaises	237'867	243'567.43	+2.40%	0.84%
351 Dédomm. vers. au Canton (GIAP, ordures, ...)	2'388'831	2'426'864.52	+1.59%	8.38%
352 Dédomm. vers. aux Communes (ACG)	709'564	712'005.25	+0.34%	2.46%
363 Subv. accordées aux institutions communales	208'850	185'810.65	-11.03%	0.64%
365 Subv. accordées aux institutions privées	3'145'510	3'135'328.45	-0.32%	10.83%
366 Subv. accordées aux Personnes physiques	289'000	264'372.75	-8.52%	0.91%
367 Etrangers (aide humanitaire, ...)	145'000	150'426.90	+3.74%	0.52%
	29'612'509	28'956'809	-2.21%	100.00%

Comptes 2010 - Recettes de fonctionnement par nature

Répartition des recettes

NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010	COMPTE 2010	Variation Budget - compte en %	Répartition des recettes en % (comptes)
40 Impôts	23'402'811	24'570'304.59	+4.99%	75.88%
42 Revenus de biens	3'937'264	3'427'478.06	-12.95%	10.58%
43 Revenus divers	1'396'400	1'598'312.44	+14.46%	4.94%
44 Recettes et contribution diverses	2'463'544	2'481'661.95	+0.74%	7.66%
45 Dédomagement de coll. publiques	213'400	219'280.60	+2.76%	0.68%
46 Subventions et allocations	66'000	85'357.25	+29.33%	0.26%
	31'479'419	32'382'394.89	+2.87%	100.00%



Détail des recettes fiscales

NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010	COMPTE 2010	Variation Budget - compte en %	Répartition des recettes en % (comptes)
400 Impôt s/le revenu et la fortune PP	19'192'078	20'383'072.05	+6.21%	82.96%
401 Impôt s/le bénéfice et capital PM	721'966	785'109.54	+8.75%	3.20%
406 Impôts sur les chiens	20'000	25'255.00	+26.28%	0.10%
408 Fds péréquation fin. intercommunal	3'018'767	2'664'298.00	-11.74%	10.84%
409 Taxe professionnelle communale	450'000	712'570.00	+58.35%	2.90%
	23'402'811	24'570'304.59	+4.99%	100.00%

Détail des recettes de fonctionnement 2010 par nature

NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010	COMPTES 2010	Variation Budget - compte en %	Répartition des recettes en % (comptes)
400 Impôt sur le revenu et la fortune	19'192'078	20'383'072.05	+6.21%	62.94%
401 Impôt sur le bénéfice et capital	721'966	785'109.54	+8.75%	2.42%
406 Impôt sur les chiens	20'000	25'255.00	+26.28%	0.08%
408 Fonds de péréquation financière intercommunal	3'018'767	2'664'298.00	-11.74%	8.23%
409 Taxe professionnelle communale	450'000	712'570.00	+58.35%	2.20%
420 Intérêts bancaires	10'000	14'719.78	+47.20%	0.05%
421 Créances du patrimoine financier	0	1'344.75	--	0.00%
422 Capitaux du patrimoine financier	41'000	58'212.10	+41.98%	0.18%
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	418'413	419'933.20	+0.36%	1.30%
424 Gains comptables sur placements du patrimoine financier	2'387'503	1'930'564.85	-19.14%	5.96%
425 Intérêts sur prêts du PA	79'470	78'885.00	-0.74%	0.24%
426 Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550	28'387.50	-0.57%	0.09%
427 Revenus des immeubles patrimoine administratif	972'328	865'436.55	-10.99%	2.67%
429 Autres revenus	0	29'994.33	--	0.09%
430 Contribution de remplacements	0	0.00	--	0.00%
431 Emoluments administratifs	110'000	78'321.15	-28.80%	0.24%
434 Redevances d'utilisation et prestations de services	489'000	586'479.15	+19.93%	1.81%
435 Vente de marchandises	437'400	447'962.15	+2.41%	1.38%
436 Dédommagements de tiers	242'000	378'187.00	+56.28%	1.17%
437 Amendes d'ordre	115'000	95'310.24	-17.12%	0.29%
438 Prestation du personnel pour les investissements	0	9'322.75	--	0.03%
439 Autres contributions	3'000	2'730.00	-9.00%	0.01%
440 Redistribution taxe sur le CO2	0	8'591.60	--	0.03%
441 Part à des recettes cantonales	90'000	104'526.35	+16.14%	0.32%
444 Contributions cantonales	2'373'544	2'368'544.00	-0.21%	7.31%
450 Subvention Confédération	0	2'485.00	--	0.01%
451 Dédommagements et participations cantonales	0	1'242.50	--	0.00%
452 Dédommagements et participations communales	213'400	215'553.10	+1.01%	0.67%
460 Subventions de la Confédération	0	0.00	--	0.00%
461 Subventions cantonales	1'000	13'670.75	+1267.08%	0.04%
469 Autres subventions, Fonds d'équipement communal	65'000	71'686.50	+10.29%	0.22%
	31'479'419	32'382'395	+2.87%	100.00%

Comptes 2010 - charges et recettes par fonction

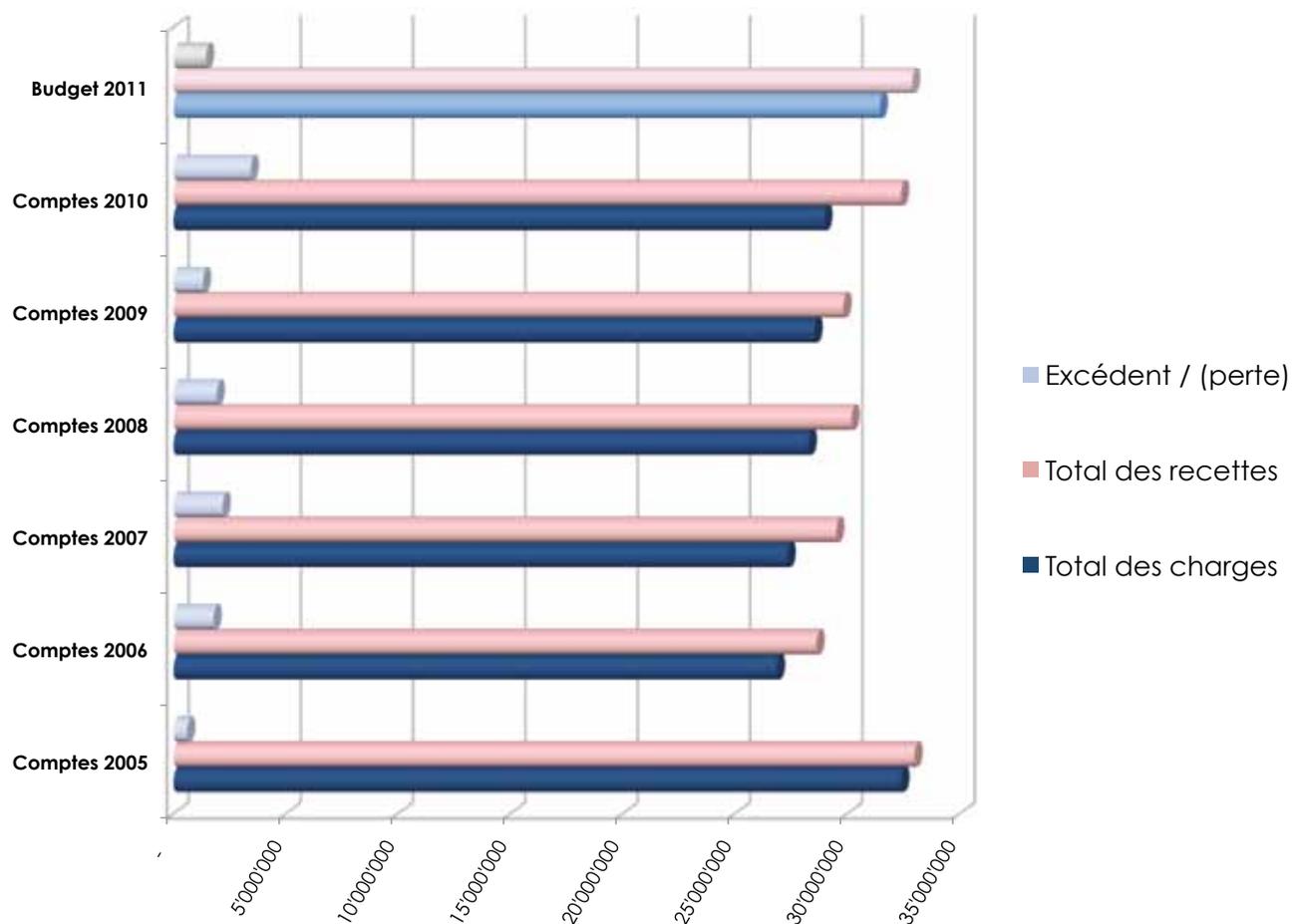
NATURE - DESCRIPTION	BUDGET 2010		COMPTES 2010	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
01 Conseil municipal	134'171	0	128'211.65	0
02 Conseil administratif, maire et adjoints	314'033	0	320'280.80	0
05 Administration générale	3'722'493	100'000	3'900'803.73	172'666.70
08 Immeubles du patrimoine administratif	2'109'788	202'660	1'779'192.12	224'750.25
09 Autres charges et revenus	89'000	605'900	93'598.29	564'628.60
10 Etat civil	193'659	118'000	170'639.63	85'670.20
11 Police municipale	689'395	166'000	671'197.55	125'114.74
14 Incendie et secours	705'576	96'000	696'317.33	105'129.15
16 Protection civile	326'030	200'000	259'876.67	151'342.60
21 Ecoles publiques	3'227'880	55'000	3'152'697.75	51'026.40
30 Encouragement à la culture	993'256	94'400	1'047'164.02	99'045.15
33 Parcs et promenades	1'081'289	6'000	1'110'762.21	7'497.95
34 Sports	2'328'334	302'268	2'260'881.71	334'287.10
35 Autres loisirs	73'000	3'000	76'600.00	3'000.00
54 Institutions pour la jeunesse	4'553'224	514'870	4'522'277.65	545'767.85
58 Aide sociale	287'100	52'500	273'648.35	42'059.40
62 Routes communales	2'856'653	38'000	2'799'193.11	106'338.50
65 Trafic régional	359'700	92'000	334'280.35	99'797.00
71 Protection des eaux	464'118	30'000	473'516.20	36'751.95
72 Traitement des déchets	1'887'200	94'000	1'863'448.37	114'637.60
07 Cimetière et crématoire	63'810	6'000	60'980.95	9'102.90
78 Autres tâches protection de l'environnement	106'100	0	84'313.51	12'472.05
79 Aménagement du territoire	81'719	0	84'670.00	0
90 Impôts	1'307'787	25'771'355	1'521'605.83	26'968'730.42
94 Charges et revenus des capitaux	1'253'000	79'550	863'820.00	103'228.98
95 Immeubles du patrimoine financier	404'194	2'851'916	406'831.51	2'419'349.40
Total I	29'612'509	31'479'419	28'956'809.29	32'382'394.89
Excédent des revenus / (charges)	1'866'910		3'425'585.60	
Total II	31'479'419	31'479'419	32'382'394.89	32'382'394.89

Evolution des comptes de fonctionnement de 2005 à 2010 et budget 2011

	Comptes 2005	Comptes 2006	Comptes 2007	Comptes 2008	Comptes 2009	Comptes 2010	Budget 2011
Taux de centimes additionnels	49	49	49	49	49	49	48
Total des charges	32'387'170	26'848'740	27'323'286	28'265'856	28'520'810	28'956'809	31'438'977
Total des recettes	32'982'566	28'620'554	29'499'172	30'179'376	29'822'072	32'382'395	32'879'748
Excédent / (perte)	595'396	1'771'814	2'175'886	1'913'520	1'301'262	3'425'586	1'440'771

Inclus :

- des recettes exceptionnelles en 2005, 2010 et 2011
- des amortissements complémentaires en 2005



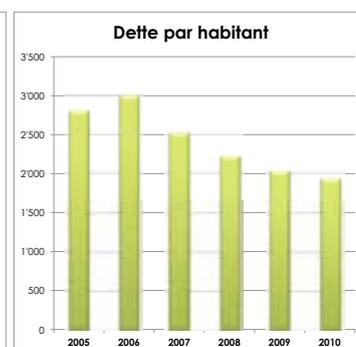
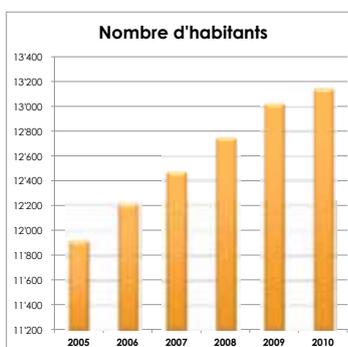
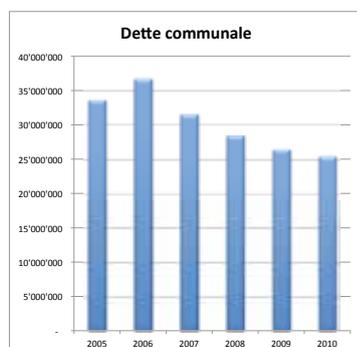
Dette communale

Dette au 31.12.2010

Arreté du Conseil d'Etat du	CREANCIERS	Taux %	Échéance	MONTANT INITIAL	Montant au 31.12.09	AMORT. 2010	RENOUV. 2010	Montant au 31.12.10
21.12.05	BCGE	2.5250%	27.03.10	1'000'000	1'000'000	1'000'000		
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.22	3'000'000	3'000'000			3'000'000
29.10.04	DEXIA Muncip. Agency	2.8900%	29.10.14	3'000'000	3'000'000			3'000'000
10.11.05	DEXIA Muncip. Agency	2.5350%	07.12.10	2'500'000	2'500'000	2'500'000		
10.11.05	DEXIA Muncip. Agency	2.5350%	07.12.12	3'000'000	3'000'000			3'000'000
10.11.05	DEXIA Muncip. Agency	2.5350%	07.12.15	3'000'000	3'000'000			3'000'000
21.12.05	DEXIA Muncip. Agency	2.9700%	30.10.16	2'000'000	2'000'000			2'000'000
21.12.05	DEXIA Muncip. Agency	2.9925%	30.10.17	3'000'000	3'000'000			3'000'000
15.01.04	SUVA	2.8880%	15.01.11	3'000'000	3'000'000			3'000'000
22.12.04	SUVA	2.5500%	15.03.13	3'000'000	3'000'000			3'000'000
15.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.19	2'500'000			2'500'000	2'500'000
Total					26'500'000	3'500'000	2'500'000	25'500'000

Évolution de la dette 2005-2010

	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10
Dette communale	33'607'500	36'760'000	31'600'000	28'500'000	26'500'000	25'500'000
Nombre d'habitants	11'920	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140
Dette par habitant	2'819	3'009	2'534	2'235	2'035	1'941



Bilan au 31 décembre 2010 - comptes à l'actif

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
1	ACTIF	104 047 449.58	108 863 458.82
	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	53 163 991.28	55 830 797.81
10	Disponibilités	10 518 282.70	13 028 801.82
100	Caisses	13 703.50	15 301.05
101	Chèques postaux	3 228 760.65	1 392 877.44
102	Banques	2 611 699.38	5 277 439.05
103	Etat de Genève	4 664 119.17	6 343 184.28
11	Avoirs	19 672 996.34	19 942 024.70
111	Comptes courants	5 392 236.37	7 120 934.26
112	Impôts à encaisser	13 508 352.26	12 232 854.84
115	Autres débiteurs	675 516.71	595 769.60
118	Compte de liaison	108 191.00	0.00
119	Autres créances	- 11 300.00	- 7 534.00
12	Placements	22 669 634.64	22 595 461.49
121	Actions et parts sociales	3.00	3.00
122	Prêts	14 110.80	8 211.15
123	Immeubles	22 655 520.84	22 587 247.34
13	Actifs transitoires	303 077.60	264 509.80
137	TVA à recevoir	0.00	0.00
139	Autres comptes transitoires	303 077.60	264 509.80
	TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	50 883 458.30	53 032 661.01
14	Investissements	42 351 960.05	44 639 563.76
140	Terrains non bâtis	54 947.20	48 096.20
141	Ouvrages de génie civil	7 642 299.71	7 775 992.98
143	Terrains bâtis	33 263 676.29	35 148 418.50
145	Forêts	13 206.00	11 006.00
146	Mobilier, machines, véhicules	897 020.15	1 224 029.48
149	Autres biens	480 810.70	432 020.60
15	Prêts & Participations Permanentes	8 531 498.25	8 393 097.25
152	Communes	101 690.25	79 590.25
153	Propres établissements	5 768 801.00	5 652 501.00
154	Sociétés d'économie mixte	2 661 007.00	2 661 006.00

Bilan au 31 décembre 2010 - comptes au passif

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
2	PASSIF	104 047 449.58	108 863 458.82
	TOTAL ENGAGEMENTS	47 732 119.53	48 862 092.62
20	Engagements courants	1 672 555.73	2 178 139.52
109	Compte de virement	0.00	163.40
200	Créanciers	1 666 855.73	2 172 676.12
201	Dépôts	5 700.00	5 300.00
206	Comptes courants	0.00	0.00
21	Dettes à court terme	0.00	0.00
210	Banques / dettes à court terme	0.00	0.00
22	Dettes à moyen et long terme	26 500 000.00	25 500 000.00
221	Reconnaissance de dettes	26 500 000.00	25 500 000.00
23	Engagements envers entités particulières	121 732.45	109 773.15
233	Fonds et fondations	121 732.45	109 773.15
24	Provisions	19 139 930.35	20 755 583.15
240	Compte de fonctionnement	19 139 930.35	20 755 583.15
25	Passifs transitoires	297 901.00	318 596.80
250	Intérêts	190 185.00	188 831.00
	TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	4 692 350.91	4 952 801.46
28	Engag. envers les financements spéciaux	4 692 350.91	4 952 801.46
280	Taxes d'équipement	1 663 778.60	1 663 778.60
282	Taxes d'écoulement	1 562 977.45	1 676 662.45
283	Contr. rempl. contr. abris publ.	642 447.86	663 599.86
288	Immeubles locatifs	823 147.00	948 760.55
	TOTAL FORTUNE	51 622 979.14	55 048 564.74
29	Fortune nette	51 622 979.14	55 048 564.74
290	Fortune	50 321 717.58	51 622 979.14
291	Résultat de fonctionnement	1 301 261.56	3 425 585.60
HORS BILAN			
	Fonds divers	1 306 271.65	1 238 460.50
	Cautionnements	27 873 712.50	25 873 712.50

Crédits d'investissements en cours au 31.12.2010

No de compte	Objet	Date de délibération	Crédit brut voté	Préj. sur la taxe d'équipement ou écoul.	Subv. et participations prévues	Crédit Net Voté	Total dépensé au 31.12.2009	Dépense 2010	Total dépensé au 31.12.2010	Solde au 31.12.2010 disponible / (dépeçement)
05.600.146.96	Véhicule administration Communale / 07-11	19.06.2006	22 700.00	22 700.00		22 700.00	22 658.00	0.00	22 658.00	42.00
08.109.143.96	Station carburant Voirite	15.11.2004	240 000.00	240 000.00		240 000.00	209 366.00	136.25	209 502.25	30 497.75
08.110.143.96	Rénovation Annexe Mairie 08-17	20.11.2006	140 000.00	140 000.00		140 000.00	59 173.80	2 628.65	61 802.45	78 197.55
08.111.143.96	Travaux été 07 gerance - BAT 08-17	25.06.2007	26 500.00	26 500.00		26 500.00	21 731.25	0.00	21 731.25	4 768.75
08.112.143.96	Travaux été 08 gerance - Imm. PA 09-18	19.05.2008	92 300.00	92 300.00		92 300.00	28 394.80	22 500.00	50 894.80	41 405.20
08.120.143.96	Rénovation salle de Gym Ecogia + C. ét.+ Val PF 95.000.123.34	13.12.2004	750 640.00	750 640.00		750 640.00	771 575.23	0.00	771 575.23	20 935.23
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia - 07-26 + Val PF	10.04.2006	231 240.00	231 240.00		231 240.00	205 052.15	0.00	205 052.15	26 187.85
08.123.143.96	Rénovation Magnin-Jacquet 08-37	19.06.2007	1 540 001.00	1 540 001.00		1 540 001.00	1 398 349.45	89 547.25	1 487 896.70	52 104.30
08.400.143.96	Aménagements Beau-Rivage - 07 à 16	23.01.2006	290 000.00	290 000.00		290 000.00	309 684.98	0.00	309 684.98	19 684.98
08.600.143.96	Versoix Centre-Ville - immeuble - PA 10-39	22.06.2009	7 743 000.00	7 743 000.00		7 743 000.00	38 522.40	6 490.45	45 012.85	7 697 987.15
09.000.141.96	Extension réseau Swisscom 11-20	15.11.2010	76 000.00	76 000.00		76 000.00	0.00	378.00	378.00	75 622.00
14.013.146.96	Achat véhicules pompiers 2010 - 11-15	21.06.2010	63 101.20	63 101.20		63 101.20	0.00	62 600.83	62 600.83	500.37
21.081.143.96	Réfection Bloc F école Lachenal + Crédit étude	19.04.2004	3 480 000.00	3 480 000.00	1 050 000.00	2 430 000.00	2 978 759.40	1 6992.75	2 995 752.15	484 247.85
21.088.143.96	Crédit d'étude amiante 10-14	19.05.2008	44 000.00	44 000.00		44 000.00	27 372.80	0.00	27 372.80	16 627.20
21.090.143.96	Travaux été 07 gerance - Ecoles 08-17	25.06.2007	67 000.00	67 000.00		67 000.00	44 597.75	0.00	44 597.75	22 402.25
21.091.143.96	Travaux été 08 gerance - Ecoles 09-18	19.05.2008	166 900.00	166 900.00		166 900.00	147 883.70	4 959.50	152 843.20	14 056.80
21.251.143.96	Rénovation école Mt-Fleury II 10-29	22.06.2009	2 412 000.00	2 412 000.00	560 000.00	1 852 000.00	214 530.35	1 987 131.45	2 201 661.80	210 338.20
21.302.146.96	Eclairage école Bon Séjour 09-18	23.06.2008	105 525.00	105 525.00		105 525.00	45 370.20	75 159.10	120 529.30	15 004.30
21.400.143.96	Assainissement chaufferie couvoisier 10-19	13.10.2008	44 220.00	44 220.00		44 220.00	37 120.00	8 600.00	45 720.00	1 500.00
30.001.146.96	Rénovation aula cycle Colombières activités cinéphilles 11-30	15.11.2010	420 000.00	420 000.00		420 000.00	0.00	2 090.00	2 090.00	417 910.00
30.001.149.96	Crédit d'étude VRAC - étude contre projet 10-14	23.06.2008	100 000.00	100 000.00		100 000.00	35 940.00	0.00	35 940.00	64 060.00
30.200.146.96	Concept éclairage événementiel	19.05.2008	220 000.00	220 000.00		220 000.00	193 835.50	0.00	193 835.50	26 164.50
30.302.143.96	Travaux été 08 gerance - Culture 09-18	19.05.2008	51 500.00	51 500.00		51 500.00	47 450.28	0.00	47 450.28	4 049.72
34.046.143.96	Réfection bâtiment Stade Louis-Yung 11-20	17.05.2010	160 000.00	160 000.00		160 000.00	0.00	151 492.04	151 492.04	8 507.96
34.083.143.96	Crédit d'étude I et II : coût construction piscine	14.5.07 / 21.06.10	80 000.00	80 000.00		80 000.00	43 084.40	10 729.75	53 814.15	26 185.85
34.084.143.96	Travaux été 07 gerance - CSV 08-17	25.06.2007	23 000.00	23 000.00		23 000.00	22 829.30	0.00	22 829.30	170.70
34.085.143.96	Transformation partielle vestiaires CSV 09-28	10.12.2007	93 000.00	93 000.00		93 000.00	88 101.61	2 762.30	90 863.91	2 136.09
34.086.143.96	Travaux été 08 gerance - CSV 09-18	19.05.2008	95 300.00	95 300.00		95 300.00	30 485.25	58 526.69	89 011.94	6 288.06
34.087.143.96	Rénovation court de tennis 10-29	22.06.2009	281 400.00	281 400.00		281 400.00	176 212.17	92 551.05	268 763.22	12 636.78
35.081.143.96	RAIDO - Fronton agospace & filet pare ballons	20.09.2010	40 000.00	40 000.00		40 000.00	0.00	0.00	0.00	40 000.00
54.100.143.96	Réalisation restaurant scolaire Rado/07-36 + Crédit d'étude	28.06.2006	2 160 000.00	2 160 000.00		2 160 000.00	2 141 649.66	2 776.25	2 144 425.91	15 574.09
54.200.143.96	EVE - C.constr. 08-37 + C.étude1+2+ compl. (cf 54.200.503.01/02/10)	23.04.2007	6 375 000.00	6 375 000.00	800 000.00	5 575 000.00	3 124 994.10	2 800 050.18	5 925 044.28	449 955.72
62.090.146.96	Réfection panneaux de signalisation de Versoix	21.06.2010	290 250.00	290 250.00		290 250.00	0.00	42 345.98	42 345.98	247 904.02
62.108.146.96	Caméras parking BS 10-19	22.06.2009	40 000.00	40 000.00		40 000.00	19 179.70	19 179.70	38 359.40	1 640.60
62.123.141.96	Aménagement ave Choiseul & quartier Versoix-la-Ville	21.04.2008	900 000.00	900 000.00	300 000.00	600 000.00	737 735.80	0.00	737 735.80	162 264.20
62.133.141.96	Réaménagement Mail Valtaire	20.09.2004	930 000.00	200 000.00	372 000.00	358 000.00	602 082.95	6 153.60	608 236.55	321 763.45
62.137.141.96	Piste Cyclable Malagay	19.03.2007	250 000.00	250 000.00	250 000.00	0.00	187 870.50	23 900.65	211 771.15	38 228.85
62.138.141.96	Réfection Ch. Pont-Céard 08-37	17.09.2007	360 000.00	360 000.00		360 000.00	315 631.35	0.00	315 631.35	44 368.65
62.139.141.96	Crédit d'étude parking supplém. 70 pl VX-Centre-Ville 10-14	19.11.2007	24 000.00	24 000.00		24 000.00	3 957.55	0.00	3 957.55	20 042.45
62.141.141.96	Aménagement Dégallier/MPertier/Ds St-Loup 30km/H 10-29	17.11.2008	412 050.00	412 050.00		412 050.00	406 501.85	0.00	406 501.85	5 548.15

Crédits d'investissements en cours au 31.12.2010 (suite)

No de compte	Objet	Date de délibération	Crédit brut voté	Pré. sur la taxe d'équipement ou écou.	Subv. et participations prévues	Crédit Net Voté	Total dépensé au 31.12.2009	Dépense 2010	Total dépensé au 31.12.2010	Solde au 31.12.2010 disponible / (dépeçement)
62.142.143.96	Construction dépôt de Braille 10-19	06.04.2009	160 800.00	160 800.00		160 800.00	47 060.00	86 556.20	133 616.20	27 183.80
62.143.141.96	Travaux environnement 10-29	21.09.2009	211 000.00	211 000.00		211 000.00	25 112.55	147 494.05	172 606.60	38 393.40
62.144.141.96	Crédit d'étude Route de Suisse	21.09.2009	136 114.00	136 114.00		136 114.00	11 677.00	62 386.10	74 063.10	62 050.90
62.145.141.96	Réaménagement canal & bief Pont-Céard	21.06.2010	340 000.00	340 000.00	50 000.00	290 000.00	0.00	228 588.96	228 588.96	111 411.04
62.146.141.96	Amélioration éclairage public 12-21	13.12.2010	279 000.00	279 000.00		279 000.00	0.00	0.00	0.00	279 000.00
62.301.141.96	Construction giratoire Etraz/Bollay 10-29	02.02.2009	422 100.00	422 100.00		422 100.00	178 172.60	159 928.20	338 100.80	83 999.20
62.603.146.96	Véhicules STVE 09-13	15.09.2008	175 000.00	175 000.00		175 000.00	174 421.35	0.00	174 421.35	578.65
62.604.146.96	Véhicules STVE 11-15	26.10.2009	270 000.00	270 000.00		270 000.00	0.00	254 307.57	254 307.57	15 692.43
62.605.146.96	Achat (2010) véhicules Voirie 11-15	21.06.2010	266 898.80	266 898.80		266 898.80	0.00	264 468.30	264 468.30	2 430.50
71.128.141.96	Chem.coll. rte Suisse Adr.Lachenal	08.02.2010	140 000.00	90 000.00	50 000.00	0.00	0.00	94 280.15	94 280.15	45 719.85
71.129.141.96	Collecteur Richellen Sème étape	20.09.2010	2 000 000.00	500 000.00	600 000.00	900 000.00	0.00	82 813.60	82 813.60	1 917 186.40
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole 07-11	13.03.2006	510 000.00	510 000.00	480 000.00	30 000.00	278 223.75	32 558.45	310 782.20	199 217.80
72.000.152.01	Participation GICORD	20.09.1999	332 000.00	332 000.00		332 000.00	322 688.25	0.00	322 688.25	9 311.75
72.005.141.96	Déchetteries Richellen/PT-Céard/C.-Coeur	18.06.2001	300 000.00	300 000.00		300 000.00	250 899.20	0.00	250 899.20	49 100.80
72.006.141.96	Déchetteries Nouveau centre de Voirie	12.05.2003	80 000.00	80 000.00		80 000.00	78 392.80	0.00	78 392.80	1 607.20
72.007.141.96	Conteneurs enterrés Bourg 08-17	17.09.2007	46 000.00	46 000.00		46 000.00	385.00	55 928.66	56 313.66	10 313.66
74.001.143.96	Crypte îlot Nord 10-39	15.12.2008	311 550.00	311 550.00		311 550.00	1 550.00	103 719.75	105 269.75	206 280.25
79.103.149.96	Crédit d'étude: Plan direct. dépl. Scie, Terre-Sainte	19.06.2000	120 000.00	120 000.00		120 000.00	106 547.75	0.00	106 547.75	13 452.25
79.104.149.96	Plan directeur communal 03-05	15.04.2002	148 000.00	148 000.00		148 000.00	163 279.15	0.00	163 279.15	15 279.15
79.105.149.96	Crédit complém.plan direc.réseaux déplacmt	16.06.2003	37 000.00	37 000.00		37 000.00	10 608.25	0.00	10 608.25	26 391.75
79.109.149.96	Crédit d'étude aménag. extér. Vx C-Ville +concours	10.12.2007	210 000.00	210 000.00		210 000.00	114 182.50	0.00	114 182.50	95 817.50
79.110.149.96	AMO Versoix Centre-ville + étude Adrien-Lachenal 10-14	15.12.2008	114 570.00	114 570.00		114 570.00	38 862.20	11 091.95	49 954.15	64 615.85
79.111.149.96	Crédit d'étude Aménag. extér. Vx C-Ville	15.03.2010	110 000.00	110 000.00		110 000.00	0.00	49 787.95	49 787.95	60 212.05
95.000.123.00	ETAT - Achat parcelle 5648 & cession 5649	26.02.2007	1 194 000.00	1 194 000.00		1 194 000.00	1 128 685.00	0.00	1 128 685.00	65 315.00
95.000.123.03	Parcelle 5342 Alessi	19.06.2006	1 100	1 100		1 100	1 100	0.00	1 100	0.00
95.000.123.05	Narthez -Echange pile 6965 par 6576+souille	26.02.2007	1 097 000.00	1 097 000.00		1 097 000.00	1 040 004.20	0.00	1 040 004.20	56 995.80
95.000.123.24	Travaux été 07 gerance - PF	25.06.2007	91 500.00	91 500.00		91 500.00	87 254.50	0.00	87 254.50	4 245.50
95.000.123.27	Rénovation toiture ferme Ecogia - PF	19.06.2007	400 000.00	400 000.00		400 000.00	585 590.09	0.00	585 590.09	185 590.09
95.000.123.28	Crédit d'étude butte antibruit Ecogia	10.12.2007	34 000.00	34 000.00		34 000.00	13 039.50	0.00	13 039.50	20 960.50
95.000.123.29	Aménagements extérieurs d'Ecogia	23.06.2008	663 300.00	663 300.00	15 000.00	648 300.00	543 309.10	40 159.50	583 468.60	79 831.40
95.000.123.35	Crédit d'étude Aménagement extérieur d'Ecogia	28.06.2006	66 000.00	66 000.00		66 000.00	67 366.10	0.00	67 366.10	1 366.10
95.000.123.36	Crépiet charpente et ferme Ecogia	13.10.2008	246 225.00	246 225.00		246 225.00	33 299.50	32 460.80	65 760.30	180 464.70
95.000.123.37	Rénovation appartement Rez.Aumônerie Ecogia	08.02.2010	120 000.00	120 000.00		120 000.00	0.00	94 480.25	94 480.25	25 519.75
95.000.123.41	Achat p. 5157 rte de Suisse 55 - Etat de Genève	10.12.2007	81 200.00	81 200.00		81 200.00	84 386.67	0.00	84 386.67	3 186.67
95.000.123.42	Achat p. 1351 rte de Suisse 84 - Etat de Genève	10.12.2007	128 400.00	128 400.00		128 400.00	131 586.67	0.00	131 586.67	3 186.67
95.000.123.43	Achat p. 1002 rte de Suisse 50 - Etat de Genève	10.12.2007	9 850.00	9 850.00		9 850.00	13 036.66	0.00	13 036.66	3 186.66
95.000.123.44	Travaux d'été 08 gerance - Maison Ferrier PF	19.03.2008	10 000.00	10 000.00		10 000.00	8 523.70	0.00	8 523.70	1 476.30
95.500.123.01	Achat parcelle 6892chemin Dégallier	20.06.2005	275 100.00	275 100.00		275 100.00	264 745.20	0.00	264 745.20	10 354.80
95.600.123.01	Versoix Centre-ville - immeuble - PF	22.06.2009	5 607 000.00	5 607 000.00		5 607 000.00	27 895.60	4 699.95	32 595.55	5 574 404.45
95.600.123.02	Achat 70 places de parking (CF crédit étude 62.139.501.01)	22.06.2009	3 381 500.00	3 381 500.00		3 381 500.00	16 823.35	0.00	16 823.35	3 364 676.65
95.600.123.03	Achat 50 places de parking Vx Centre-Ville-îlot sud	20.09.2010	2 470 000.00	2 470 000.00		2 470 000.00	0.00	0.00	0.00	2 470 000.00
Totaux			53 435 736.00	790 000.00	4 527 000.00	48 118 736.00	20 585 293.42	7 295 392.81	27 880 686.23	25 555 049.77

Vérification des comptes 2010 - Rapport de la fiduciaire

Extrait du rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2010 établi par la société SCF REVISION SA, Carouge et signé par M. Olivier Volper, Expert-réviseur agréé (personne ayant dirigé la révision) et Mme Sophie Bonaguro Expert-réviseur agréé:

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2010 :

- diminution de la dette communale de CHF 1'000'000.--, portant ladite dette à CHF 25'500'000.-- au 31 décembre 2010, soit CHF 1'940.64 par habitant;
- augmentation des disponibilités de CHF 2'510'355.72;
- excédent de revenus de CHF 3'425'585.60 pour 2010, par rapport à un excédent budgétaire 2010 de CHF 1'866'910.--, et un excédent de revenus de CHF 1'301'261.56 pour 2009;
- les recettes «Impôts» s'élèvent à CHF 26'968'730.42, en augmentation de CHF 1'450'523.62 par rapport à 2009, soit 5.68 % ;
- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de CHF 1'600'000.-- ;
- augmentation des investissements nets de CHF 787'466.98.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2010 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département du territoire, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration. En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 2010 qui vous sont soumis.

Carouge, le 5 avril 2011

SCF REVISION SA

Dicastère de M. Claude Genequand, Conseiller administratif

M. Claude Genequand a été élu au CA en 2007. En 2010 il a occupé la fonction de Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Conseiller administratif dès le 1er juin.

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Chef de service : Michel Armand-Ugon

Collaborateurs :

- 1 adjoint au chef de service
- 2 secrétaires, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
- Voirie : 1 chef d'équipe, 10 cantonniers dont un chef d'atelier mécanique, 1 apprenti et des auxiliaires saisonniers
- Espaces Verts : 1 chef d'équipe, 6 horticulteurs, 2 aides-jardiniers, 1 apprenti, des auxiliaires saisonniers
- Centre sportif : 1 chef d'équipe, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers

Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2010 grâce à leur efficacité et leurs multiples compétences.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Comme point d'orgue de cette année 2010, la Ville de Versoix a reçu 3 prix cantonaux : 1er prix de la Commune la plus fleurie, 1er prix de la Ville la plus fleurie décernés par le canton et le prix de la bio diversité attribué par ProNatura. Une plaque signalant cette distinction est apposée aux panneaux d'entrée de localité. Le mérite en revient principalement à l'équipe des Espaces Verts conduite par son chef Serge Bertolli ainsi qu'à tous les collaborateurs du STVE prouvant, si besoin était, leur engagement professionnel, leur créativité et leur action dans le sens du développement durable.

3 Premiers prix
pour Versoix

Les tranches du
séquoia abattu
sont recyclées
en décoration



La mission du service :

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien.

Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau, les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de l'entretien de la végétation, des décorations florales, de l'entretien et de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif.

L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.



Par tous les temps ...

Répartition du personnel STVE

effectif à fin 2010

Administration	2.5
Voirie	10
Atelier mécanique:	1
Espaces Verts:	8
Apprentis :	3
CSV	2
Total	26.5

L'année 2010 a permis au premier apprenti mécanicien en maintenance d'automobile de suivre sa deuxième année d'apprentissage au sein de l'atelier de mécanique; en effet, le STVE a créé en 2009 une nouvelle place d'apprentissage dédiée à la mécanique en maintenance d'automobile.

Durant l'été, le chantier du curage Canal de Versoix a été réalisé grâce à deux jeunes de Versoix engagé spécialement pour ce travail, en plus des traditionnels jobs d'été qui sont plutôt dédiés à de l'entretien courant au sein des équipes de la Voirie, des Espaces Verts et du CSV. Ainsi, 2010 marque la volonté du STVE d'impliquer désormais des jeunes versoisien dans des chantiers spécifiques dont ils garderont certainement le souvenir en plus d'un salaire bien mérité.

Le mois de novembre 2010 a été marqué par l'engagement d'un nouveau chef cantonnier, M. Jorge Rodrigues Cardoso, qui remplace M. Gilbert Ducret qui part à la retraite après plus de 40 années passées au service de la Commune.

40 ans de service à la Commune de Versoix !

à gauche : Gilbert Ducret en 1975 !

à droite : Gilbert Ducret en 2010, prêt à prendre sa retraite.



Toute l'équipe du STVE, autour du chef de la Voirie Gilbert Ducret

Le STVE en chiffres

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (STVE) traite et comprend :

- 3 millions de francs de budget de fonctionnement (non compris salaires)
- 26 collaborateurs, dont 2 apprentis
- 9 auxiliaires ou temporaires (été, surveillants Centre sportif)
- 350'000 m2 de domaine public (routes, chemins et parcs)
- 250'000 m2 de domaine privé communal (écoles, cimetière, Centre sportif,...) entretenus par le STVE
- 640 points lumineux (éclairage public), non compris le cordon lumineux du quai (287 points)
- 300 m2 de tente communale montés 17 fois/an
- 140 transports de matériel de fête
- 350 bacs ou massifs floraux
- 230 points d'eau pour la défense incendie (bornes incendie)
- 300 m2 de tente communale montés 17 fois/an
- 140 transports de matériel de fête
- 300 bancs et 150 tables pour les manifestations





- 140 corbeilles à déchets + 40 cannettes + 70 bancs publics
- 45 km de collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées
- 600 sacs d'eaux pluviales et 1100 regards
- 35 km de routes (67 artères)
- 9 km de trottoirs
- 23 fontaines
- 20 arrêts ou abribus
- 7 couverts à vélos
- 20 ouvrages d'art (pontons, passages inférieurs, ponts)
- 6 cours d'eau communaux
- 10 points de récupération des déchets
- 1 station de pompage d'eaux usées (Ecogia)
- 5 WC publics
- 9 places de jeux

Le STVE entretient aussi les domaines publics cantonaux suivants : la plage, l'aire de pique-niques de la cabane des bûcherons et la halte CFF de Pont-Céard.



STVE – Travaux

Chantiers réalisés, en cours et à l'étude

En cours = crédit voté

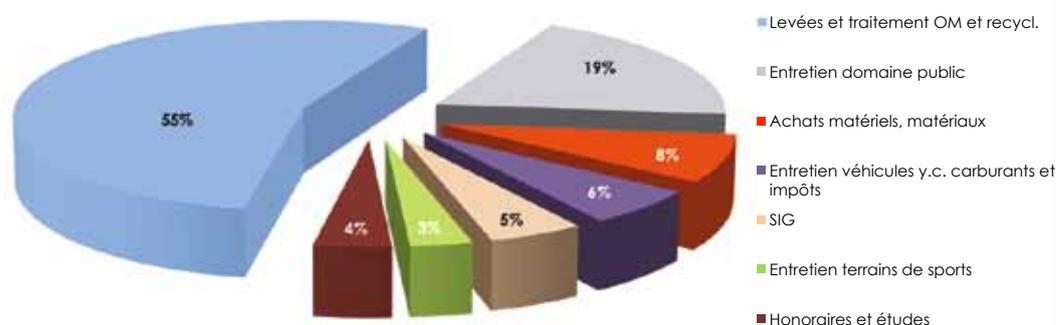
Les messages ayant permis le vote des crédits de construction auprès du Conseil municipal peuvent être consultés sur notre site www.versoix.ch (travaux).

Chantier	Travaux / Etude	Crédit	Coût au 31.12.2010	Subvention reçue	Situation
PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)	Etablissement du PGEE de Versoix	510'000.-	310'000.-	220'000.-	En cours
Piste cyclable Malagny	Création d'une piste cyclable en limite de la Commune de Genthod à la route des Fayards	250'000.-	200'000.-	200'000.-	Terminé
Av. De-Choiseul	Réaménagements routiers et réfection complète de l'avenue (Zone 20)	900'000.-	750'000.-	400'000.-	Terminé
Concept décoration événementielle, étape I	Décorations lumineuses pour manifestations versoisiennes	220'000.-	190'000.-	0.-	Terminé
Ecogia	Aménagements extérieurs de l'ensemble du site	730'000.-	650'000.-	25'000.-	Terminé
Av. Adrien-Lachenal	Etude de réaménagement	80'000.-	20'000.-	0.-	En cours
Carrefour route de l'Etraz/ch. du Biolay	Construction d'un giratoire (50% Canton, 50% Commune)	420'000.-	34'000.-	0.-	Terminé
CSV courts de tennis	Rénovation des courts extérieurs	280'000.-	270'000.-	5'000.-	Terminé
Travaux divers 2010	Divers aménagements: trottoir ch. Louis-Dégallier, rte de Saint-Loup, cabanes de pêcheurs, cheminements pédestres, etc.	210'000.-	180'000.-	0.-	En cours
Av. Deshusses	Chemisage des collecteurs EU	140'000.-	100'000.-	0.-	En cours
Canal et bief de Pont Céard	Curage et réaménagement	340'000.-	230'000.-	36'000.-	En cours
Eclairage public	Améliorations et économies d'énergie	279'000.-	0.-	En discussion	En cours
Richelien	Mise en séparatif, dernière étape	2'000'000.-	80'000.-	0.-	En cours

STVE - Budget 2010

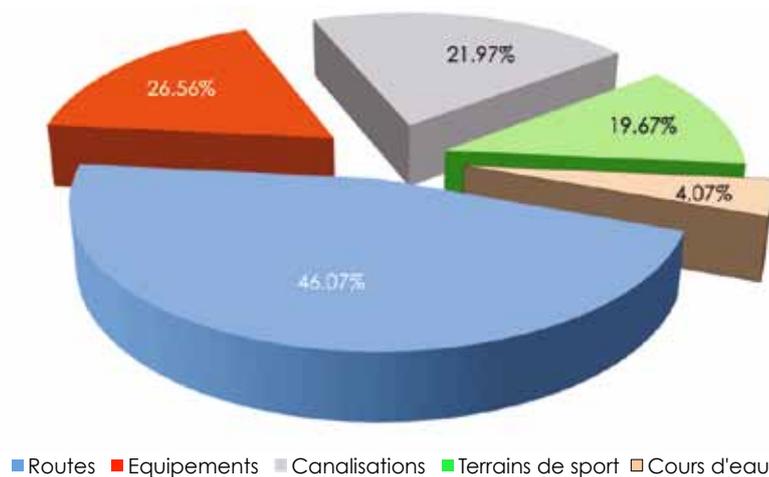
STVE Budget 2010

Budget STVE 2010		
Levées et traitements des ordures et déchets recyclables:	CHF	1'819'000.00
Entretien domaine public:	CHF	649'000.00
Achats matériels, matériaux, engins et fournitures diverses:	CHF	268'500.00
Entretien véhicules, y.c. carburants et impôts:	CHF	202'600.00
SIG (fontaines, tableaux électr. manifestations, éclairage public:	CHF	162'500.00
Entretien terrains de sport	CHF	106'000.00
Honoraires et études	CHF	132'000.00
Total	CHF	3'339'600.00
Budget, sous-total : Entretiens domaine public + terrains de sports	CHF	755'000.00



Frais 2010 : Frais entretiens du domaine public et terrains de sports

Comptes 2010 - Entretiens du domaine public et des terrains de sports - Répartition des frais tiers		
Routes (entretiens, aménagements, déneigement, réparations urgentes)	CHF	340'000.00
Equipements et mobiliers urbains (menuiserie, serrurerie, traitement végétations, défense incendie, éclairage public, WC publics, signalisation)	CHF	128'000.00
Canalisations (entretiens, réparations urgentes)	CHF	152'000.00
Entretiens terrains de sport	CHF	88'000.00
Cours d'eau	CHF	30'000.00
Total des frais 2010 :	(au budget : 755'000.-)	CHF 738'000.00



Nombre de jours ouvrés en 2010

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2009 se sont élevés à 296, y compris les week-end et jours fériés ouvrés.

Comparatif Heures ouvrées Voirie 2007 – 2008 – 2009 - 2010

	Entretien parcs & chaussées	Entretien divers	Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations	Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global
2010	6'561 32.52%	3'836 19.01%	3'148 15.60%	2'093 10.37%	2'605 12.91%	1'254 6.22%	678 3.36%	20'175 100.00%
2009	6'255 34.85%	3'416 19.03%	2'044 11.39%	2'068 11.52%	2'061 11.48%	1'209 6.74%	897 5.00%	17'949 100.00%
2008	5'822 32.97%	2'934 16.62%	2'325 13.17%	1'956 11.08%	2'130 12.06%	1'387 7.85%	1'104 6.25%	17'656 100.00%
2007	5'350 31.03%	2'902 16.74%	2'229 12.86%	1'962 11.32%	1'896 10.94%	1'558 8.99%	781 4.51%	17'333 100.00%

Remarque – Entretien machines & engins 2010 par rapport à 2009 :

La différence d'environ 1'000 heures entre 2009 et 2010 est essentiellement due au fait que les heures de travail de notre apprenti mécanicien en maintenance d'automobile ont été additionnées aux heures de travail du chef d'atelier.

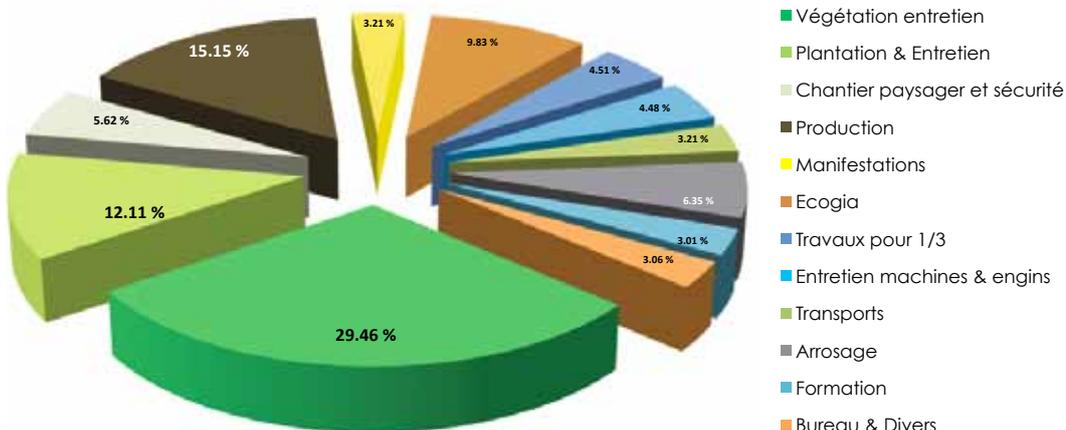
Montage de la tente et livraison de matériel



STVE - Espaces verts

Heures ouvrées : répartition des activités

Végétation entretien		Plantation & Entretien	Chantiers paysager et sécurité	Production	Manifestations	Ecogia	Travaux pour 1/3	Entretien machines & engins	Transports	Arrosage	Formation	Bureau & Divers	Total
4'361		1'793	832	2'243	475	1'455	667	663	475	940	445	453	14'802
29.46%		12.11%	5.62%	15.15%	3.21%	9.83%	4.51%	4.48%	3.21%	6.35%	3.01%	3.06%	100.00%
Taille	1'762			Production atelier jardiniers					Pose et dépose des bennes				
Tonte, fauche, désherbage	914			Production serre					Livraison & Achats				
Ramassage de feuilles et bois	947			Braille					Courant (arbustes et fleurs)				
Etagage/Abattage	738			Manifestations					Ponctuel (gazon, haies, arbres et massifs)				
				Décoration/marques					Apprenti				
				Décoration: fêtes					Collaborateurs				
									Orgatec (recensements)				
									Administration				
									Analyses				
									Réunions et séances de travail				
11.90%	1762			851					304				
6.17%	914			996					171				
6.40%	947			396					564				
4.97%	738			236					376				
				1.59%					415				
				0.23%					30				
				1.36%					47				
									234				
									45				
									127				



Nombre de jours ouvrés en 2010

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2009 se sont élevés à 248.



Heures ouvrées comparatif Espaces verts 2007 – 2008 – 2009 - 2010

	Végétation entretien	Plantation & Entretien	Chantiers paysager et sécurité	Production	Manifestations	Ecogia	Travaux pour 1/3	Entretien machines & engins	Transports	Arrosage	Formation	Divers & Bureau	Total
2010	4'361 29.46%	1'793 12.11%	832 5.62%	2'243 15.15%	475 3.21%	1'455 9.83%	667 4.51%	663 4.48%	475 3.21%	940 6.35%	445 3.01%	453 3.06%	14'802 100%
2009	3'612 24.20%	3'025 20.26%		2'799 18.75%		1'115 7.47%	1'445 9.68%	514 3.44%	453 3.03%	1'054 7.06%	471 3.16%	445 2.98%	14'930 100%
2008	2'737 21.42%	2'180 17.06%		1'973 15.44%		1'455 11.39%	2'066 16.17%	392 3.06%	470 3.68%	665 5.21%	474 3.71%	364 2.85%	12'775 100%
2007	3'198 25.15%	2'211 17.39%		2'204 17.34%		1'639 12.89%	834 6.56%	663 5.22%	569 4.47%	529 4.16%	479 3.76%	391 3.08%	12'715 100%

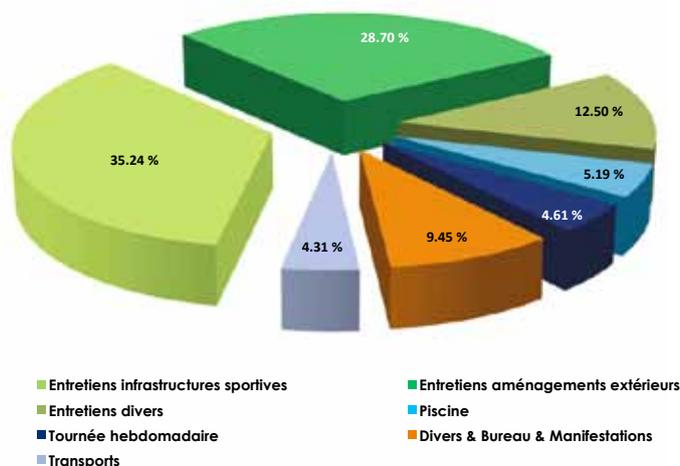
En 2010, la décoration rime avec imagination



STVE - Centre sportif

Heures ouvrées : répartition des activités

Entretiens infrastructures sportives		Entretiens aménagements extérieurs		Entretiens divers		Piscine		Tournées hebdomadaires		Bureau & Divers & Manifestations		Transports		Total					
1'920		1'564		681		283		251		515		235		5'449					
35.24%		28.70%		12.50%		5.19%		4.61%		9.45%		4.31%		100.00%					
Entretiens stade Louis-Yung	Entretiens terrain C	Entretiens terrain A	Entretiens halle tennis	Entretiens terrain athlétisme	Entretien piste athlétisme	Entretiens terrain synthétique	Arosage terrains en herbe	Entretiens beach-volley	Entretiens courts extérieurs tennis	Entretien piste finlandaise	Entretiens aménagements extérieurs	Taillies et élagages	Tir déchets	Entretiens des cumettes canalisations et fosse	Machines & Engins	Matériels & Locaux	Entretiens terrain	Bureau & Divers	Manifestations
356	332	278	215	248	54	83	235	54	10	55	1'041	287	143	93	479	202	283	478	37
6.46%	6.03%	5.05%	3.90%	4.50%	0.98%	1.51%	4.26%	0.98%	0.18%	1.00%	18.89%	5.21%	2.60%	1.69%	8.69%	3.67%	5.14%	8.68%	0.67%



Au CSV comme ailleurs ...

Nombre de jours ouvrés en 2010

Les jours ayant fait l'objet d'un rapport journalier en 2009 se sont élevés à 265, y compris certains week-end et jours fériés ouvrés.

Heures ouvrées comparatif CSV 2007 – 2008 – 2009 - 2010

	Entretien infrastructures sportives	Entretiens aménagements extérieurs	Entretiens divers	Piscine	Tournée hebdomadaire	Divers & Bureau	Transport	Total global
2010	1'920	1'564	681	283	251	515	235	5'449
	35.24%	28.70%	12.50%	5.19%	4.61%	9.45%	4.31%	100.00%
2009	1'768	1'714	662	362	337	298	230	5'369
	32.93%	31.91%	12.33%	6.73%	6.27%	5.55%	4.27%	100.00%
2008	1'685	1'471	756	448	323	351	232	5'351
	31.48%	27.49%	14.12%	8.36%	6.03%	6.56%	4.33%	100.00%
2007	1'557	1'732	835	482	331	327	247	5'510
	28.26%	31.43%	15.15%	8.75%	6.00%	5.93%	4.48%	100.00%

Surveillance CSV

Nombre de jours de surveillance	Nettoyage bacs chausures entrée	Vidange corbeilles	Ramassage suite littering	Surveillance matches	Evacuation utilisateurs non-autorisés	Réquisition APM / SDS / Gendarmerie	Rappel à l'ordre cyclistes	Demande de renseignements	Constat incivilité / Comportement violents joueurs	Présence "pocket bike" sur parking	Présence modèles réduits thermiques sur parking	Constat de "burn out" sur parking	Tournée contrôles vestiaires	Récupération objets trouvés	Intervention chien	Assistance médicale	Contrôle piste finlandaise
---------------------------------	---------------------------------	--------------------	---------------------------	----------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	----------------------------	---------------------------	--	------------------------------------	---	-----------------------------------	------------------------------	-----------------------------	--------------------	---------------------	----------------------------

Statistiques 2010	113	112	137	117	180	136	7	118	196	3	0	2	2	180	115	39	8	76
Statistiques 2009	115	71	135	117	161	142	4	140	191	13	0	6	4	154	115	44	7	72
Statistiques 2008	35 *	72	203	199	111	283	4	161	228	28	8	12	7	189	153	40		

* En 2008 la surveillance du CSV durant le week-end a démarré le 30 août

...du travail en toutes saisons



STVE - ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Malgré une année 2010 que d'aucuns pourraient qualifier de bon cru avec un taux de recyclage à 38.25 %, les moyens mis à disposition actuellement pour favoriser le recyclage des déchets ne nous permettront vraisemblablement pas d'atteindre le taux de 45 % qui avait été l'objectif du plan de gestion des déchets du Canton de Genève pour la période 2003 – 2007. La moyenne cantonale était de 43 % à la fin de l'année 2007. La nouvelle version de ce plan quadriennal pour la tranche 2009 à 2012 place la barre encore plus haute, puisque le taux à atteindre est de 50 % pour le recyclage des déchets urbains communaux.

Même si 2010 a coïncidé avec l'ouverture à la fin de l'été d'un nouveau point de récupération (ci-après PDR) sur la parcelle des Vers à Soie (parcelle Mussard), sans moyens importants supplémentaires, comme des tournées en mode porte-à-porte pour les levées de papier/carton et/ou de verre, l'augmentation du nombre de PDR, et l'allocation de budgets annuels conséquents dédiés à la communication, il est malheureusement réaliste d'imaginer que nous n'atteindrons même pas, à terme, un taux de recyclage de ... 40 %.

Chaque fois que l'on essaie de comprendre ce qui se cache derrière les données statistiques, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous rappeler la citation de Sir Winston Leonard Spencer Churchill «Je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiées», certains chiffres ne devraient pas nous laisser indifférents, même s'il faut les considérer avec précaution.

En effet, pour les levées de papier à recycler, par rapport au taux versoisien, les communes genevoises de plus de 7'000 habitants assumant les coûts d'une levée en mode porte-à-porte, ont une différence, supérieure, comprise entre 2 et 10 points de base.

2010 a été placée sous le signe de la réalisation ou la mise en place de projets entrepris depuis plus de deux ans, en accord avec des plans des activités du STVE en matière de gestion des déchets acceptés antérieurement par la CEEP.

Cette nouvelle décennie a rimé depuis l'aube du mois de janvier 2010 avec le passage de 3 à 2 levées d'ordures ménagères par semaine, sans avoir rencontré de difficultés particulières à surmonter.

Les deux procédures AIMP (Accord Intercantonal sur les Marchés Publics) ont permis de conclure des contrats de prestations pour une durée de cinq ans avec des entreprises qui travaillaient déjà depuis plus de dix ans pour la Commune de Versoix, puisque les sociétés Transvoirie SA et Serbeco SA continueront à lever les déchets versoisien.

Les deux premiers conteneurs enterrés ont été mis en place à la fin du premier semestre 2010 au droit de la rue des Moulins sur la rue de l'Industrie.



Conteneurs enterrés à la Place du Bourg

En dehors des considérations directement liées à la gestion des déchets à Versoix, il est à relever que le travail de la Voirie pour l'entretien des PDR a considérablement augmenté depuis les 5 dernières années pour évacuer notamment tous les dépôts sauvages d'ordures ménagères et de déchets encombrants.

Enfin, il faut relever l'adoption, le 15 mars 2010, par le Conseil Municipal de la révision du règlement communal relatif à la gestion des déchets; le législatif communal a octroyé, le 13 décembre 2010, un crédit pour étudier la faisabilité de mettre en place sur le territoire de la Commune suffisamment de conteneurs enterrés pour récolter la totalité des déchets incinérables et recyclables générés par les habitants de Versoix.

Les tournées trihebdomadaire mobilisent désormais deux cantonniers toute la journée les lundis, mercredis et vendredis pour nettoyer l'enceinte des PDR; la tournée du week-end destinée à faire un passage pour nettoyer les PDR les plus exposés aux incivilités des usagers complète le travail de la semaine, en préfigurant ainsi la prochaine mise en place d'un piquet week-end qui renforcera notamment les efforts d'entretien des PDR en fin de semaine; entre autre pour le compacteur à carton installé au centre voirie, victime de son succès puisque les entreprises l'utilisent très régulièrement en y jetant un volume important de carton tout au long de l'année.

Malgré de constants efforts de la part de nos cantonniers, le volume de ces déchets est important et ne diminue pas.

Tâches accomplies en 2010

Conformément au document Gestion des déchets 2009: plan des activités 2010 approuvé par le CA et la Commission Environnement & Espaces Publics au début de l'année dernière, voici les actions effectuées en 2010 :

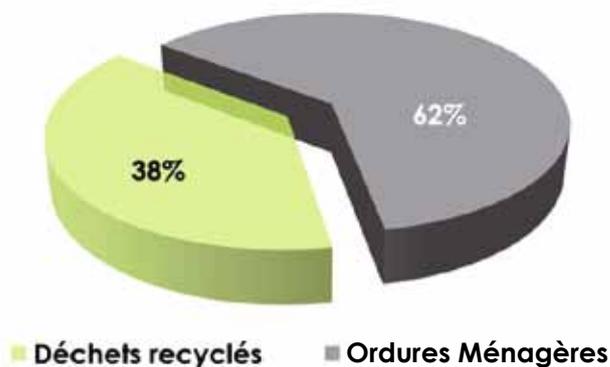
Evolution et gestion des points de récupération (PDR)	
Renforcement des tournées mensuelles d'entretien	
Mesures concernant la gestion des déchets	
Suivi passage de 3 à 2 levées OM par semaine	
Mise en place deux conteneurs enterrés place du Bourg (2010)	
Pointages réguliers des levées déchets urbains auprès des entreprises	
Perception taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 entreprises	
Mise en application du nouveau règlement communal relatif à la gestion des déchets	
Lancement et bouclage de deux procédures AIMP	
Mise en exploitation PDR Mussard (parcelle EVE des Vers à Soie; août 2010)	
Poursuite déploiement des caninettes	
Communication vers habitants	
"Mois des déchets et de la propreté" – Mai 2010	
Campagne Info-Bus (INOBAT) gare CFF de Versoix (mai 2010) – Promotion recyclage piles	
Campagnes affichage contre déjections canines	
Campagne affichage promotion du recyclage des déchets	
Création et distribution calendrier Voirie 2011	
Communication vers les entreprises	
4 ^{ème} apéro dînatoire pour concierge buvette cynodrome (25.05.2010)	
Tournée des concierges d'immeubles d'habitation privés	
Envoi courrier informatif taxe forfaitaire annuelle CHF 100.00 aux nouvelles entreprises	

Statistiques des déchets en kilos pour l'année 2010 à Versoix

Nombre d'habitants 2010 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verres	Textiles	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13'048	15'986	54'846	546'540	40'974	446'025	42'430	29'200	817'940	1'993'941	3'219'435	5'213'376	38.25%
Kilos par habitants	1.23	4.20	41.89	3.14	34.18	3.25	1.83	62.69	152.81	246.73	399.54	38.25%
Proportion /déchets recyclés	0.80%	2.75%	27.41%	2.05%	22.37%	2.13%	1.46%	41.02%				
Proportion total déchets	0.31%	1.05%	10.48%	0.79%	8.56%	0.81%	0.56%	15.69%	38.25%	61.75%		

	2010	2009	2008
Taux de déchets recyclés:	38.25 %	37.25 %	35.92 %
Quantité de déchets urbains communaux par habitant:	399.54 kg	391.89 kg	411.01 kg
Quantité d'ordures ménagères par habitant:	246.73 kg	245.93 kg	263.38 kg
Quantité déchets recyclés par habitant:	152.81 kg	145.96 kg	147.63 kg
Nombre d'habitants fin décembre	13'140	13'022	12'749
Nombre moyen d'habitants	13'048	12'873	12'634

Proportion de l'ensemble des déchets recyclés et OM en 2010 (y.c. déchets organiques)



On est parfois débordé, c'est naturel !

Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2010 avec déchets de jardin

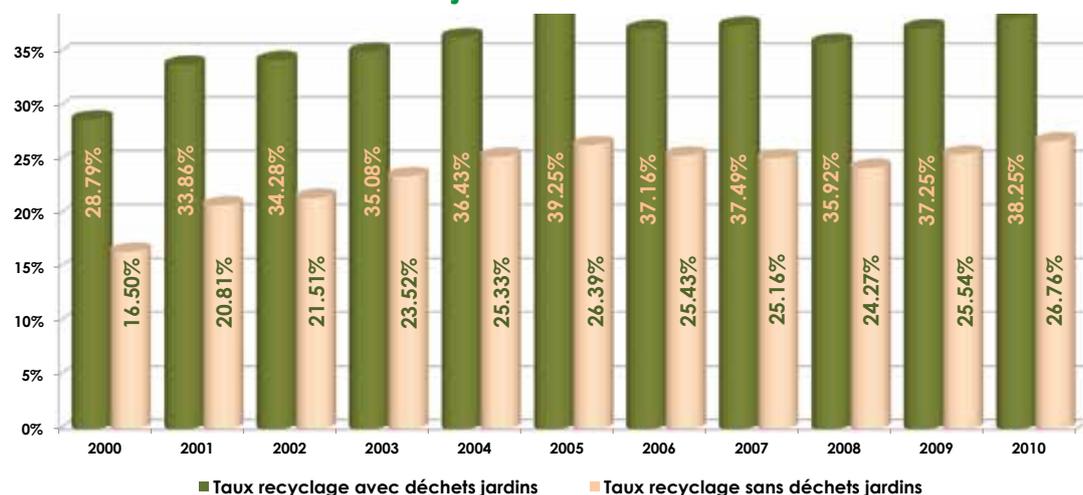
Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en Tonnes	Total Ordures Ménagères en Tonnes	Total déchets en Tonnes	Taux de recyclage	Déchets recyclés par habitant en Kilos	Ordures ménagères par habitant en Kilos	Total déchets par habitant en kilos
2010	13'048	1'993.94	3'219.44	5'213.38	38.25%	152.81	246.73	399.54
2009	12'873	1'879.04	3'165.91	5'044.95	37.25%	145.96	245.93	391.89
2008	12'634	1'865.14	3'327.62	5'192.76	35.92%	147.63	263.39	411.01
2007	12'271	2'017.09	3'363.17	5'380.26	37.49%	164.38	274.07	438.45
2006	11'993	1'969.20	3'330.00	5'299.20	37.16%	164.20	277.66	441.86
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.88
2004	11'474	1'877.93	3'277.00	5'154.93	36.43%	163.67	285.60	449.27
2003	11'225	1'755.52	3'249.43	5'004.95	35.08%	156.39	289.48	445.88
2002	11'049	1'685.90	3'231.72	4'917.62	34.28%	152.58	292.49	445.07
2001	10'963	1'663.25	3'249.39	4'912.64	33.86%	151.71	296.40	448.11
2000	10'679	1'529.51	3'783.00	5'312.51	28.79%	143.23	354.25	497.47

Constats : 2010 s'inscrit dans la moyenne des taux de recyclage mesurés depuis 2004 avec ses 38.25 %: si l'on considère le calcul du taux de recyclage en y excluant la masse des déchets de jardin celui-ci est de 26.76 %, qui correspond à la moyenne comprise entre 25 % et 27 % observée depuis sept ans.
On peut aussi constater que la masse d'ordures ménagères (ci-après OM) a très légèrement augmenté en passant de 245.93 kg à 246.73 kg, la part des déchets recyclables récupérés est passée quant à elle de 84.35 kg à 90.13 kg entre 2009 et 2010.

Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2010 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en tonnes	Total Ordures Ménagères en tonnes	Total déchets en tonnes	Taux de recyclage	Déchets recyclés par habitant Kilos	Ordures ménagères par habitant Kilos	Total déchets par habitant kilos
2010	13'048	1'176.00	3'219.44	4'395.44	26.76%	90.13	246.73	336.86
2009	12'873	1'085.83	3'165.91	4'251.74	25.54%	84.35	245.93	330.27
2008	12'634	1'066.24	3'327.62	4'393.86	24.27%	84.39	263.39	347.78
2007	12'271	1'130.87	3'363.17	4'494.04	25.16%	92.16	274.07	366.23
2006	11'993	1'135.40	3'330.00	4'465.40	25.43%	94.67	277.66	372.33
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.48
2004	11'474	1'111.83	3'277.00	4'388.83	25.33%	96.90	285.60	382.50
2003	11'225	999.51	3'249.43	4'248.94	23.52%	89.04	289.48	378.52
2002	11'049	885.90	3'231.72	4'117.62	21.51%	80.18	292.49	372.67
2001	10'963	853.83	3'249.39	4'103.22	20.81%	77.88	296.40	374.28
2000	10'679	747.51	3'783.00	4'530.51	16.50%	70.00	354.25	424.24

Evolution du taux de recyclage 2000-2010 avec et sans les déchets de jardin



Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2010

Coûts globaux

	2008	2009	2010
Population moyenne (habitants):	12'634	12'873	13'048
Levées des ordures ménagères:	CHF 449'859.90	CHF 465'961.82	CHF 469'916.97
Levée des déchets recyclables:	CHF 224'154.03	CHF 222'391.88	CHF 247'497.85
Levées des déchets de jardin:	CHF 106'045.63	CHF 93'828.63	CHF 115'861.37
Traitement des ordures ménagères:	CHF 891'460.35	CHF 892'165.36	CHF 887'240.30
Traitement des déchets recyclables:	CHF 22'844.58	CHF 10'965.52	CHF 20'949.09
Traitement des déchets de jardin:	CHF 78'590.55	CHF 80'076.20	CHF 87'282.79
	CHF 1'772'955.04	CHF 1'765'389.41	CHF 1'828'748.37

Coûts par habitant

	2008	2009	2010
Population moyenne (habitants):	12'634	12'873	13'048
Levées des ordures ménagères:	CHF 35.61	CHF 35.71	CHF 36.01
Levée des déchets recyclables:	CHF 17.74	CHF 17.28	CHF 18.97
Levées des déchets de jardin:	CHF 8.39	CHF 7.29	CHF 8.88
Traitement des ordures ménagères:	CHF 70.56	CHF 69.31	CHF 68.00
Traitement des déchets recyclables:	CHF 1.81	CHF 0.85	CHF 1.61
Traitement des déchets de jardin:	CHF 6.22	CHF 6.22	CHF 6.69
	CHF 140.33	CHF 136.65	CHF 140.16



Toute une logistique !

Déchets urbains des entreprises

Revenus générés par le traitement des déchets

	2008	2009	2010
Population moyenne (habitants):	12'634	12'873	13'048
Traitement des déchets recyclables:	CHF 71'616.60	CHF 50'433.70	CHF 76'624.25
Taxe forfaitaire annuelle déchets	CHF 37'191.80	CHF 35'691.80	CHF 38'013.35
	CHF 108'808.40	CHF 86'125.50	CHF 114'637.60

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2010

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2010 de CHF100.00 pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité, ou difficilement quantifiable :	335
Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel :	15
Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA :	83
Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets :	CHF 38'013.35

Tonnage global des entreprises versoisiennes

Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2010 :	320'635 kg
---	-------------------

Ce tonnage correspond à la masse (240'360 kg) des déchets urbains levés, en dehors des jours de levée dédié aux ménages privés (soit le mardi et le jeudi) auprès des entreprises versoisiennes contractuellement liées avec notre sous-traitant Transvoirie SA additionné au tonnage (80'275 kg) des déchets urbains levés auprès des entreprises le même jour que les ménages privés; ce tonnage a considérablement baissé (440'710 kg en 2009), car d'une manière générale, les tonnages des déchets levés auprès des entreprises a globalement baissé et la levée du mercredi auprès des ménages privés a été supprimée.

2010 : nouveau point de récupération (EVE, parcelle Mussard, 56, route de Sauvigny)



AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler

Collaborateurs : 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement.

Mission du service :

Par définition, le service a la mission de la construction de la Ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc. Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

Aménagement - Urbanisme

Modification de zone du terrain dit « Aux Hôpitaux »

La volonté de vouloir modifier la zone de ce terrain en vue de l'extension du Centre sportif de Versoix a été communiquée aux services de l'Etat. La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et le Service de l'urbanisme de la Commune ont mené ce dossier en étroite collaboration, de laquelle il est ressorti que la modification de zone se fera au moyen de la procédure dite « d'initiative communale ». Ces analyses communes ont démontré qu'aucun obstacle majeur ne s'oppose à cette modification de zone. Il faudra toutefois fournir en parallèle du dossier une constatation de nature forestière.

Versoix Centre-Ville

Cette année encore le dossier de Versoix Centre-Ville a connu nombre d'étapes importantes : après l'îlot Nord c'est au tour de l'îlot CFF pour lequel une demande d'autorisation est déposée. Le dossier de requête fait apparaître une servitude d'empiètement sous domaine public. Ce type de servitude doit être géré au moyen d'une délibération qui donnera lieu à un projet de loi cantonale soumis au Grand Conseil. La délibération de la Commune de Versoix a été votée le 20 septembre 2010.

Du côté de l'îlot Nord, il s'agit pour la Commune de régulariser le foncier relatif à la crypte communale ; ceci s'est fait grâce à un droit de superficie de 78 ans, voté par le Conseil municipal le 19 avril 2010.



Juillet 2010
L'îlot nord prend forme.
Au premier plan l'immeuble de logements et des cabinets médicaux (rez).
En arrière, le futur EMS.
Entre les deux, en contre-bas, la future entrée de la Crypte et des parkings privés.

Enfin concernant l'îlot Sud, l'autorisation de construire préalablement déposée devait entrer en force le 15 octobre 2010. Un recours de principe a été déposé, puis retiré relativement rapidement, grâce entre autres aux négociations auxquelles ont participé les services de la Mairie. Ainsi l'année 2010 a vu l'ensemble du projet Versoix Centre-Ville se concrétiser au moyen de dossiers d'autorisations de construire.

Autre élément capital dans cette affaire, le 15 mars 2010 le Conseil municipal votait un crédit de CHF 110'000.-- destiné à l'étude des aménagements extérieurs de Versoix Centre-Ville. Ce crédit permettra de concrétiser le travail réalisé dans le cadre du concours d'espaces extérieurs « Espace de Vie » remporté par le bureau ar-ter. Les prestations liées à ce crédit couvrent le processus de l'étude allant du projet jusqu'à la mise en soumission de la partie communale en passant par le dépôt d'une autorisation de construire.

La première phase de prestations est une phase commune à tous les partenaires de Versoix Centre-Ville : îlot Nord, îlot Sud et Commune.

La Commune de Versoix a accepté de participer à plus de 40 % à cette phase, pour garder la maîtrise de ce dossier. Ainsi, c'est le Service de l'urbanisme qui est en charge du pilotage de cette étude.

L'aboutissement futur de cette étude est une des conditions menant à la réussite de ce quartier. Les aménagements extérieurs étant une composante indispensable pour le fonctionnement et la qualité d'un futur centre ville.

Le 20 septembre 2010, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 2'470'000.-- destiné à l'achat de 50 places de parking dans le périmètre de Versoix Centre-Ville îlot Sud. Cette possibilité est apparue suite à la modification de la configuration du parking, initialement situé sous le bâtiment de la COOP. La répartition différente des places de parc, notamment due à la présence de la nappe phréatique, a permis d'avoir un sous-sol supplémentaire sous le futur bâtiment communal. C'est dans ce contexte que le Conseil administratif a proposé l'acquisition de ces 50 places qui permettront également d'améliorer l'offre des places P+R.

PACAs

Tout au long de l'année, le travail sur les PACAs, plus précisément celui de Genève-Ferney-Gex, a été suivi par la Commune de Versoix. C'est au mois de mars que le résultat partiel des études a été rendu public à travers deux expositions.

Ecole éducation canine Canidos

Suite à un retournement de la position du DCTI accordant l'autorisation pour l'implantation de l'école Canidos en bordure de la route de Sauvigny, la Commune a décidé de recourir contre cette délivrance, rejoignant ainsi deux autres associations. La Commune a toutefois pris le soin dans la formulation de son recours d'assurer qu'elle mettrait tout en œuvre pour proposer une solution alternative.

Piscine intercommunale

Le 19 avril 2010, le Conseil municipal se prononçait à deux reprises sur ce projet. Dans un premier temps, un vote considéré comme une préconsultation a validé le principe d'une piscine intercommunale sur la rive droite du lac. Le Conseil municipal confirmait également sa volonté de voir cette installation sur la Commune de Versoix et non sur la Commune du Grand-Saconnex. Le même soir, le Conseil municipal votait une motion demandant l'étude de quatre variantes relatives à cet objet.

Statistique des dossiers « autorisations » pour l'exercice 2010 (soit du 01.01.2010 au 31.12.2010)

	2008	2009	2010
préavis donnés par la Commune	96	71	64
préavis favorables	76	59	51
préavis défavorables	20	12	13

En ce qui concerne les 51 préavis favorables accordés par la Commune, le DCTI nous a suivis 47 fois. Les 4 dossiers sans réponse du DCTI sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 13 préavis défavorables, le DCTI a conforté notre position 1 fois et a donné 5 avis contraires. En ce qui concerne les 7 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers pour lesquels la Commune a dû demander des compléments.

Transports

Les négociations conduites par la Commune auprès de l'Etat de Genève, plus précisément du Département de l'Intérieur et de la Mobilité, commencent à porter leurs fruits.

En effet, l'Etat nous a transmis un rapport confirmant une augmentation de la fréquentation de 54 % sur les trains du samedi et de 10 % sur ceux du soir (cadence actuelle). Dans le même temps, l'Etat de Genève a demandé une offre aux CFF allant dans le sens de la Commune (train au quart d'heure jusqu'à minuit y compris le week-end).

Toutefois, le Département souligne que rien ne pourra être fait s'il n'y a pas un cofinancement de la part du Canton de Vaud et/ou de la Confédération, car il s'agit d'une ligne transcantonale et l'Etat de Genève ne peut pas à lui seul financer de telles modifications.

En attendant une nouvelle cadence, la Commune de Versoix peut bénéficier de nouvelles rames beaucoup plus confortables et facilement accessibles aux handicapés.

Inauguration de nouvelles rames DOMINO le 6 décembre 2010



Ces rames ont été inaugurées le 6 décembre 2010 en présence de Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat genevoise chargée du département de l'intérieur et de la mobilité, de M. François Gatabin, responsable du trafic régional CFF pour la Suisse romande et de M. Patrick Malek-Asghar, maire de la Ville de Versoix. L'une des rames a été baptisée «La Versoix».

Au mois de juin, une motion demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès des Autorités cantonales compétentes pour mettre sur pied une liaison de type « Proxibus » a été votée au Conseil municipal.

L'année 2010 a vu une nouveauté concernant les transports, il s'agit de l'adhésion de la Commune de Versoix aux offres promotionnelles Unireso. Ainsi les jeunes jusqu'à 24 ans ont pu bénéficier d'un abonnement à tarif promotionnel, soit un rabais de CHF 100.-- pour un nouvel abonnement ou de CHF 50.-- pour un renouvellement. Cette action s'est révélée être un véritable succès, car 388 bons ont été distribués.

La Commune a poursuivi ses efforts dans le financement de prestations supplémentaires pour la Ligne V (augmentation de la cadence aux heures de pointe), ainsi que pour la ligne 53 permettant de rejoindre l'aéroport. De plus, le financement du Noctambus permettant de relier Versoix au-delà des horaires habituels continue à être assumé par la Ville de Versoix.

La Commune a également poursuivi l'édition d'un « horaire de poche » pour les trains et les bus s'arrêtant sur le territoire versoisien.

Le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports



Le 6 décembre 2010, l'une des rames rénovées a été baptisée «La Versoix»

Une offre promotionnelle UNIRESO proposée aux jeunes encourage également le recours aux transports publics

SPORTS

Chef de service : Pascal Clément

Commission des sports

Comme chaque année, la Commission des sports a continué à recevoir lors de chacune de ses séances une société sportive. Ces rencontres permettent aux comités de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs comptes et leur budget. En 2010, la commission a reçu le Club Nautique de Versoix en mars, le Bushido Club en avril, le Versoix Modèle Club en mai, Versoix Athlétisme en juin, le PEPS en septembre et le Sauvetage en novembre.

Le Bushido Club a été reconnu par la Commission des sports en qualité de club sportif versoisien lors de sa séance du 29 avril 2010. Depuis 2003, le Bushido Club faisait partie du Judo Club. Le Bushido Club a pris son indépendance en 2009 en accord avec le Judo Club. Les deux clubs restent très proches et continuent à partager les mêmes infrastructures.

Les projets et réalisations

Stade Louis-Yung

Les travaux de rénovation des vestiaires du Stade municipal Louis-Yung se sont déroulés durant l'été 2010 sous la responsabilité du service des bâtiments et de la gérance. La variante de rénovation la plus économique a été retenue par les différents services et commissions concernés en raison notamment des futurs projets d'agrandissement des infrastructures du Centre Sportif. Les travaux ont consisté en une réfection des peintures et de certaines parties du bâtiment.

Projet de piscine Olympique

La Commune du Grand-Saconnex, initialement en concurrence avec Versoix pour accueillir le projet de création d'une piscine Olympique, à refusé le projet.

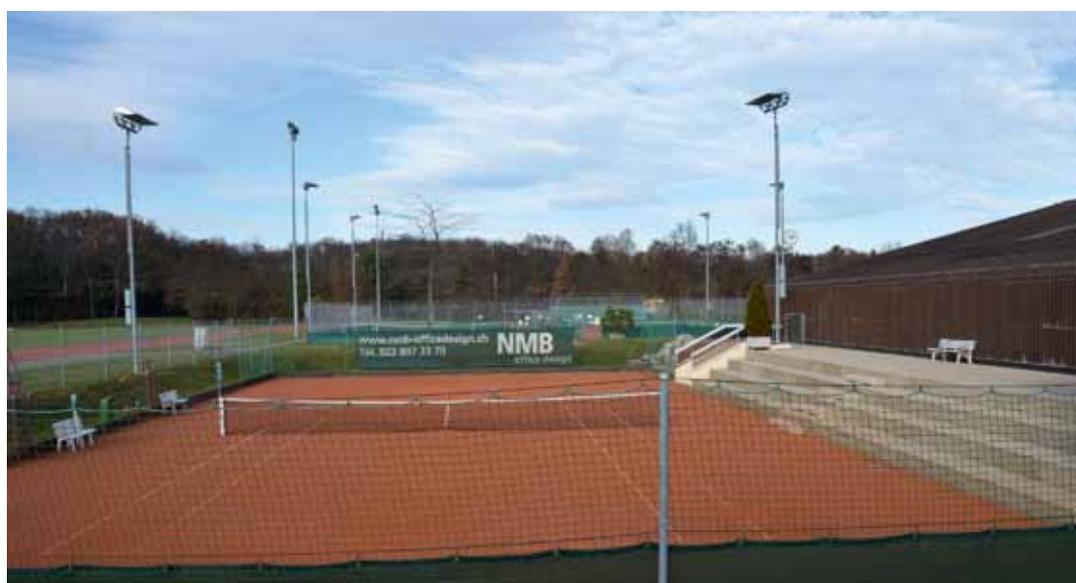
Fête Cantonale de Gym

Une subvention de CHF 35'000.- a été accordée à la FSG Versoix pour l'aider à organiser la Fête Cantonale de Gymnastique qui a remporté un vif succès populaire du 11 au 13 juin.

Inauguration des terrains de tennis

Les travaux de réfection des terrains de tennis ont été réalisés sous la responsabilité du service des travaux, de la voirie et de l'environnement. La Commune a financé ces travaux de réfection qui seront remboursés par le Tennis Club de Versoix à raison d'un versement annuel de CHF 20'000.-.

Au CSV,
l'inauguration
des terrains de
tennis rénovés
s'est déroulée le
17 avril 2010





Suite à d'importantes chutes de neige des mesures de sécurité ont été prises

Patinoire

Pour la 1^{ère} fois de son histoire, une patinoire hivernale à vu le jour à Versoix. La Patinoire a été inaugurée le mercredi 1^{er} décembre 2010 à 18h00 par une délégation de joueurs du Genève Servette Hockey Club.

Située sur la place du Bourg, la patinoire d'une dimension de 300 m² (25x12m.), était couverte par une tente de la même dimension. Le public a pu s'adonner aux joies de la glisse tous les jours de 9h00 à 20h00 (nocturne jusqu'à 22h30), sauf le lundi.

Une buvette tenue par le restaurant du Lion d'Or après avoir mis au concours sa gérance permettait au public de se restaurer durant les heures d'ouverture.

Les mardis, jeudis et vendredis matin et après-midi étaient réservés aux écoles versoisiennes et, le mercredi et samedi, à la pratique du hockey sur glace.

La vif succès populaire rencontré a poussé les autorités à prolonger d'un mois l'ouverture de la patinoire, soit jusqu'à la fin du mois de février 2011.



Une première à Versoix : une patinoire sur la Place du Bourg

Dicastère de M. Cédric Lambert,

Conseiller administratif

M. Cédric Lambert a été élu au CA en 2007. En 2010 il a occupé la fonction de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai, puis celle de vice-Maire dès le 1er juin.

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de service : Pierre-André Dettwiler

Entré en fonction le 1er août 2010 en remplacement de Mme Christiane Bernath.

Collaborateurs :

- 1 secrétaire
- 1 assistante sociale
- 1 apprenti
- Restaurants scolaires : 6 employées
- Police municipale : 1 sergent-major, chef de poste
1 sergent, remplaçant du chef de poste
2 agents
- Patrouilleuses scolaires : 8 patrouilleuses
- Protection civile : 1 responsable

Le Service est divisé en plusieurs secteurs dont les tâches sont différentes : Social / Jeunesse / Sécurité. Dans le courant de l'année 2010, le Service des Sports a été confié à M. Pascal Clément mais ce service reste attaché au dicastère de M. Claude Genequand.

Les missions du service

Social-Jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

- Il développe l'accueil à la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour, espace de vie enfantine).
- En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service planifie et aménage les infrastructures scolaires et apporte une aide financière pour les sorties scolaires.
- Il gère les quatre restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les fournisseurs des repas.
- Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socio-éducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui sont également soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).
- En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, FSASD, Office de la jeunesse, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.
- Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle ainsi que la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50, 60 voire 70 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la fondation communale pour le logement des personnes âgées.
- La commune consacre 0.7 % de ses recettes fiscales à l'aide au développement. Le service prépare les dossiers, pour partie avec l'aide de la Fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète.

Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

- Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen - agents de Police Municipale (APM), patrouilles scolaires, sapeurs-pompiers volontaires, sauvetage du lac, samaritains - et intégré dans une plateforme de sécurité cantonale et régionale, gendarmerie, gardes frontière, sécurité incendies et secours (SIS), gardes de l'environnement, office régional de protection civile.
- Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.
- Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

Social

Service social communal

En 2010, le Service social de Versoix s'est occupé de 42 nouvelles situations individuelles ou familiales. De nombreux dossiers suivis depuis 2008 ou 2009 ont été classés vu le caractère ponctuel ou la fin de l'intervention.

Le Service social de Versoix est un partenaire reconnu par la population de la Commune et au sein du réseau des professionnels.

Durant cette année, un travail important a été effectué tout particulièrement pour soutenir des usagers qui connaissent des problèmes de santé physique ou psychique et sont socialement isolés. Il convient dès lors de gérer leurs affaires administratives et financières avec leur accord, en plus d'un soutien psycho-social régulier et conséquent.

L'assistante sociale est intervenue pour éviter à certaines personnes suivies une expulsion de logement en prenant en charge la gestion administrative de ces dossiers. Grâce à une collaboration fructueuse avec des régies et les fondations immobilières de droit public des contentieux ont été réglés.

Ces collaborations s'effectuent toujours après que l'usager a donné son accord en respectant les principes de confidentialité et du secret de fonction.

Des aides financières ponctuelles ont été apportées à 28 personnes ou familles après examen de leur situation. Subsidiaires aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général, le Service des prestations complémentaires, celles-ci ne se substituent pas à ces prestations.

La permanence sociale de la Pelotière, qui se déroule au Café-rencontres chaque mardi, permet aux habitants du quartier d'entrer en contact avec l'assistante sociale communale. Pour la plupart, ces personnes viendront dans un deuxième temps à la Mairie pour un appui social et administratif dans la durée.

Le soutien psychosocial représente toujours une partie significative du travail de l'assistante sociale qui intervient en faveur de personnes en situation de précarité. Notons encore que des interventions ponctuelles d'information et d'orientation sociale permettent à des usagers d'accéder à des prestations dont ils ignorent l'existence et auxquelles ils ont droit.

Le Service social communal de Versoix participe également à des interventions de type communautaire dans une perspective de prévention. Il s'agit également de mieux comprendre les préoccupations des populations concernées.

DPIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Le DPIG regroupe des professionnels du social, de la sécurité et de la santé qui se rencontrent régulièrement, ce qui permet de renforcer le travail de réseau entre les différents intervenants de la prévention. Des représentants d'associations et des paroisses, qui sont également actives dans le domaine social, y participent.

Certains thèmes ont été abordés grâce notamment à certaines interventions spécifiques :

Action Innocence

Qui a expliqué son rôle d'information sur les dangers que peuvent représenter les nouvelles technologies chez les jeunes.

Centre LAVI Genève

Venu présenter ses prestations pour aider les personnes subissant des agressions.

Aide au développement 2010

Sur proposition de la Commission Social Jeunesse, le Conseil administratif a attribué un montant de CHF 130'000.- réparti entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), des projets dits « coups de cœur » présentés par des Versoisien dont certains jeunes de notre commune.

Fédération genevoise de Coopération (FGC) :

- Haïti, Association Kombit

Programme de développement post-séisme de réhabilitation agricole et de réinsertion économique pour les victimes déplacées dans ces régions : CHF 37'500.-

- Togo, Association AccEd

Education et protection sociale des enfants filles démunies travailleuses dans le secteur informel : CHF 37'500.-

- Bolivie, Education et Futur

Réadaptation sociale des enfants exploités de Tarija : CHF 25'000.-

Projets présentés par des jeunes Versoisien :

- Vietnam, Nouvelle Planète

Participation de deux jeunes Versoisien à un projet de rénovation et de construction de classes d'école maternelle dans le village de Droong Klah : CHF 1'000.-

- Burkina Faso, Nouvelle Planète

Participation de cinq jeunes Versoisien au projet Atelier Tanguiga (recharge de batteries et locations d'outils) : CHF 2'500.-

- Mali, Solférino (Association humanitaire de l'ECG Henry-Dunant) et Jatur

Participation d'un jeune Versoisien à la construction d'un terrain de jeu et d'une bibliothèque, amener du matériel informatique à Ségou : CHF 500.-

Associations versoisien :

- Cuba, Association Lázaro Relova

Aide à la population défavorisée. Soutien au transport de matériel médical et autre : CHF 5'410.-

- Laos, Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales

Promotion et développement des programmes de formation et de recherche dans le domaine de la santé : CHF 20'590.-

Le 18 mars 2010,
le Rado brûlait
le Bonhomme
Hiver.
Une occasion
de rencontre et
de fête entre les
générations.



Sortie des Aînés 2010

Traditionnellement, c'est à la veille du Jeûne genevois qu'a lieu la sortie des Aînés de la Commune. C'est donc le 8 septembre 2010 que pas moins de 272 personnes sont parties pour une journée récréative.

Départ du parking de la Bécassière pour un premier arrêt au restoroute de Bavois où un copieux petit-déjeuner a été servi par un personnel aux petits soins.

Arrivés à Villers-le-lac, les participants ont embarqué dans 3 bateaux pour une croisière repas commentée jusqu'au Saut du Doubs, chute d'eau de 27 mètres, que l'on pouvait atteindre par différents sentiers, permettant ainsi à toutes et à tous de découvrir cette belle cascade.

Sur le chemin du retour, une étape a été faite au Juraparc au Mont d'Orzeires pour observer divers animaux qui y cohabitent, dont des ours, des bisons et des chèvres.

Un grand merci aux Samaritains et à la FSASD qui offrent chaque année les services d'une infirmière, sans oublier les conseiller municipaux toujours prêts à participer au bon déroulement de cette journée.



*La sortie 2010
des Aînés :
destinations
Saut du Doubs
et Juraparc*

Centre d'action sociale (CAS)

Le Centre d'action sociale de Versoix (CAS), sis au 5, chemin Versoix-la-Ville, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Genthod, Bellevue, Céligny, Collex et la Ville de Versoix.

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général.

Son principal cadre légal est la loi sur l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution du 25 juillet 2007.

Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2010 est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil :
 - 0.9 secrétaires-réceptionnistes
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) :
 - 3.8 assistants sociaux
 - 1.8 assistants administratifs
 - 0.9 secrétaires réceptionnistes

Ces postes sont occupés par 8 personnes - 5 assistants sociaux, 2 assistants administratifs, 1 secrétaire réceptionniste - travaillant pour partie à temps partiel, et placés sous la responsabilité d'un responsable d'unité.

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale ou de soins aux professionnels de l'unité concernée.

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau socio-sanitaire genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre. En 2010, 3'893 personnes ont été accueillies à la réception et le secrétariat a répondu à 5'110 appels téléphoniques.

L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social ;
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie ;
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre 2010, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistants sociaux se monte à 194 (213 en moyenne mensuelle sur l'année).

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaborateurs du CAS entretiennent des contacts réguliers avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux. Le but est d'apporter des conseils et orientations aux usagers sollicitant leurs services, en tenant compte de la réalité environnementale.

Le Centre d'action sociale

Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)

Le rapport de la FSASD sera disponible au Service social de la Mairie.

Chemin de Versoix-la-Ville 5, 3e étage, on trouve les locaux du CAS, de la FSASD et la Permanence d'avocats



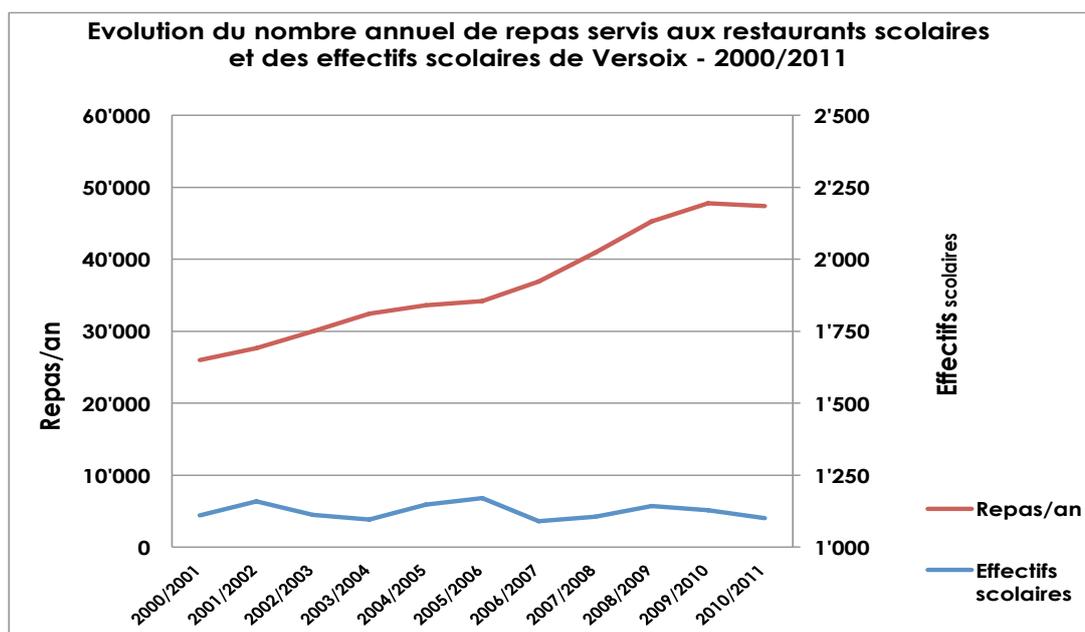
Jeunesse

Ecoles

A la rentrée 2010, 1'101 élèves sont inscrits dans les établissements scolaires de la commune, ce qui représente une diminution de 27 enfants par rapport au nombre de l'année précédente.

Le nombre d'enfants dans nos écoles est relativement stable depuis plusieurs années, malgré la construction de nouveaux logements, alors que dans le même temps l'effectif des élèves accueillis dans les restaurants scolaire et aux activités parascolaires a explosé.

Des conseils d'établissements regroupant les directeurs et des représentants des enseignants, des autorités communales, du parascolaire et des parents d'élèves ont été mis sur pied dans le but d'améliorer la communication entre les différents intervenants. Monsieur Dettwiler, Chef du Service Social, Jeunesse, Sécurité ainsi que Monsieur Vulliet, Chef du Service de la Gérance, représentent la commune.



Parascolaire

Pour l'année scolaire 2010/2011, ce sont 47'412 repas qui ont été servis dans les quatre restaurants scolaires.

Les enfants de l'Ecole de Bon-Séjour ont pu retourner manger à la Résidence de Bon-Séjour, tout danger lié à la grippe H1N1 étant écarté.

Les enfants des écoles Ami-Argand et Bon-Séjour qui mangent à midi au restaurant scolaire (entre 113 et 122 enfants et animatrices) se répartissent entre la Galette (repas en deux services) et la Résidence de Bon-Séjour. Ceux qui participent aux activités du soir, (entre 48 et 62 enfants et animatrices) occupent les locaux de la Villa Argand.

Les enfants de l'école Lachenal mangent à midi dans la salle communale (entre 115 et 142 enfants et animatrices) en deux services. Ils sont entre 44 et 53 le soir dans le pavillon du parascolaire.

Les enfants de l'école de Montfleury mangent à midi dans les locaux du bâtiment de Versoix-la-Ville, qui abrite également le Radis (entre 100 et 117 enfants+animatrices), en deux services; ils sont entre 47 et 58 le soir.

Tous les élèves de 6P inscrits pour midi au parascolaire de Versoix et de Céligny se sont retrouvés une fois par mois au Centre de loisirs du Rado pour partager un repas. Un bon moyen de faire connaissance avant le passage au cycle d'orientation et de découvrir le Rado qu'ils pourront fréquenter dès 12 ans.

Les agents de la Police municipale et les travailleurs sociaux hors murs ont également partagé un repas avec les élèves de 6P, une bonne manière pour apprendre à se connaître et allier plaisir et prévention.

EVE (Espace de vie infantine)

Crèche Fleurimage

80 enfants ont été accueillis chaque semaine dont 5 fratries, entre 2 jours et demi et 5 jours par semaine. La demande de places est cependant toujours aussi grande : à fin décembre, une centaine d'enfants sont inscrits sur la liste d'attente.

En ce qui concerne le personnel, l'équipe éducative est composée de 25 personnes (2/3 diplômés-ées, 1/3 non-diplômés-ées petite enfance) pour 13.5 postes à temps complet. Dans le cadre de la création de la nouvelle organisation des structures d'accueil de la petite enfance, au mois de septembre une adjointe pédagogique a été engagée. Elle doit gérer au quotidien l'équipe éducative en collaboration avec la responsable de secteur engagée au mois de juin.

L'équipe éducative a poursuivi la formation continue autour de « Jouer c'est magique » et le cuisinier a entrepris sa formation pour l'obtention de son CFC de cuisinier. Malheureusement, nous avons perdu le Label Fourchette Verte, car nous n'avons pas la possibilité de gérer le tri des déchets de cuisine.

Dans le cadre du contact avec les familles nous avons organisé les traditionnels petits déjeuners, le pique-nique canadien et la fête de l'Escalade.

Par ailleurs, Fleurimage a collaboré dans un esprit d'échange avec les différents services, tels que le Service de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, le Service Santé de la Jeunesse ainsi que les Mouflets, Supernounou, la Bibliothèque communale, les enseignants et les directions des écoles.

EVE Mussard : Crèche les Vers à Soie

Le 30 août 2010, c'est avec joie que la crèche les Vers à Soie a été ouverte. Pour la première année d'ouverture, elle propose 30 places, soit 15 pour les bébés et 15 pour les enfants âgés de 1 à 2 ans. Le choix d'ouverture pour la moitié de sa capacité est dû à des raisons financières et à la difficulté de trouver du personnel « petite enfance » qualifié. Cependant cette ouverture a permis de diminuer le temps d'attente et de réduire le nombre d'enfants âgés entre 4 mois et 2 ans sur la liste de préinscriptions.

Au mois d'octobre le bâtiment est inauguré par les autorités entourées par la musique municipale et de nombreux « curieux » venus visiter les locaux d'un concept très bien intégré.

L'équipe éducative s'est investie avec succès dans le projet de la mise sur pied de cette nouvelle institution et le travail des comités des différentes associations ou de la fondation pour la petite enfance a été conséquent afin de mettre en place la nouvelle Fondation communale de Versoix pour la petite enfance qui verra le jour en janvier 2011.

EVE Mussard : Garderie « Les Mouflets »,

Bâtiment « Les Vers à Soie », de septembre à décembre 2010

Durant la période de septembre à décembre 2010 (correspondant au déménagement de la garderie dans le nouvel espace de vie infantine, sis 56 route de Sauvigny), la garderie des Mouflets a accueilli 97 enfants âgés de 1 an à 4 ans et demi. Répartis en trois groupes (1-2 ans, 2-3 ans, 3-4 ans), les enfants ont profité d'un nouvel environnement lumineux, spacieux et professionnel. Ils se sont épanouis au contact de leurs pairs et à travers des jeux et des activités diverses. Six places supplémentaires par demi-journée ont été ouvertes ; le taux d'occupation a été très élevé.

Durant ce premier trimestre scolaire, l'équipe éducative a choisi d'approfondir avec les enfants, pour cette fin d'année, divers thèmes dont «l'automne» et «le cirque» (année mondiale du cirque).

Des sorties ont également été organisées (bibliothèque, musée, théâtre), pour les plus grands, alors que les fêtes de l'Escalade et de Noël ont vu la participation des enfants de tous les âges, en compagnie de leurs parents.

Un petit-déjeuner (début septembre) a été proposé par l'équipe éducative de la garderie aux enfants et aux parents afin de leur souhaiter la bienvenue dans les nouveaux locaux de la garderie.

Les entités de l'Espace de vie infantine



Inauguration de l'Espace de vie infantine «Les Vers à Soie», le 9 octobre 2010



L'Association pour l'accueil familial « Supernounou »

L'association pour l'accueil familial «Supernounou» organise un service de coordination des mamans de jour sur la commune de Versoix et les communes voisines. Le placement en famille d'accueil a l'avantage d'offrir un accueil chaleureux dans un cadre familial et une plus grande souplesse au niveau des horaires d'accueil.

« Supernounou » assure l'organisation, le suivi et l'accompagnement des placements dans des familles d'accueil agréées. Elle collabore avec 23 familles d'accueil. Environ 60 enfants y sont accueillis durant l'année.

En outre, l'association est chargée de :

- promouvoir ce mode de garde ;
- accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant ;
- collaborer et soutenir les familles d'accueil à travers leur activité ;
- offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences ;
- être présente à différentes manifestations ;
- être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

Une coordinatrice diplômée gère non seulement les placements, mais privilégie également les contacts offrant soutien et conseils, tout en s'occupant de toute la partie administrative de la structure.

La dissolution de l'Association Supernounou a eu lieu le 31 décembre 2010. En effet, la structure a rejoint la Fondation Eve les Vers à Soie début 2011 et se nomme maintenant « Accueil Familial de jour Les Vers à Soie ». Le fonctionnement reste inchangé.

Par conséquent, le comité a également été dissout. Nos vifs remerciements s'adressent à tous les membres bénévoles qui ont soutenu ce mode de garde par leur participation et leur disponibilité.

« Villa YoYo » de Versoix

Cet espace accueille des enfants de 4 à 12 ans pour jouer, se développer et créer. Libre d'accès, il constitue ce que l'on appelle une offre «à bas seuil» : aucune inscription n'est requise et il n'occasionne aucun frais. Pour les familles en difficulté, et plus particulièrement pour les enfants, la villa YoYo représente tant une opportunité d'occuper leur temps libre de manière intelligente qu'une alternative à la délinquance.

Fréquentation :

- Ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h-18h30; mercredi :14h-17h00; samedi :10h-12h30
- Nombre de jours ouvrable : 269
- Nombre d'enfants bénéficiaires : 160
- Nombre total de visites : 10'238
- Enfants par jour (moyenne) : 39
- Répartition filles / garçons : 50%-50%
- Enfants de provenance étrangère : 90%
- Nombre de nationalités : 20
- Pays représentés : Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines.

Les 6-10 ans sont majoritaires, il convient aussi de noter que les tout petits sont de plus en plus nombreux. De nouveaux enfants se présentent encore chaque mois. Il est intéressant de mentionner que les « générations » précédentes continuent de fréquenter ce lieu qui accueille leurs petits frères et/ou leurs petites sœurs.

Personnel

Personnel fixe :

- Madame DAHAN Vanessa (60%),
- Madame PICQUADIO Marie (50%)

Stagiaires : programme réinsertion professionnelle / service civil / bénévoles / etc.

- 3 personnes placées par l'Office Cantonal de l'Emploi
- 3 personnes placées par l'Hospice Général
- 1 personne en Emploi de Solidarité
- 1 stagiaire
- 1 civiliste pendant le camp

Activités de la Villa YoYo de Versoix

Tout en assurant la continuité, l'année 2010 est marquée de profonds changements. Certains projets menés conjointement sur plusieurs villas ont vu le jour à l'interne ou en collaboration avec des structures extérieures.



Le premier trimestre les animateurs, en collaboration avec les enfants de la Villa, ont repensé et aménagé toutes les demandes quotidiennes telles que les bricolages, les jeux et les goûters. De cette collaboration sont nés «les ateliers cuisine» assaisonnés de leur envie d'apprendre et de partager ce qu'ils connaissent.

Le deuxième trimestre a été ponctué par le projet «Une semaine un pays». Lors d'activités, goûter, comptes, bricolage, le pays choisi était mis à l'honneur pour ainsi les sensibiliser et les ouvrir au monde.

Cela fait maintenant une année dans le cadre des «samedis de Saint-Jean» que l'Ordre de Saint-Jean propose des sorties. Une douzaine d'enfants en ont bénéficié lors d'une sortie à cheval.

A cette même période est arrivée la traditionnelle «Fête de la Jeunesse». Les enfants de la Villa ont tenu un stand de pâtisseries. Sourire aux lèvres, ces petits travailleurs ont été impatients de pouvoir contribuer à la fête en aidant ou en préparant les gâteaux.

Le troisième trimestre est toujours une période complexe, la rentrée scolaire arrivant : angoisse, doutes et questionnements remplissent les esprits des enfants. En 2003, personne n'imaginait l'importance que prendrait «le soutien scolaire». Très rapidement, les enfants ont demandé de l'aide et cela n'a cessé d'augmenter. Des contacts avec les écoles ont complété cette démarche, afin de permettre l'élaboration d'un suivi scolaire personnalisé. Notamment pour deux enfants où un travail individuel en collaboration avec une enseignante s'est organisé.

2010, est marquée par la Coupe du Monde de football. La Villa a mis l'Afrique du Sud à l'honneur. Début juin, en collaboration avec l'entraîneur du

FC Crans, un tournoi humanitaire «Coup d'envoi pour l'équité» est organisé et tous les bénéficiaires ont été reversés à des associations sud-africaines. Cet événement a réuni les trois Villas YoYo, nous comptons 80 enfants accompagnés de leurs parents. Collaboration et Action communautaire étaient de la partie, notamment par la présence du FC Mies et de l'Association des Habitants de la Pelotière.

De plus, pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec l'Institut Jaques-Dalcroze, les enfants ont créé un spectacle, avec l'enseignante de rythmique, sur le thème de la compétition. Cette année, un camp a été proposé à ceux qui n'avaient pas la possibilité de partir en vacances.

Ce projet a rencontré un franc succès, plus d'une dizaine d'enfants de la Pelotière y ont participé.

En septembre, les jeunes en collaboration avec les Travailleurs Sociaux Hors Murs ont nettoyé la forêt en bordure de la Pelotière.

Un travail communautaire d'une durée d'un an a permis aux jeunes avec l'Association des Habitants de la Pelotière ainsi que les TSHM de faire «l'habillage des plots de la cour» sur le thème du monde. Une participation riche et active des enfants a permis de les sensibiliser et ainsi empêcher des dégradations dans leur milieu. Septante enfants de 4 à 20 ans ont fait de cet événement une réelle réussite.

«L'action 72h.00» dans le cadre de la fête du cirque organisée par la commune a permis la continuité d'un travail en collaboration. Cette action a permis aux jeunes de s'investir dans des tâches d'utilité publique telles que le tri et le ramassage des déchets durant quatre jours. Ils ont également animé un stand de maquillage.

Extrait du rapport de la Villa YoYo

*La Villa YoYo
Versoix accueille
chaque jour
les enfants
de 4 à 12 ans
dans un
appartement de
la Pelotière*



Rado

Radis : Enfants de 4 à 11 ans

Accueil du mercredi de 8h00 à 18h00

1 animatrice et 4 moniteurs

32 enfants sont inscrits aux activités du mercredi, mais en moyenne, 26 sont présents.

La liste d'attente a pu être résorbée en septembre. Compte tenu des différences d'intérêts des enfants en fonction de leur âge, deux groupes ont été constitués.

Plusieurs activités ont été organisées en 2010, dont notamment:

- Une initiation à l'art du cirque : les 32 enfants ont eu envie de participer au spectacle qui a remporté un vif succès auprès des parents,
- voile, piscine, luge patinoire, sorties au bord du lac ;
- atelier bandes dessinées.

Centres aérés

Durant les vacances, sont accueillis des enfants de Versoix et des communes partenaires ; plus de la moitié des enfants fréquentent déjà le Radis à l'année.

- Centre aéré de février : 32 enfants
- Centre aéré d'automne : 32 enfants dont une majorité de 4 et 5 ans
- Centres aérés d'été du 5 juillet au 27 août 2010, accueil de 200 enfants entre 5 et 11 ans, répartis en deux groupes d'âge, les 5-8 ans et les 9-11 ans:
 - Groupe des 5-8 ans, sept semaines étaient complètes avec 32 enfants, une semaine a accueilli 26 enfants ;
 - Groupe des 9-11 ans, les huit semaines étaient complètes avec 16 enfants par jour.Un enfant de Cap Loirs a été accueilli pendant une semaine, accompagné d'un moniteur.

Une sculpture réalisée par M. Sylvio Asseo avec le don de la « Gallagiu » offre un nouvel espace de jeu apprécié des enfants.



Rado : 12 à 17 ans

Ouverture : Mardi : 16h00 à 19h00; Mercredi : 13h00 à 18h00 ; Jeudi : 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00

Vendredi : 16h00 à 22h00 ;

Samedi : 13h00 à 18h00 (uniquement de novembre à fin mars).

La fréquentation reste stable ; l'accueil libre ne permet pas de donner des chiffres exacts sur la fréquentation, mais une baisse du nombre de jeunes peut être relevée les mardis et jeudis après-midis.

Les horaires ont varié durant les vacances scolaires :

- Vacances de février : 23 heures d'ouverture réparties du mercredi au vendredi. Fréquentation : entre 12 et 23 adolescents.
- Vacances de Pâques : 24 heures d'ouverture du mardi au jeudi. Fréquentation : entre 20 et 40 adolescents.
- Vacances d'automne : 26 heures d'ouverture du lundi au vendredi. Fréquentation : entre 20 et 30 adolescents.

Les problèmes de comportement de certains adolescents amènent l'équipe à renforcer le respect du cadre et des règles de vie en collectivité. Il s'agit de favoriser un climat de sécurité et de confiance.

Différentes activités proposées :

- Jeudis panini le jeudi midi : 30 à 45 panini servis entre 12h00 et 13h00 pour offrir une alternative à la cafétéria du CO et aux magasins d'alimentation.
 - Atelier « graff » : 6 samedis, de 14h00 à 16h00, sans inscriptions. Fréquentation : 10 à 15 adolescents. Grand succès.
 - Atelier DJ : 4 mercredis et un samedi et deux vendredis disco au CO et au Rado samedis de 13h30 à 15h30. Fréquentation : env. 10 adolescents. Résultat mitigé car l'intervenant n'était pas très motivé.
 - Tournoi de foottennis
 - Mondial de foot
- Participation à diverses fêtes et/ou manifestations :
- Disco de l'Escalade du cycle d'orientation : animation DJ;
 - Bonhomme hiver en collaboration avec le GIAP (parascolaire) ;
 - Fête de la Jeunesse ;
 - Fête du Cirque.

Le Rado



Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

TSHM- Travail social hors murs

Les «TSHM» de la FASe, ont une double mission : l'observation de la réalité sociale et des questions sociales problématiques comme préalable à une action ciblée sur les questions ou les populations prioritaires, particulièrement les jeunes.

La phase d'observation consiste à :

- S'insérer dans un espace local
- Observer la réalité sociale pour pouvoir en témoigner
- Expliquer et proposer des actions aux différents partenaires

Les actions découlant des observations effectuées consiste en :

- Etre en lien avec les jeunes en situation précaire
- Mettre en lien jeunes et adultes
- Faire le relais entre jeunes et institutions
- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire

Sur la commune de Versoix, la FASe (www.fase.ch) gère un dispositif de travail social hors murs en collaboration avec la Commune de Versoix. Elle est menée par Mme Françoise Greder et M. David Crotti. Ce dernier a pris ses fonctions en septembre 2010 succédant ainsi à M. Paul Lemaitre. La Ville de Versoix favorisant une politique sociale de proximité, deux axes d'interventions ont été définis, à savoir :

- Travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière destiné à l'ensemble de la population.
- Prestations Hors Murs sur l'ensemble de la commune auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans.



Les actions en 2010 :

Les travailleurs sociaux ont assuré une présence au Café-Rencontres situé dans le quartier de la Pelotière. Ils ont proposé une aide aux devoirs avec le soutien d'un enseignant du CO des Colombières, des cours de français pour femmes avec le soutien de l'Université populaire albanaise (UPA) et des ateliers pour adolescents.

Un soutien a également été proposé à l'AHP (Association des habitants de la Pelotière) dans l'organisation de diverses manifestations et dans la médiation intra-groupe.

De plus, les travailleurs sociaux ont assuré une présence hebdomadaire aux Caves de Bon-Séjour le mardi de 18h à 23h. Dans ce cadre, ils ont proposé aux jeunes diverses activités musicales dans le but de les sensibiliser aux moyens de communication « socialement acceptables » existant et dont ils pourraient faire usage afin de faire entendre leur parole publiquement. En outre, cette activité leur propose une alternative intéressante au fait de rester traîner dans les rues de Versoix. La salle de sport du CO des Colombières a été ouverte le vendredi de 20h à 22h afin de proposer des activités sportives aux jeunes adultes. Cette activité permet aux jeunes de pratiquer un sport sans les contraintes liées à celles d'un club et d'éviter qu'ils traînent dans la rue.

Au niveau préventif, les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 6ème primaire en collaboration avec les agents de police municipale ainsi qu'à des ateliers santé organisés pour les élèves de 7ème année en collaboration avec les conseillers sociaux du CO des Colombières.

Des tournées dans les lieux sensibles de la commune ont été organisées afin d'aller à la rencontre de la jeunesse. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif. Cela permet aussi de repérer certaines situations problématiques que rencontrent des jeunes et de pouvoir leur proposer une aide ponctuelle.

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la commune de Versoix, les TSHM ont animé le groupe du DFIG (dialogue et prévention intergénérationnels).



L'équipe TSHM a organisé plusieurs activités pour les jeunes en collaboration avec le Rado, centre de loisirs et de rencontres, sans compter que le Rado fait également partie des points de tournées des TSHM.

Enfin, l'année 2010 a aussi été marquée par l'organisation de sorties filles visant à créer un moment durant lequel la liberté de parole est privilégiée. Un camp visant essentiellement des jeunes en « rupture » a été organisé dans le but de valoriser les compétences propres à chacun d'eux et à les rendre conscients de leur potentiel.

Une sortie « graff » a également permis à un groupe d'adolescents de se familiariser avec cet art urbain et à en comprendre le sens. Plusieurs tournois de football à l'extérieur et en salle ont été organisés sur Versoix afin de mettre en avant une activité sportive tout en gardant une dimension conviviale permettant la création de liens avec les jeunes mais également entre les jeunes.

2010 fut une année riche pour le travail de terrain et c'est la raison pour laquelle un grand nombre d'activités ont été reconduites en 2011.

Les TSHM

Parlement des Jeunes

Pour l'année 2010, le Parlement des Jeunes de Versoix a poursuivi ses activités. Il a notamment :

- participé à la Journée de la Jeunesse en tenant une bourse aux vélos,
- tenu la buvette d'École & Quartier durant le mois de mai,
- organisé le Zooloo Festival le 18 septembre,
- organisé chaque mois les séances « Ciné-JV » en collaboration avec Ciné-Versoix,
- organisé plusieurs débats sur les votations,
- participé à une séance de la commission sociale de la commune de Versoix,
- rédigé plusieurs articles dans le Versoix-Région et dans le journal « Nouvelles » (dont une première page avec photo grand format dans ce dernier)
- construit un nouveau site web (www.ajversoix.com)
- fabriqué 1'000 flyers pour promouvoir le Parlement
- changé de nom pour « Association des Jeunes de Versoix » (redevenu « Parlement des Jeunes de Versoix » en 2011)

Si vous voulez rejoindre le parlement des jeunes, vous pouvez assister à l'une de ses séances. Pour plus d'information, consultez le site www.ajversoix.com ou écrivez à ajversoix@gmail.com.

Le Parlement des jeunes

La pelotière prend des couleurs. Une participation riche et active des enfants a permis de les sensibiliser et ainsi empêcher des dégradations dans leur milieu. Septante enfants de 4 à 20 ans ont fait de cet événement une réelle réussite.



Sécurité municipale

Police municipale

La Police municipale de Versoix compte quatre agents dont les activités pour 2010 sont répertoriées ci-dessous.

En janvier 2010 : entrée en vigueur de la loi et son règlement sur les agents de la police municipale.



Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage.

De plus, les nouvelles compétences matérielles octroyées par la récente loi, leur permettent de faire appliquer les dispositions suivantes de droit cantonal :

- Article 11a, de la loi pénale genevoise sur la mendicité,
- la loi d'application de la législation sur la circulation routière,
- le règlement relatif à la restriction temporaire de la circulation motorisée en cas de pollution, la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement,
- la loi sur la vente à l'emporter des boissons alcoolisées,
- la loi sur les spectacles et les divertissements,
- la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics,
- le règlement sur la protection du bruit et les vibrations, la loi sur l'énergie.

Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes, dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne interpellée qu'elle justifie son identité, ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit de prononcer des mesures d'éloignement.

Cette nouvelle loi donne à nos agents un véritable pouvoir d'actes d'autorité sans s'écarter de leur rôle premier qui est la prévention et le contact avec la population.

La police municipale compte également huit patrouilleuses scolaires, elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans la mesure du possible, elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation. Lors de non respect de leurs consignes, elles informent les agents qui se chargent de dénoncer le cas.

Les agents de sécurité municipale deviennent agents de police municipale (APM)

De gauche
à droite :
M. Cédric Lambert
M. Patrick Malek-Asghar,
M. Auguste Wenger,
M. Jean-Michel Dubuis,
M. Patrick Briffaz,
M. Pierre-André Dettwiler
M. Basílio Curvaia



Patrouilleuses scolaires :

- 1 dénonciation pour non respect du signe halte a été établie à l'encontre d'un automobiliste.

Police municipale : APM en chiffres

- 1321 personnes se sont rendues au guichet de la Police municipale et 2927 appels téléphoniques ont été traités soit une augmentation de 12 %.
- Lors de ses patrouilles, elle a effectué 468 interventions directes et répondu à 252 réquisitions téléphoniques concernant la tranquillité et la salubrité publique, les feux de jardin, la taille des haies, l'affichage sauvage, les chiens errants, le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, les accidents de la circulation, la déviation du trafic lors d'incendies, les musiciens ambulants, la maraude, la mendicité, les conflits de voisinage, soit une diminution de 18 %.
- En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune et a établi 24 formulaires de demande d'autorisation soit une augmentation de 118%.
- Elle a délivré 76 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 51 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations et l'installation de procédés de réclame, cinq préavis pour l'installation de terrasses d'été pour les cafés-restaurants de la place, 67 accords de principe pour l'occupation de la cabane des bûcherons, soit une augmentation de 85 % .
- Elle est intervenue 39 fois concernant des problèmes de mendicité, nouvelle prérogative.
- Elle a procédé à 38 contrôles de sécurité aux abords des écoles et a été engagée 83 fois avec la Gendarmerie et a effectué 53 contrôles de circulation aléatoires ou ciblés, soit une augmentation de 58 %
- Elle a accueilli trois stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 6ème primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.

Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.

Il faut relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, et en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.

La Police municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.



Sur les chemins de l'école... les patrouilleuses scolaires de Versoix participent à la sécurité municipale et à l'éducation routière des enfants

Les mandats de la sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que les lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 04h30.

Sapeurs pompiers volontaires

Personnel : La compagnie a accueilli les sapeurs suivants dans le courant de l'année 2010 :

- Sap Thomas Stalder (nouveau)
- Sap Enno Spoorenberg (en provenance de la compagnie de Choulex)
- Sap Frédéric Roduit (en provenance de la compagnie de Collex-Bossy)

Les sapeurs suivants nous ont quittés durant la même année :

- Appointé Jacques Kunzi (retraite après 25 ans de service)
- Sap Kassandros Emmenegger (déménagement)
- Sap Thibaud Forel (professionnel)

Au 31 décembre 2010, la compagnie compte 43 sapeurs, dont 4 femmes.

L'Etat-Major est composé d'un commandant, de trois officiers, d'un sergent-major et d'un fourrier. Il s'est réuni lors de 10 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.



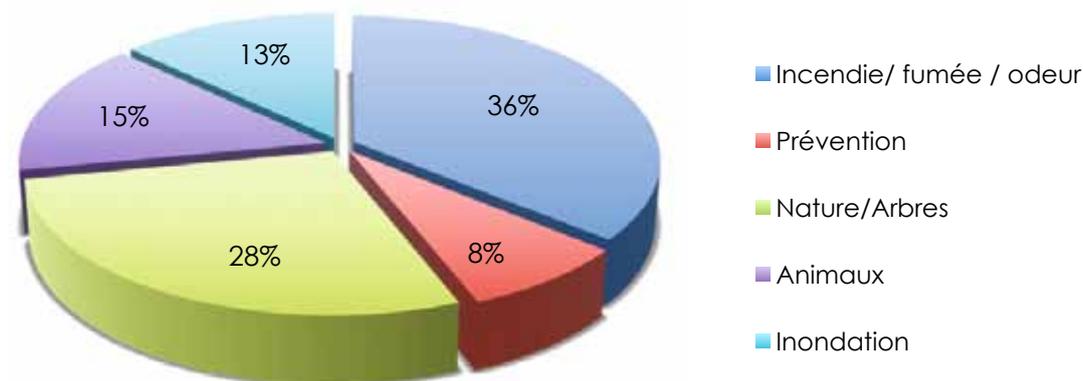
Interventions

Notre compagnie est intervenue à 53 reprises en 2010 (augmentation de 35% par rapport à 2009).

Les incendies représentent le 36% de nos interventions, suivis d'interventions dites « nature » (arbres, branches), récupération d'animaux (15%), inondations (13%) et prévention (8%)

Quelques interventions importantes :

- Feu d'habitation à la route de l'Etraz
- Renfort sur la commune de Collex pour un feu d'une cabane de jardin
- Feu d'habitation à l'avenue Théodore-Vernes
- Prévention de chute de glaçons à la route de Sauvigny
- Mise en place du matériel antichute afin d'évacuer la neige sur la tente de la patinoire sur la place du Bourg
- Déblaiement d'arbres et de branches lors de la neige de décembre 2010



Formation

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie, 8 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires (dont 1 à Bernex dans la maison de feu en compagnie de la Compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 6 cours de cadres, 1 cours pour chefs d'intervention, 4 cours chauffeurs et 5 cours facultatifs, telle est la formation donnée aux membres de la compagnie. Cela représente plus de 1200 heures d'instruction sur l'année.

Au Centre de la Sécurité civile de Bernex, les sapeurs suivants ont suivi différents cours et écoles :

- Ecole de formation de base : Sap Deyan Ricci, Sap Didier Ballif, Sap Christiane Clément, Sap Grazia Rizzello
- Ecole d'officiers : Cpl José Folgar
- Ecole de protection respiratoire : Sap Cyril Lenz
- Cours préparatoire au permis C1 : Sap Kassandros Emmenegger, Sap Lorenzo Maggio
- Cours pour conducteurs véhicules du feu : Sap Didier Ballif, Sap Christian Gerber
- Cours radio Polycom : Sgt Claudio De Benedetto, Cpl Gilles Demierre
- Ecole de formation pour instructeurs cantonaux : Lt Basilio Curvaia, Lt Olivier Laboureur, Lt José Folgar
- 2 cadres sont allés à Balsthal suivre un cours pour le travail en hauteur : Cpl Christian Gonseth, Cpl Gilles Demierre.

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

Véhicules, équipement

La procédure de remplacement de nos 2 tonnes pompes est toujours en cours. La location d'un vieux tonne pompe nous permet toutefois de mener à bien nos missions.

En raison de nouvelles normes de sécurité ainsi que pour le bien de la planète, nous avons procédé au remplacement de la Land Rover qui nous servait de transport d'hommes et de matériel. Ce véhicule a été remplacé par un véhicule châssis cabine avec pont de marque IVECO pouvant transporter 7 personnes.

Les SIG ayant baissé la pression du réseau hydraulique dans une grande partie de notre territoire communal, nous avons acquis un bassin de compensation de 5'000 litres. Ce bassin nous permet, une fois rempli, d'avoir de l'eau en suffisance lors d'un sinistre.

Protection civile – ORPC Valavran

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres;
- l'entretien du matériel et des constructions;
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

Les autorités communales ont été informées tout au long de l'année par le Major Stéphane Granger, Commandant de l'ORPC, de l'activité de l'Office lors des séances intercommunales présidées par Mme Y. Humbert, Maire de Genthod.

Au début janvier 2010, les effectifs sont évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 35'415 habitants
- Effectif réglementaire : 343 personnes
- Effectif actuel : 280 personnes
- Etat-Major : 17 personnes

Pour compléter les effectifs des différents services, durant les cours, lors d'interventions ou toute autre manifestation, l'ORPC recherche du personnel motivé.

274 personnes ont participé aux cours de répétition de l'ORPC Valavran comptabilisant 583 jours effectués par les différents services «protection et assistance», «télématique», «protection des biens culturels», les services combinés et l'Etat-Major.

Les cours «Protection des biens culturels» se sont succédés afin de réaliser un travail de préparation exemplaire. La convention de La Haye, ratifiée par le Suisse en 1962, accorde une attention publique indispensable à la protection des biens culturels. L'inventaire constitué par le service de l'ORPC permet d'organiser la sauvegarde et le contrôle permanent de l'état des collections. Les documentations sont achevées pour 25 objets et ont été élaborées de manière à renseigner sur les mesures de protection, d'évacuation et de sécurité.

A Versoix sont inventoriés :

- Villa Bartholony ou Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

Le Sauvetage est toujours très présent lors des rencontres. Ce service est entièrement autonome pour la réalisation de nos constructions. Lors du cours combiné en faveur du matériel, les constructions des Colombières et des Conifères ont été reconfigurées selon les standards fédéraux. Suite à un contrôle périodique effectué par un haut fonctionnaire du Service fédéral de protection de la population, des félicitations ont été transmises pour la réussite de notre engagement.

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors de la course pédestre du Derby des Bois. Ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février.

Le service de renseignement poursuit son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de la documentation relative à notre organisation. Un quotidien a été publié lors de notre cours combiné du mois d'octobre.

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui des deux groupes techniques.

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

Pour conclure l'Etat-Major rappelle à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal,
Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, Tél./fax : 022 775 66 56.



La Musique municipale de Versoix en concert lors de la Sérénade au Maire, le 3 juin 2010 à Ecogia

CULTURE ET COMMUNICATION

Chef de service : Pascal Clément

Collaborateurs:

- 1 secrétaire
- Bibliothèque: 3 bibliothécaires
- Les Caves : 1 auxiliaire

La mission du service :

Le service de la culture est structuré en cinq secteurs, les affaires culturelles, la Bibliothèque, les manifestations communales, les Caves de Bon-Séjour et la communication.

Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels

Manifestations communales

Soupe du 1er janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1er août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La Bibliothèque offre un large choix de prêts de livres, de revues, d'émissions de TéléVersoix, etc.

Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet.

Elle organise également des animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

Les Caves

Situées dans la Salle de spectacle au 6, route de Sauvigny, Les Caves sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration ou avec l'aide de particuliers ou de sociétés locales à vocation culturelle.

Communication

Les activités relatives à la communication sont : la gestion du site internet communal, les informations publiques (conférences, soirées d'informations), les inscriptions dans les documents officiels, les communiqués de presse, la gestion des informations dans les pages communales du Versoix Région, les relations avec les médias locaux, dont Téléversoix, la réalisation et l'envoi de tous-ménages.

Une partie de ces tâches sont maintenant dévolues au poste de chargé(e) de communication récemment créé (50%) et rattaché au Secrétaire général pour toute la partie institutionnelle de la communication.

Une nouvelle
enseigne pour
Les Caves



Affaires culturelles

Exposition d'été

La 7ème exposition d'été à la Maison du Charron était consacrée à Daniel Polliand,
LES REVELATIONS DU MARBRE

Daniel Polliand est l'un des rares sculpteurs à se confronter aux marbres les plus précieux. Du choix de la pierre au sujet révélé, de la taille directe au polissage, cet artiste donne vie au marbre en poésie et sensualité...

Originaire de Lancy (Genève), Daniel Polliand entre en matière, dès 1959, par un diplôme de l'école des Beaux-arts de Genève. Très jeune, il participe à la restauration des sculptures de la façade du Grand-Théâtre de Genève et obtient le prix Lissignols. Après un séjour à Ibiza, durant les années 1961 et 1962, il rentre à Genève, obtient une Bourse fédérale et décroche une première exposition personnelle à la galerie Connaître. Une envie d'aventure et sa curiosité pour l'Afrique l'amènent jusqu'à l'école des beaux-arts de Conakry où il enseigne la sculpture.

En 1969, il rencontre Paul Waltenspühl qui, protagoniste du renouveau de la scène architecturale suisse, lui offre de réaliser des sculptures, contrepoints aux compositions de l'architecte. Cette collaboration, au-delà de l'apport matériel précieux, nourrit le sculpteur dans ses recherches monumentales.

Durant l'hiver 1977-1978, il construit, en famille et dans son jardin, le voilier La Rioulle qui le conduira, de creux en tempêtes, en Corse puis aux Antilles. Le voyage se poursuit, à terre, vers le Pérou, l'Amazonie profonde et Panama... Puis le retour : plus de mer, ni d'océan. Mais il reste, à Polliand, la pierre pour se confronter aux éléments. Le bestiaire se multiplie, les expositions aussi.

De ses voyages, Daniel Polliand retient la magie des hommes et des continents, le mystère des forêts et des océans. Nous retrouvons tout cela dans son bestiaire. Mais la sensualité n'est pas en reste. Les anamorphoses se développent en poitrines généreuses et croupes rebondies. Ses sculptures n'ont pas d'âge, elles sont issues du rêve des humains.

De la roche surgit le motif. Le sculpteur a révélé ce que la matière contenait déjà en elle, offrant au spectateur le surgissement incroyable de la figure. La pierre est vivante. Quand la sculpture est terminée, l'artiste croit la reconnaître...

Vernissage samedi 3 juillet à 11h00.

Maison du Charron, 6 rue des Moulins.

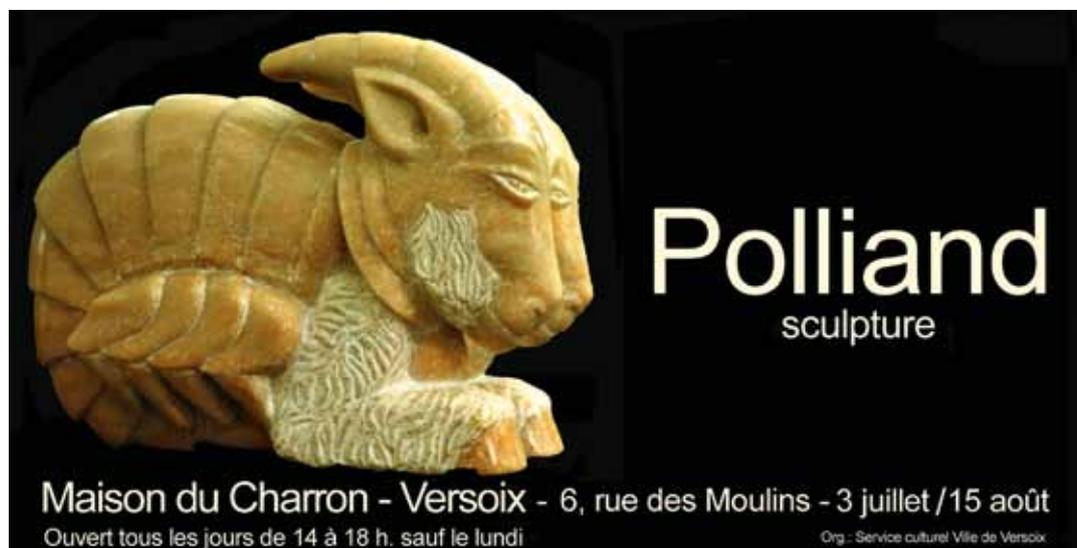
Exposition ouverte tous les jours de 14h00 à 18h00, sauf le lundi.

L'exposition en quelques chiffres

Nombre de visiteurs : 311

Nombres d'œuvres vendues : 11

Montant des ventes : CHF 95'830.-



Versoix Expo 10

Une fois encore l'exposition collective des artistes de Versoix et des Communes limitrophes a remporté un grand succès. Gérée de main de Maître par M. Alain Ressayguier, commissaire de l'exposition, les artistes ont apprécié l'accueil et l'organisation générale. Le public a pu découvrir de nombreuses oeuvres originales et variées.

"VX10 n'est pas Art Basel, ni le MAMCO, non plus une galerie prestigieuse de Paris ou de New York, du reste le prix des œuvres n'atteindra jamais les records de Sotheby's !

Pourtant les records sont là !

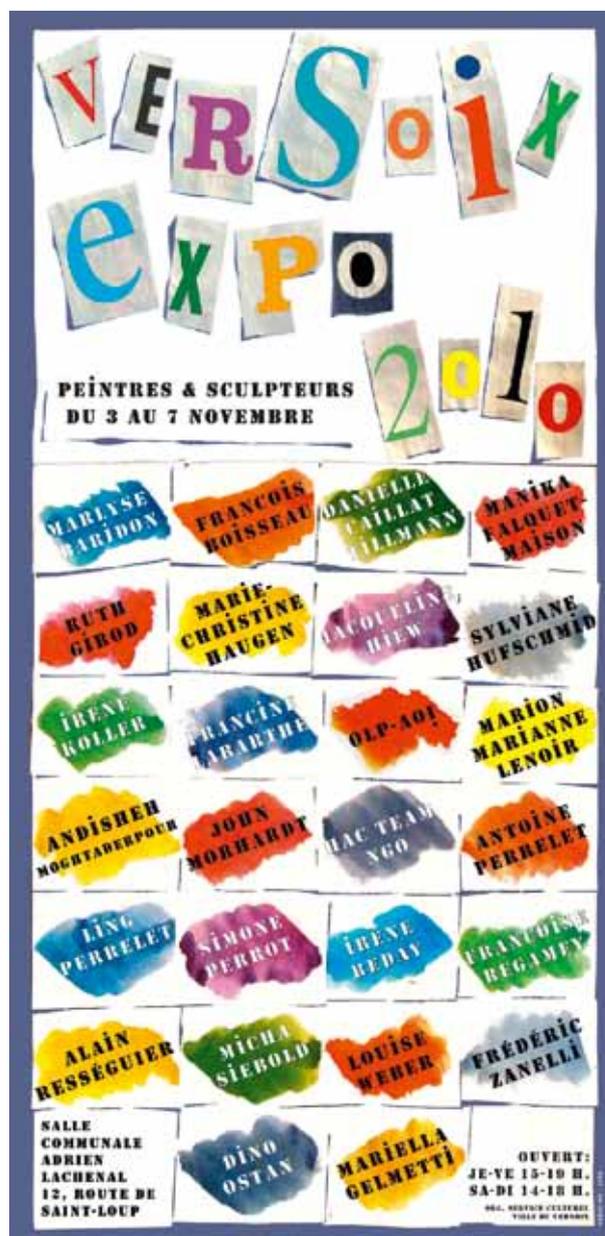
Celui du nombre de demandes de participation.

Celui du nombre de visiteurs, sans compter les enfants des écoles. Celui de la diversité des moyens d'expression présentés.

Espérons même que le record de satisfaction du public soit atteint en visitant cette exposition. Que la qualité des œuvres, la création authentique, la constante recherche du geste parfait ou simplement le petit progrès dans l'évolution, permettent d'atteindre pour chaque artiste, son record personnel de bonheur dans son éternelle quête du beau.

Bis repetita placent. Remerciements aux autorités communales, qui fidèlement, année après année, acceptent d'assurer l'intendance de cette manifestation, merveilleux baromètre de l'expression culturelle régionale."

Texte de présentation de Alain Ressayguier, Commissaire de l'exposition.



Patrimoine

L'année 2010 marquait le 10e anniversaire de l'association Patrimoine Versoisien.

C'est en effet le 11 octobre 2000 que le Groupe patrimoine, animé par Martine Melo, devenait l'association Patrimoine Versoisien.

Que de chemin parcouru depuis. Au cours de ces dix années, le comité a présenté vingt-six expositions qui ont toutes connu le succès avec une moyenne de 7 visiteurs par heure d'ouverture. Les sujets abordés donnant le choix à tous les publics.

Les lampes Argand, Marc Birkigt et Hispano-Suiza, les motos, la préhistoire à Versoix, les personnages célèbres, les insolites avec les casse-noix, les encriers, les tire-bouchons, les burettes à huile; la musique et le sport et bien d'autres encore.

C'est avec fierté et sans fausse modestie qu'on peut se féliciter de cette réussite due au volontariat d'une équipe soudée.

Les conférenciers de qualité qui nous ont fait l'honneur d'animer les vingt conférences, MM. Borner, Pflug, Miège, Frommel, Mégard, Dunant, ont réussi l'exploit de faire sortir de chez eux 25 à 80 personnes par soirée pour venir écouter leurs exposés.

Dix-sept animations et visites à l'extérieur ont complété le programme des activités pendant ces dix années et montré l'attachement de l'association à la vie locale.

Pour l'année 2010, le programme était bien étoffé, voyez plutôt :

- Exposition "Casse-noix et casse-noisettes" de la collection de Mme Della-Giacoma, du 26 février au 14 mars;
- "Catherine de Watteville, une espionne au service de Louis XIV", conférence donnée par M. Gérard Miège le 17 mars;
- Exposition "Rétrospective perspective 10 ans d'activité 2000-2010" du 3 juillet au 15 août;
- "Année du Cirque" de juin à octobre, exposition dans les vitrines de divers objets prêtés par M. Michaud et M. Perrelet;
- Journées du patrimoine le 11 septembre, sur le thème "Cycles de vie" avec une visite guidée du hameau de Richelien;
- le 28 septembre, présentation de la brochure "Richelien-la Bâtie, un siècle ensemble 1910-2010" de Georges Savary;
- "Histoire de la communauté juive de Carouge et de Genève", une conférence donnée par M. Jean Plançon le 20 octobre et, pour terminer la saison, une dernière conférence donnée le 17 novembre par M. Gérard Miège sur le thème "Les Templiers".

Le site internet <http://patrimoine.versoix.com> nous fait connaître au-delà des frontières. Parmi les courriels reçus, le président de l'association a eu le plaisir de répondre aux diverses personnes intéressées par le patrimoine et l'histoire de Versoix. Patrimoine Versoisien a pu leur donner les informations qu'elles recherchaient.

L'avenir de l'association sera occupé par divers projets en cours d'exécution. Patrimoine Versoisien est prêt à accueillir de nouveaux membres qui pourraient lui donner de nouvelles idées afin de continuer à œuvrer pour la conservation du patrimoine de Versoix.

Georges Savary, président du Patrimoine versoisien



A l'occasion des 100 ans de l'Association des intérêts de Richelien - la Bâtie, le Patrimoine versoisien a édité une brochure intitulée « Un siècle ensemble »

La Bibliothèque

en quelques chiffres

La Bibliothèque s'est enrichie de 1'844 livres et revues, dont 311 dons. Ces 1'844 documents, toutes langues confondues, se répartissent ainsi :

- 799 documents pour le secteur jeune (J)
- 1'045 documents pour le secteur adulte (A).

102 documents ont été achetés à partir des propositions d'achat des usagers.

L'acquisition des multi-médias s'est pourvue avec 55 nouveaux titres.

215 nouvelles inscriptions ont été ouvertes dont 145 adultes, 53 jeunes et 10 adolescents.

Au 31 décembre 2010, 3'965 usagers disposent d'une carte de lecteur.

Le prêt

37'285 documents (+220) ont été prêtés à 9'207 usagers (+ 22), soit une légère augmentation des prêts avec une diminution dans le secteur adulte (- 596 documents empruntés) et une belle augmentation dans le secteur jeune (+ 1'716).

Bibliomédia

L'abonnement à la location de 150 livres à Bibliomédia a suscité 592 prêts; un nouvel abonnement à 25 «livres en grands caractères» en français a permis 163 prêts.

Multi-médias

Les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 1'048 prêts, l'emprunt de multi-médias continue donc à croître.

Rappels et réservations

599 avis de rappels (288 par courrier et 311 par courrier électronique) ont été envoyés pour 1'427 documents.

Travail de fond

Un inventaire de tous les documentaires adultes et des documentaires jeunesse a été réalisé durant l'année 2010.

1'729 livres ont été supprimés.



Animations

Visites de classes : 31 groupes d'enfants ont été accueillis à la Bibliothèque durant l'année. Dans le cadre de l'année du Cirque, les animations suivantes ont été organisées :

Adultes : 4 animations en soirée, une nouveauté : l'atelier de philosophie et encore avec succès l'atelier d'écriture

Jeunesse : 7 Bébés bouquine (accueil pour les petits).

Pour la 3e fois, la «Semaine du livre de la petite enfance»

La mise en place d'un « mois du conte » en novembre avec 4 conteries et la reprise du calendrier de l'Avent.

Livres en liberté, des livres ont été déposés dans les lieux publics (Cabane des Bûcherons, Buvette de Port-Choiseul, Gare) : une soixantaine distribués avec l'étiquette: «En vérité, chaque lecteur est, quand il lit, le lecteur de soi-même» (Marcel Proust).

Livres à la piscine pendant l'été. Une caisse avec des livres a été déposée à la piscine.

La future bibliothèque

Des esquisses de la future Bibliothèque ont été présentées. Des premières discussions sur la surface à disposition et l'emplacement de la Bibliothèque dans le futur nouvel immeuble socio-culturel communal ont débuté.

Conclusion

Le travail de fond, en particulier l'inventaire et le désherbage, a consacré une grande partie des activités de la Bibliothèque en 2010 en prévision et en préparation de la future bibliothèque.

L'organisation des animations d'accueil des petits «Bébé bouquine » et la collaboration avec la Petite Enfance ont permis de créer et de resserrer les liens avec les Institutions versoisiennes. Avec plus de 37'000 livres prêtés en 2010, la Bibliothèque a trouvé une belle stabilité qui permet d'envisager avec sérénité le travail préparatoire de la future Bibliothèque.

Manifestations

SOUPE DU 1ER JANVIER, Vendredi 1er janvier 2010

Pour la troisième année consécutive, la Soupe du 1er janvier a accueilli la population à la salle communale. La soupe a été préparée par les bons soins d'une délégation du Sauvetage de Versoix.

6ème FESTIVAL DU CHOCOLAT, Samedi 20 mars 2010

La sixième édition du Festival du Chocolat a attiré près de 20'000 visiteurs sur la place de la Gare. Une vingtaine d'artisans chocolatiers tenaient leurs stands sous une nouvelle tente d'un seul tenant.



Record : un lapin géant en chocolat, créé lors de la fête, atteint 5,5m de hauteur.

Au rez-de-chaussée de la salle communale, les visiteurs ont pu découvrir les créations en chocolat d'une dizaine d'artisans confectionnées sur le thème du Cirque et parcourir une exposition didactique sur l'histoire fantastique de la découverte du chocolat.

Un Jury composé de pairs de la profession et de représentants des Autorités de la Ville de Versoix a choisi Zeller Chocolatier (Genève) comme 1er prix.

Le Centre de Rencontres de Versoix, appelé également le Rado, situé au chemin César-Courvoisier, a proposé des moments de contes pour les petits par la conteuse Citlali Mota à 11h00 et à 15h00 des contes tout public par la conteuse Nelly Meyll. A 16h00, un goûter était offert aux enfants.

Pour des questions d'hygiène et de sécurité, la Chocolaterie Favarger proposait la visite de sa fabrique à une centaine de privilégiés par heure, qui pouvaient gagner leur sésame par l'intermédiaire de concours ou en achetant leur billet d'entrée.

Sur une idée originale de Marc-André Cartier, le Festival a été le théâtre d'un record consistant à créer un lapin géant en chocolat réalisé sous l'égide de la Société Romande des Patrons Chocolatiers. Ainsi, durant toute la journée, les chocolatiers présents au Festival se sont relayés pour monter et décorer un lapin géant d'une hauteur de 5,5 mètres ! Près de 800 kilos de chocolat aura été nécessaire pour confectionner le lapin dans la salle communale sous les yeux de très nombreux curieux.

Le lendemain du Festival, soit le dimanche 21 mars 2010 à 16h00, le lapin fut cassé par une délégation du Genève-Servette Hockey Club et distribué au public qui pouvait laisser une contribution en faveur des victimes de la catastrophe naturelle qui avait touché Haïti au début du mois de janvier. Le solde du chocolat non distribué fut refondu en «palet» de hockey et vendu également au profit de Haïti lors du match GSHC - Fribourg Gotteron ainsi que lors d'une soirée spéciale Haïti qui eut lieu à la salle communale le samedi 17 avril 2010.

JOURNÉE EN FAVEUR DE HAÏTI, Samedi 17 avril 2010

Organisée par une délégation du Conseil Municipal, la salle communale a accueilli un videgrenier, différents stands de nourriture (haïtienne et internationale) et des animations diverses. Une partie des bénéfices engendrés par les stands ont été reversés en faveur des victimes de la catastrophe naturelle de Haïti.

SÉRÉNADE AU MAIRE, Jeudi 3 juin 2010

Dans le cadre de l'Année de la biodiversité, c'est tout naturellement sur le site bucolique du Domaine d'Ecogia que la Musique Municipale de Versoix a joué la traditionnelle Sérénade au Maire en l'honneur de Monsieur Patrick Malek-Asghar et du Président du Conseil Municipal, Monsieur Cédric Miche. Ce fut également l'occasion pour le public de découvrir les travaux de rénovation de la grange d'Ecogia et les activités de l'Association des Vergers d'Ecogia présentées au public par son comité.

Sérénade au Maire sur le site d'Ecogia.



FÊTE DES PROMOTIONS, Jeudi 1er et vendredi 2 juillet 2010

La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée sur le site de Lachenal avec un programme exclusivement réservé aux animations pour les élèves durant la journée du jeudi et qui s'est achevée par la cérémonie de fin de scolarité des élèves de 6 primaires en soirée. Le vendredi, les enfants ont composé un cortège sur le thème du Cirque qui est parti de la Résidence Bon-Séjour pour arriver à Lachenal. A noter qu'un écran géant situé sur une scène était monté dans le préau de l'école Lachenal pour permettre aux fans de suivre les matches de la Coupe du Monde de football qui avait lieu en Afrique du Sud.

FÊTE NATIONALE, Dimanche 1er août 2010

Cette année encore, la population a pu assister à un magnifique tir de feu d'artifice d'une quinzaine de minutes. Au préalable, une centaine d'enfants ont déambulé dans le Bourg en formant un cortège aux lampions. Les stands de nourriture et de boissons organisés par le Sauvetage de Versoix ont substantié le nombreux public présent.

MONDE DU CIRQUE 2010, du 9 au 12 septembre 2010

Sous la houlette du Comité d'organisation composé du Président de la Commission culture et communication, Monsieur Serge Pellaton, du Président du Conseil Municipal, Monsieur Cédric Miche, et du Conseiller administratif délégué à la culture, Monsieur Cédric Lambert, la Ville de Versoix s'est associée aux festivités du Monde du Cirque 2010 en organisant 4 jours de festivités circassiennes, du jeudi 9 au dimanche 12 septembre 2010 à Lachenal.

Sous un soleil radieux, le public présent a pu apprécier différentes représentations du Cirque familial suisse Helvetia, monté sur le terrain du "verger", dont une représentation a été réservée aux aînés et une autre aux écoles versoisiennes. Le village de fête composé de différents stands d'animations et de subsistance ont donné à Lachenal un air festif encore jamais vu avec la présence d'un deuxième chapiteau de cirque qui a accueilli durant les 4 jours des démonstrations des Ateliers des arts du Cirque et diverses animations dont une chorale composée des élèves de l'école Montfleury, des animations réalisées par la Ludothèque et un concert de l'école Croqu'Notes.



OUVERTURE DE LA PATINOIRE, Mercredi 1er décembre 2010

Pour la 1ère fois dans l'histoire de Versoix, une patinoire a été installée sur la place du Bourg. L'ouverture officielle de la patinoire a été marquée par la présence d'une délégation de joueurs du Genève Servette Hockey Club et de leur mascotte "Calvin" qui a distribué des billets d'entrée pour le prochain match du GSHC.



FÊTE DE L'ESCALADE, Vendredi 10 décembre 2010

Sous l'impulsion du Président du Conseil Municipal, Monsieur Cédric Miche, une délégation de Conseillers municipaux a organisé un cortège costumé aux flambeaux parti de la Résidence Bon-Séjour à 19h00 pour arriver dans les ruelles du Bourg. Sur place, une soupe aux légumes servie par les Conseillers municipaux était offerte au nombreux public présent qui a également chanté de bon coeur le Cé qu'è lainô avant le bris de la traditionnelle marmite de l'Escalade.



JANVIER	14	Jam Session
	15	Mousekifly
	21	Swing Apache Arkestra
	22	Swong
	28	Dflat
	29	André & Didier Fellay
	31	Franz Schubert
FÉVRIER	04	Artemus
	05	LRM
	11	Jam Session
	12	Van Essche Quartet
	14	Quintette à vents & piano
	18	Denis Croissonnier
	19	Laomé
	25	Strange Trick
MARS	04	Ludiane Pivoine
	05	Gloryhole & les NRV
	07	Les Mars de la Guitare
	11	Jam Session
	12	Human Drop
	14	Les Mars de la Guitare
	16	Café de Parents
	18	Soirée spécial Beatles
	19	Rosewood The Band
21	Les Mars de la Guitare	
	25	Stefano Saccon 4tet
	26	Phil Martins
	27	Vrockal Metal Fest 4
AVRIL	15	Gorg Expo et Mama Rosin
	16	The Sterones
	22	Tribal Réunion
	23	Funky Rabbit
	24	Vrockal Metal Fest 5
	25	Adalberto Maria Riva
	29	Jazz Voices
	30	Arthur Sam et Catcha
MAI	06	Orchestre du Léman
	07	Al K Pone
	08	Les Impromptus
	13	Alternative Community..
	14	Ventiloptimum
	15	Somogo
	20	Chant Variété "Ados" CPM
	21	Riad Klai Project
	juin	Alroma "T'as raison..."
SEPTEMBRE	16	Bluz Broz Buzz
	17	GSSO
	19	Quatuor Flûtes à l'or
	23	The Bluecats
	24	Little Lion Sound
	25	Vrockal Metal Fest 6
	30	Jens Winther Duo
OCTOBRE	01	Pulse
	07	La Meduza
	08	Tsé Tsé Manouche
	14	Jam Session
	15	Julien Paillard
	21	La guitare dans tous ses états
	22	La Gargotte
	23	Vrockal Metal Fest 7
	29	The Patterns
	30	Pagode da Caves
NOVEMBRE	04	Philippe Koler Strings & W.
	05	Old Stones
	07	Joanna Brzezinska
	11	Jam Session
	12	Exo
	13	Take me home
	18	Graine de Star Versoisienne
	19	Red Star System
25	Claude Delabays Foxajazz	
	26	Take no more
	27	Vrockal Metal Fest 8
DÉCEMBRE	02	Watts for you
	03	Positiv Reggae Dub
	05	Duo flûte de pan et harpe
	09	Jam Session
	10	Peter Parker's Bones
	16	Swong

Les Caves

Les Caves ont ouvert du 14 janvier au 21 mai et du 16 septembre au 16 décembre 2010. Ouverture permanente du jeudi au samedi, un dimanche par mois ainsi que les mardis à partir du mois d'octobre. 79 spectacles ont été organisés, auxquels il faut ajouter les soirées organisées par les associations versoisiennes.

La programmation artistique des Caves a été effectuée par le service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la programmation de la musique classique (le dernier dimanche de chaque mois) et de M. Gérard Zihlmann pour la programmation jazz et chanson française (chaque jeudi).

D'autre part, les Caves ont été mises gratuitement à la disposition des associations versoisiennes pour l'organisation d'activités culturelles publiques à savoir :

- Les soirées organisées par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui consistent à accueillir chaque mardi soir des jeunes versoisiens de tous horizons. Ces soirées sans alcool proposent des animations, des discussions et des ateliers artistiques réalisées par les TSHM.
- Les conférences/débats intitulés «Cafés de Parents», organisés par l'APEV environ une fois par trimestre sur des sujets/problèmes que peuvent rencontrer des parents avec leurs enfants.
- Les soirées PJV, organisées par le Parlement des Jeunes de Versoix.
- La collaboration avec les particuliers et les associations versoisiennes ont continué en 2010. Outre le Parlement des Jeunes, les Travailleurs Sociaux Hors Murs et l'Association des Parents d'Elèves, la Bibliothèque, Alroma, le Rado et l'association Vrockal ont organisé des soirées aux Caves en 2010.

Programmation 2010

voir ci-contre.



www.versoix.ch
un outil de
communication

Communication

En 2010, le secteur Communication institutionnelle a été rattaché au Secrétariat général.

le site www.versoix.ch

Le site communal s'améliore. En plus des informations sur les services communaux et sur les conseils administratif et municipal, l'agenda regroupant toutes les manifestations annoncées sur la commune, on trouve sur le site les offres d'emploi de la Mairie, les réservations en ligne des cartes CFF, la newsletter mensuelle de la Mairie, les infos, les actualités, le suivi des séances du CM (ordre du jour des séances, PV et messages adoptés), le suivi photographique de chantiers et les séquences de TéléVersoix. Cet ensemble de prestations en fait un portail d'informations communales très utile, également pour les associations et les commerces. Chaque citoyen devrait mettre www.versoix.ch dans ses marque-pages ! Les Caves, la Bibliothèque, le Festival du Chocolat, le Patrimoine, ont chacun leur propre site, accessible depuis versoix.ch

Versoix Région

Ce journal indépendant comprend toujours quelques pages éditées directement par la Mairie pour les communications officielles, l'agenda culturel, les Caves et la Bibliothèque. En 2010, Versoix-Région a fêté ses 20 ans d'existence et sa 200^{ème} édition. L'impression est désormais effectuée en quadrichromie. Le site du journal régional ? www.versoix-region.ch

TéléVersoix

En raison de la cessation de diffusion des chaînes analogiques de TV par voie hertzienne, les émissions de TéléVersoix ne sont reçues que par les abonnés câble. C'est dire que la majorité des habitants ne reçoivent pas ou plus LA chaîne locale. Afin que la plupart des habitants aient accès aux reportages réalisés mensuellement par TéléVersoix, un accord a été établi en 2010 avec TéléVersoix, autorisant la Commune à diffuser les émissions sur le site internet communal. Ainsi, les séquences produites sont désormais visibles en connectant votre ordinateur sur le site www.versoix.ch. Les nouvelles émissions seront ajoutées régulièrement et la mise à disposition de toutes les archives de TéléVersoix sur le site internet se fera progressivement. Le public peut aussi emprunter les DVD des émissions à la Bibliothèque.

Liste des émissions et des reportages produits par TéléVersoix en 2010 :
(que l'on peut voir sur le site versoix.ch)

Janvier 2010 -01

- Opération coups de poings à Versoix (Boxing club)
- La fête dans les étoiles

Février 2010 -02

- Tout en vitrail
- Sacré bonhomme
- Robert Détraz à la pêche

Mars 2010-03 -03

- Derby des bois
- Festival du Chocolat
- Journée en faveur d'Haïti
- Live in box (Aux Caves)

Mai - Juin 2010 - 04

- La course de caisses à savon (mai)
- La fête de la jeunesse
- Elles chantent de concert - VoixPluriElles
- La Sérénade au Maire

Septembre 2010 -05

- Les promotions
- La gymnastique à la fête
- Au club des Aînés
- Versoix côté jardins

Octobre 2010 -06

- Le curage du canal de la Versoix(15')
- La fête du cirque (30')

Novembre 2010 - 07

- Le Stage de cirque au Radi (14')
- La Gallagiu puissance 5 (11')
- Théâtre au service de l'illétrisme (13')
- Animaux à la messe (15')

Décembre 2010 - 08

- Expo Versoix 10 (14')
- La Pelotière prend des couleurs (12')
- Une patinoire à Versoix (9')
- L'Escalade 2010 à Versoix (13')

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie - Route de Suisse 18 - 1290 Versoix	022 775 66 00
Horaires d'ouverture	lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 jeudi ouvert jusqu'à 19 h 30
Service des locations de salles	022 775 66 11
Sécurité municipale	022 775 66 99
Gendarmerie de Versoix	022 755 10 21
Centrale des gardes de l'environnement (notamment pour la grippe aviaire)	022 388 55 00
Vétérinaire de garde	0900 83 83 43
Info déchets mairie de Versoix	022 775 66 36
Etat: Info-Service	022 327 47 11
Serbeco (sous-traitant de la Commune pour la levée des déchets recyclables)	022 341 15 20
Transvoirie (sous-traitant de la Commune pour la levée des ordures ménagères)	022 306 15 15
Compostière intercommunale du GICORD (à Bellevue)	079 596 62 57

Info déchets mairie de Versoix (français, anglais, espagnol)	www.versoix.ch
Liste des récupérateurs genevois	www.geneve.ch/dechets/repreneurs
Recyclage du verre	www.vetrorecycling.ch
CIDEC (déchets carnés : animaux morts, viandes et os avariés)	022 342 50 43
Service cantonal de géologie, sols et déchets	www.ge.ch/dechets
Association Réalise (pour le matériel informatique en état de fonctionner)	8, rue Viguet - 1227 Les Acacias

Si vous souhaitez vous séparer d'objets encore en bon état (meubles, appareils électriques, vêtements, etc.) pensez aux œuvres caritatives:	
Armée du salut - 20, rte de Chêne - 1207 Genève - 022 736 15 80	
Caritas Genève - 53, rue de Carouge - 1205 Genève - 022 708 04 44	
Centre Social Protestant - 7, ch. de la Cartouchière - 1228 Plan-les-Ouates - 022 884 38 00	
Communauté d'Emmaüs - 5, rte de Drize - 1227 Carouge - 022 301 57 57	

Numéros d'urgence

Police 117 / Pompiers 118 / Urgences, médecins, ambulances 144

www.versoix.ch



Prix de la Commune la plus fleurie du canton

Prix de la Ville la plus fleurie

Prix de la Biodiversité décerné par ProNatura.

Le Service des Travaux, de la Voirie et des Espaces verts (STVE) de la Ville de Versoix a été primé en 2010 par la Société Genevoise d'Horticulture (SGH) pour l'originalité de ses nombreuses créations ainsi que pour l'expérience d'utilisation de fleurs de prairie dans les décorations communales (prix de la biodiversité).